



Colloque du 1^{er} mars 2017 au CNRS
co-organisé par ATD Quart Monde, CNRS, Cnam*

Construire les savoirs avec tou.te.s ?
Recherches participatives avec les personnes en situation de
pauvreté

ACTES

* Avec un collectif de chercheurs et d'acteurs professionnels et associatifs ayant participé au "**Séminaire sur l'épistémologie des démarches participatives et en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté**" (2015-2016), organisé par ATD Quart Monde, Cnam et ODENORE : Hugues Bazin, Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action, ; Marion Carrel, Groupement d'intérêt scientifique démocratie et participation ; Cyril Fiorini, doctorant Laboratoire HT2S (Cnam) ; Aude Lapprand, Sciences Citoyennes; Philippe Warin, PACTE/Observatoire ODENORE-Université Grenoble-Alpes.
[Voir l'Appel pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs, issu de ce séminaire](#)

Animation de la journée :

Sandra Laugier, Directrice Adjointe Scientifique de l'InSHS-CNRS

Claude Ferrand, Coordinateur du Réseau Wresinski Participation, Croisement des savoirs, ATD Quart Monde

Transcription et édition : Françoise Ferrand, Marie-France Hanseler, Semyon Tanguy-André, Xavier Verzat

Table des matières

<i>Conférences inaugurales</i>	5
Patrice Bourdelais, directeur de l'InSHS, représentant le président du CNRS.....	5
Yves Winkin, professeur au Cnam, directeur du musée des arts et métiers, représentant de l'administrateur général du Cnam.....	6
Claire Hédon, Présidente d'ATD Quart Monde.....	6
Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.....	8
Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.....	12
<i>Les éléments constitutifs d'une recherche participative en croisement des savoirs et des pratiques impliquant des personnes en situation de pauvreté</i>	14
<i>Les résultats du séminaire épistémologique 2015-2016 sur l'épistémologie des recherches participatives en croisement des savoirs</i>	21
Le contexte (Marcel Jaeger).....	21
Les bénéfices obtenus par croisement des savoirs à partir des trois problématiques identifiées dans le séminaire (Patrick Brun).....	22
<i>Présentation d'une recherche sur la participation politique et citoyenne des personnes en situation de grande précarité</i>	25
<i>Table ronde sur les enjeux et intérêts scientifiques, épistémologiques et sociaux des recherches participatives en croisement des savoirs</i>	29
Premier tour de table : « Pourquoi vous sentez-vous concernés par ces recherches participatives et quelle est votre expérience ? ».....	29
Deuxième tour de table : l'intérêt scientifique et épistémologique des recherches participatives et en croisement des savoirs.....	32
Troisième tour de table : l'effet transformateur des recherches en croisement des savoirs pour les participants individuellement et collectivement, mais aussi au-delà.....	34
Dernier tour de table : l'évaluation des recherches participatives et les critères de validation.....	37
Débat avec la salle.....	40

<i>Atelier n° 1 « Quelles sont les conditions éthiques, méthodologiques et épistémologiques des recherches participatives en croisement des savoirs entre les différents savoirs ? »</i>	45
Questions de compréhension.....	49
Retour en grand groupe après le temps d'échange par 3-4.....	50
Conclusion de Didier Torny, directeur-adjoint scientifique de l'InSHS.....	57
<i>Atelier n° 2 : « Quelles sont les conditions éthiques, méthodologiques et épistémologiques des recherches participatives en croisement des savoirs entre les différents savoirs ? »</i>	60
<i>Introduction</i>	60
L'hybridation.....	62
Retour des petits groupes en plénière.....	65
<i>Atelier n° 3 : « Comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser les conditions de recherches participatives en croisement des savoirs et favoriser l'application des résultats dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des actions publiques ? Les conditions de faisabilité et de financement »</i>	76
Retour des petits groupes.....	78
Débat.....	80
<i>Atelier n° 4 « L'évaluation et la validation des savoirs co-construits sur le plan de la connaissance, de l'action et de la formation. Les modalités de diffusion. »</i>	89
André Moisan.....	89
Philippe Warin.....	89
<i>Quelques points relevés des échanges des ateliers</i>	97
<i>Perspectives</i>	99
<i>Conférence : Les recherches participatives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - Gaël Giraud</i>	101

Conférences inaugurales

Patrice Bourdelais, directeur de l'InSHS, représentant le président du CNRS

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers collègues, Monsieur l'administrateur du Cnam, Madame la présidente, Monsieur le ministre, Madame la ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous accueillir aujourd'hui, au nom du président Alain Fuchs, ici au CNRS, au cœur d'un grand organisme scientifique.

Ce colloque avec ATD Quart Monde est pour moi exemplaire du virage épistémologique pris depuis peu de temps dans le domaine de la recherche en sciences sociales.

On ne peut certes reprocher aux chercheurs d'avoir négligé l'analyse des grands mécanismes créateurs des inégalités sociales ainsi que leurs conséquences sur la constitution des groupes sociaux et on ne peut leur reprocher non plus d'avoir négligé l'écoute des humbles, des pauvres, des personnes en situation de pauvreté.

Mais, ils n'ont pratiquement jamais, sauf exception, intégré à la construction de leur sujet de recherche sur la pauvreté les questions qui viennent des intéressés eux-mêmes. Or nous savons bien que la recherche progresse en multipliant les angles d'analyse, les approches, les questions formulées.

Nous parlons beaucoup de sciences participatives depuis quelques années, elles permettent le plus souvent d'intégrer au réseau de releveur de données des volontaires recrutés parmi les citoyens de ce pays qui peuvent, par exemple, compter le nombre de papillons dans leur jardin tous les jours et alimenter une base de données organisée et exploitée ensuite par des chercheurs.

La démarche initiée avec vous va bien au-delà. Il s'agit de co-construire la recherche sur les sujets de la recherche eux-mêmes, les personnes, les pauvres ou les personnes en situation de pauvreté, les désocialisés, les désaffiliés, quel que soit le terme que j'emploie, vous comprenez bien quelle est la réalité qu'il recoupe, de considérer aussi comme des données de recherche leur témoignage, leur description des difficultés qu'ils rencontrent et au-delà des données nécessaires à toute recherche d'incorporer aussi à la démarche de recherche leurs hypothèses, les questions qu'ils se posent, les questions qu'ils nous posent.

Le programme de cette rencontre en montre à la fois la richesse et l'originalité. Je vous souhaite vraiment une journée d'échanges très fructueux et j'espère que ce colloque au CNRS constituera un événement scientifique, une date que nous pourrons retenir comme celle d'une innovation majeure dans le domaine des études sur la pauvreté et des pauvres qui deviennent des recherches avec les personnes en situation de pauvreté.

Pour terminer, je voudrais remercier les deux personnes qui autour de moi ont accompagné cette organisation : Maria Teresa Pontois et Sandra Laugier qui sont ici au premier plan.

Je ne pourrai pas rester avec vous toute la journée, mais plusieurs membres de mon équipe de direction vous accompagneront et me feront un retour à la fois détaillé et passionné. Je ne doute pas du tout de la qualité des travaux qui seront effectués aujourd'hui.

Yves Winkin, professeur au Cnam, directeur du musée des arts et métiers,
représentant de l'administrateur général du Cnam

Bonjour à toutes et à tous ,

Je représente Olivier Faron, l'Administrateur général du Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers), qui est en mission à l'étranger ces jours-ci.

Je tiens d'abord à remercier le CNRS. On pourrait dire que le CNRS, c'est un peu comme une « banque symbolique ». Y être vous donne une légitimité et je crois que c'est particulièrement important que ce colloque soit ici, au cœur même du CNRS.

Merci aussi à ATD Quart Monde d'être venu vers le Cnam, de nous avoir fait confiance et de nous avoir proposé cette nouvelle aventure intellectuelle. Je me souviens que lorsque je travaillais avec Olivier Faron à l'École Normale Supérieure de Lyon, Habitat et Humanisme était venu nous chercher et nous avait sortis de nos certitudes ; nous nous étions ainsi embarqués avec une équipe notamment de géographes vers de nouveaux horizons.

Et je dirai enfin merci aussi à Marcel Jaeger d'avoir accueilli ATD Quart Monde, d'avoir constitué des séminaires avec ATD et finalement de nous avoir tous amenés ici.

Trois choses me frappent en lisant le programme.

Tout d'abord, on est littéralement dans un travail à hauteur d'homme, un travail horizontal avec les acteurs. Ce n'est pas, comme souvent en sociologie, un travail d'en haut, d'où l'on se penche sur. Ici, on travaille avec.

Deuxièmement et c'est corrélé, c'est une attitude que je qualifierais de pacifique. Combien de fois avons-nous lu des phrases comme « lutte contre », « combat contre ». Ici non, on travaille et on dialogue **avec**. On peut parler de bascule épistémologique dans l'attitude.

Et enfin, troisième point, il y a une ambition théorique et on l'assume sans détour— ce qui est rare dans le domaine de la pauvreté. Lorsque celui-ci est confiné au registre de l'assistantat social, on n'oserait pas assumer un terme même comme « épistémologie », on n'oserait pas, comme on le fait ici dans le programme, convoquer les épistémologies féministes et post-coloniales. Or c'est très bien ! Je pense qu'il faut oser cette reconnaissance par un nouveau vocabulaire. Et il faut aussi demander une reconnaissance institutionnelle. Je ne sais pas trop si, comme dans les pays anglo-saxons, on va voir arriver en France des *poverty studies* — des études de la pauvreté, mais pourquoi pas. On voit très bien comment les « *studies* », qui sont des études nécessairement interdisciplinaires, contribuent à cette bascule épistémologique que j'évoquais il y a un instant.

On assiste donc à quelque chose ici qui vaut sans doute pour les « *poverty studies* » si elles existent un jour, mais, au-delà, pour l'ensemble des SHS—comme si vous contribuiez à faire émerger une nouvelle manière de faire avec les SHS. Personnellement, j'en suis très heureux et je pense que tout le Cnam est derrière l'administrateur et l'équipe de direction du Cnam pour dire « bravo, continuez, vous êtes véritablement dans la bonne voie ».

Claire Hédon, Présidente d'ATD Quart Monde

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Cette rencontre représente pour le Mouvement ATD Quart Monde un grand espoir. Elle s'inscrit dans une longue histoire de collaboration scientifique, de recherche de construction de savoirs utiles à la destruction de la misère. Merci au CNRS de nous accueillir, de travailler avec nous. Merci également au Cnam.

Ce travail ensemble, avec des chercheurs, des scientifiques est indispensable pour lutter contre la pauvreté.

Il y a 15 jours au CESE, pour les 30 ans du rapport Wresinski « Grande pauvreté, précarité économique et sociale » le Président de la République a rappelé que ce rapport a fait date par les principes qu'il pose :

- Il reconnaît la misère comme une violation des Droits de l'Homme,
- Il montre la nécessité d'aborder le problème de la précarité dans sa globalité, à travers l'éducation, l'emploi, la santé, le logement, la culture...
- Il précise qu'il n'y a pas un droit pour les pauvres et un droit pour les autres, mais le même droit pour tous,
- Il considère que les personnes concernées doivent être consultées et associées aux politiques qui les concernent.

Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur l'importance d'écouter les plus pauvres mais nous voulons aller plus loin, c'est-à-dire pas simplement les écouter, mais construire une pensée et un savoir ensemble. C'est bien l'objectif de notre colloque aujourd'hui.

Joseph Wresinski et le Mouvement qu'il a construit avec des familles très exclues sur tous les continents n'ont cessé de chercher à bâtir ce nouveau savoir. Savoir dont nos sociétés ont absolument besoin pour mettre fin à la misère. Lui même, issu de la grande pauvreté, avait particulièrement conscience de l'importance de ce savoir.

Dès 1959, il a créé un Institut de recherche et nous avons pu collaborer avec des scientifiques comme Jules Klanfer, Jean Labbens ou Christian Debuyst.

En 1996 les premiers programmes expérimentaux de croisement des savoirs et des pratiques ont été créés. Cette démarche de recherche, action, formation s'est développée avec un réseau de chercheurs, de formateurs, de professionnels et de militants associatifs au sein du Réseau Wresinski Participation, Croisement des savoirs.

Depuis 2002, une centaine de co-formations ont eu lieu dans différents secteurs : la justice, la santé, la protection de l'enfance, la culture. Cela a permis un renouvellement des représentations, des pratiques professionnelles, des manières d'agir.

Par ailleurs de nouvelles recherches scientifiques ont été engagées sur la base de ce programme, comme celle qui débute sur les dimensions de la pauvreté avec l'Université d'Oxford.

Nous avons pu le faire tout d'abord parce que des personnes en situation de pauvreté ont accepté de prendre le risque de nouveaux dialogues, car elles étaient portées par l'espoir que cela apporterait un changement pour leur milieu. Certaines d'entre elles sont dans cette salle, et je salue leur détermination et leur contribution à toute cette démarche, tout en continuant à faire face à la vie difficile qui est la leur.

Cela a été possible aussi grâce à l'investissement de volontaires-permanents d'ATD QM qui sont investis au plus près des familles. Dont certains avec des cursus scientifiques et universitaires.

Aujourd'hui nous souhaitons avec vous franchir une nouvelle étape. Pourquoi ?

Les lieux de dialogue, de participation se multiplient, la question de la participation de tous est à l'ordre du jour de nombreux colloques et recherches, d'initiatives citoyennes et institutionnelles et c'est une bonne chose.

La question des points de vue dans la science, des savoirs situés, de la justice épistémique est débattue dans les colloques, dans les revues scientifiques. Il est devenu plus légitime qu'auparavant de s'interroger sur le fait de savoir qui a la parole, qui ne l'a pas encore ou trop peu, quelles voix sont réduites au silence.

Le défi qui nous rassemble c'est de prendre ces questions à la racine.

Les prendre à la racine c'est affirmer que pour bâtir des connaissances utiles pour une société sans misère, les savoirs de tous sont indispensables et complémentaires : savoirs des personnes en situation de pauvreté, savoirs des professionnels, savoirs académiques. Et c'est mettre en œuvre ce principe.

Ce défi, des institutions politiques s'en saisissent, comme le Conseil Économique, Social et Environnemental qui pour plusieurs de ses avis a souhaité avoir de vrais temps de travail avec des personnes en situation de pauvreté.

Tout cela reste fragile mais le sillon s'approfondit, la démocratie s'enrichit.

Une nouvelle connaissance est indispensable pour renouveler nos manières de comprendre et d'agir.

Surtout il est temps que les personnes marquées par la pauvreté et l'exclusion sociale puissent trouver des lieux où partager librement leurs questions, leur regard sur le monde, questionner les savoirs et contribuer à forger de nouvelles manières de voir, de nouvelles manières de faire.

Le monde scientifique peut faire un apport significatif à cet élan : il est urgent qu'un dispositif permanent lié à l'Université permette à des scientifiques, des professionnels et des personnes en situation de pauvreté engagées dans des associations de travailler ensemble pour co-construire de nouvelles connaissances.

Comment ? C'est un des objectifs de ce colloque.

Pour conclure, je voudrais citer un extrait de l'intervention à la Sorbonne, lors de la présentation du livre « *Le croisement des savoirs* » en 1999, de Jean-Marie Lefevre, décédé à l'âge de 48 ans :

« Vivre dans la misère ne veut pas dire être dépourvu d'intelligence, il est essentiel de crier très fort cela.

Trop souvent, on essaye de palier la pauvreté en mettant en place des réponses qui ne sont pas pensées, réfléchies avec ceux qui la subissent.

Trop souvent, on nous enferme en considérant que les pauvres ne souhaitent que le boire, le manger et un toit.

Et pourtant si l'on nous écoute, si l'on nous en donne les moyens comme cela a été fait durant ce programme Quart Monde-Université, le croisement des savoirs est possible, notre livre le prouve. »

Je vous remercie

Ségoène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

M. le Ministre, cher Thierry Mandon, Mesdames et Messieurs bonjour à tous.

Je veux d'abord évidemment vous remercier pour votre invitation à ce colloque. Je veux d'emblée vous dire que j'ai probablement une connaissance moins pointue des mots qu'il faut utiliser et donc je vais démarrer en disant qu'en tant que Secrétaire d'État en charge du Handicap et de la Lutte contre l'Exclusion, la participation des personnes concernées à la définition des politiques qui justement les concernent est un sujet qui me tient particulièrement à cœur depuis maintenant trois ans.

Alors, c'est vrai que dans ce domaine-là il y a certains secteurs qui sont plus en avance que d'autres, le handicap en est un, puisque ça fait maintenant des années et des années que des associations représentant les personnes en situation de handicap participent aux politiques publiques, et il est vrai que c'est souvent les associations de familles et pas forcément les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Cela dépend un peu de type de handicap mais c'est aussi quelque chose qui est en train de

bouger extrêmement vite actuellement.

En revanche, en matière de lutte contre l'exclusion, il reste encore beaucoup à faire et l'initiative d'aujourd'hui, celle qui nous rassemble, est encore trop rare parce que la participation de celles et ceux qui vivent dans la précarité à l'élaboration des politiques publiques est encore tout à fait insuffisante.

Parce que pendant très longtemps tout simplement on a considéré que les politiques de solidarité devaient s'imposer aux personnes concernées par ces politiques de solidarité alors même qu'elles sont censées apporter des solutions.

Mais comment peut-on imaginer apporter des solutions à des personnes si justement on ne leur a pas demandé leur avis, et pendant longtemps aussi la recherche sur les questions de pauvreté s'est faite sans y associer les personnes elles-mêmes et l'état actuel des savoirs s'est construit très largement sur des études et des recherches qui peuvent être considérées comme trop distantes des personnes, des populations qu'elles prétendent approcher.

Impliquer les personnes concernées dans la recherche en travail social c'est donc une nécessité parce que les personnes qui vivent elles-mêmes dans la précarité ont l'expérience des difficultés, et cette expérience nourrit un savoir propre, un savoir qui ne s'apprend pas dans les livres et qui ne s'apprend pas sur les bancs d'une université.

Lorsque par exemple on est une femme seule et sans emploi avec des enfants, arriver à les nourrir, à s'en occuper, cela nécessite de la créativité, des ressources et des connaissances qu'on n'a pas forcément si on n'a pas vécu cette situation.

De la même façon, qui d'entre nous peut prétendre parler de la vie dans la rue si il ou elle n'a pas déjà vécu les angoisses de celui ou celle qui ne sait pas où dormir le soir même, et de la même façon on peut difficilement décrire soi-même le sentiment qu'on ressent lorsqu'on fait la manche dans la rue.

Donc il est important de reconnaître la légitimité des personnes à intervenir dans le processus de recherche qui vise leur situation.

La recherche participative qui rapproche le chercheur de la personne est essentielle car elle doit permettre de se poser les bonnes questions.

Quelles sont les priorités des personnes qui vivent dans la pauvreté ? Selon quels indicateurs ces personnes vont évaluer l'efficacité des dispositifs qui leur sont destinés ? Est-ce que ce sont les mêmes indicateurs que ceux qui sont choisis par ceux qui décident des indicateurs ?

En matière par exemple d'accès à l'emploi, les dispositifs de soutien aux personnes en difficulté comme les contrats aidés ou le secteur de l'insertion par l'activité économique s'évaluent essentiellement au regard du taux d'emplois de sortie du dispositif.

Et pourtant, pour les personnes, l'accès progressif à l'autonomie par exemple, le sentiment d'émancipation, le sentiment d'utilité sociale peuvent tout autant être des indicateurs de réussite, mais qui ne vont pas être pris en compte dans l'évaluation de cette politique publique. Si la recherche doit permettre de trouver des solutions innovantes aux problèmes d'aujourd'hui, il est essentiel que les besoins soient définis avec les personnes elles-mêmes.

Rapprocher les chercheurs et les personnes en situation d'exclusion doit également éviter de tirer des mauvaises conclusions.

Par exemple, peut-on conclure, comme le font certains, que le fort taux de refus de prise en charge d'hébergement parmi celles et ceux qui sont sans domicile prouve qu'une partie des personnes choisisse volontairement de vivre à la rue ? Vous savez, c'est quelque chose qu'on entend souvent. Non ! Mais les gens en fait refusent d'aller

dans les hébergements donc c'est (soi-disant) parce qu'ils choisissent et préfèrent être dans la rue. Et en réalité quand on fait des entretiens réguliers avec les personnes qui vivent dans la rue, je ne dis pas que c'est toutes, cela permet de comprendre pourquoi les refus sont fréquents : conditions de sécurité et d'hygiène décente jugées parfois trop mauvaises, crainte de contrôle administratif pour ceux qui ont des difficultés administratives, qui sont sans-papiers, et impossibilité aussi parfois de les intégrer avec leurs animaux de compagnie.

Bref, il peut y avoir toute une série de raisons qui n'ont rien à voir avec le fait de vouloir à tout prix être dans la rue. Chacun l'aura compris.

Pour comprendre les besoins, les situations des uns et des autres, pour analyser les pratiques et penser l'avenir de l'action sociale, il faut donc développer de nouvelles méthodologies de recherche qui associent les personnes directement concernées. Et le processus de recherche participative finalement quel est son objectif ? Faire des personnes concernées des contributeurs utiles et pas seulement des objets d'études.

Cette participation est importante aussi parce que, de mon point de vue, c'est un levier d'émancipation et d'insertion. C'est ce que les anglo-saxons appellent « l'empowerment », puisque cela inverse le cercle vicieux qui s'est mis en place avec des discours stigmatisant qui sont encore malheureusement extrêmement nombreux, tous ces discours qui prétendent que quand est pauvre, on est le principal responsable de sa situation, ces discours qui, ont le sait, contribuent à miner la confiance des gens et ne permettent pas d'avancer dans son propre parcours personnel et dans la société.

La participation permet justement d'inverser cela.

Alors évidemment la participation ne se fait pas sans résistance.

Il y a un exemple que je connais bien, c'est celui de la médecine de par mon métier d'origine. Je viens d'un secteur où cela s'est fait relativement facilement. Ma spécialité c'est le VIH. Quand il y a eu l'épidémie de sida, quand les nouveaux traitements sont arrivés, finalement les patients et les médecins ont travaillé ensemble et découvert ensemble comment se prenaient ces traitements, les différents effets secondaires, comment on pouvait améliorer les choses, etc.

Mais il y a d'autres domaines, moi encore récemment, quand je parlais à un professeur pour lui expliquer qu'il fallait faire participer les personnes autistes à la formation des professionnels qui travaillent dans le domaine de l'autisme, il m'a répondu assez vertement *« mais enfin on ne fait pas participer les opérés de l'appendicite à la formation des chirurgiens ! »*, bien qu'on devrait !

Donc, vous voyez, les résistances sont encore assez importantes mais il faut analyser pourquoi il y a ces résistances. Elles peuvent venir d'une mauvaise compréhension de la dimension participative parce que la participation ce n'est pas l'évaluation du travail des professionnels, c'est simplement reconnaître qu'on ne peut pas trouver de solutions durables si on n'a pas pris en compte les besoins ou le ressenti des personnes qui sont concernées. Il ne s'agit pas que le chercheur soit soumis aux contraintes dans ses objets d'études, mais simplement qu'il ou elle bénéficie des retours d'expérience, d'avis qualitatifs qui l'aident à l'orienter dans son travail. La participation, il ne faut pas non plus que ce soit en quelque sorte la déclinaison d'une vision paternaliste qui se confondrait avec une approche éducative. Si les personnes doivent être associées, c'est avant tout pour prendre en compte leur avis, leur expertise, c'est une condition d'efficacité. La participation ne doit pas être utilisée pour se donner bonne conscience, mais c'est vrai quand je parle devant ATD Quart Monde, je risque d'enfoncer des portes ouvertes, mais quand même il faut le dire. Il ne faut pas non plus que ce soit un outil de contrôle social, ça doit vraiment apporter quelque chose à la connaissance des besoins

et à la définition des solutions innovantes.

A l'inverse, je dirais, qu'il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse. Il ne faut pas non plus considérer que parce qu'une personne a vécu une situation de précarité ou parce qu'elle-même est en grandes difficultés, du coup tout ce qu'elle va dire est forcément beaucoup plus exact que ce que quelqu'un d'autre dirait, parce que l'inverse arrive aussi parfois.

Dans le domaine de la recherche puisqu'on est ici au CNRS, certains diront qu'il faut une distanciation entre le chercheur et son objet, mais c'est précisément ce raisonnement qui voudrait séparer le savoir et l'expérience et c'est précisément de mon point de vue l'erreur que nous ne voulons pas faire. Et ce chantier de la participation est quelque chose qui a été essentiel au sein de ce gouvernement. Nous avons renforcé d'abord la représentation des personnes concernées dans les instances nationales en consolidant le huitième collège du Conseil National de Lutte contre les Exclusions (CNLE) mais aussi en consolidant le Conseil Consultatif des Personnes Accompagnées (CCPA) et, conformément au plan d'action pour le travail social et le développement social, nous avons sollicité auprès du nouveau Haut Conseil du Travail Social un rapport visant à identifier les différentes instances dans lesquelles la participation des personnes concernées devait être instaurée pour permettre ensuite une réforme de la gouvernance de ces instances.

Nous avons aussi fait réaliser un kit de la participation qui a été diffusé dans une journée en novembre 2016 et qui a vocation à servir de guide méthodologique à tous ceux qui souhaitent avancer sur ces questions de la participation, parce qu'on peut imaginer aussi que ça se passe au niveau des collectivités locales, et pas seulement au niveau de l'État, mais il y a toute une série de questions pratiques à résoudre.

Plus largement, nous avons tenté avec plus ou moins de succès d'associer des personnes aux choix stratégiques qui ont été pris en matière de handicap avec le Conseil national consultatif des personnes handicapées. En matière de lutte contre l'exclusion, je voudrais citer l'exemple de la réforme des formations initiales des travailleurs sociaux que nous avons initiée en 2016 et pour laquelle nous avons souhaité instaurer un groupe miroir. Qu'est-ce que c'est que ce groupe miroir ? C'est un groupe composé de personnes qui sont accompagnées par des travailleurs sociaux et donc ce groupe a vocation à interagir avec les professionnels dans la définition des besoins de formation et de compétences des travailleurs sociaux.

On peut donc dire à l'évidence que la recherche participative est un vecteur d'amélioration des politiques publiques. Il est important que ces politiques puissent s'appuyer sur le secteur scientifique, mais bien sûr sur un secteur scientifique connecté aux enjeux du quotidien, et c'est dans cet esprit que nous avons lancé avec Thierry Mandon, et aux côtés du Président de la République, en janvier dernier, la Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain qui aura pour vocation d'accompagner l'évaluation scientifique réalisée par des chercheurs de projets porteurs, de projets innovants d'action sociale.

C'est dans cet esprit également qu'avec Thierry nous avons lancé en 2016 un appel à projets de recherche pour appuyer des projets visant à améliorer les connaissances sur les conditions de la participation des personnes aux politiques, notamment pour comprendre quels sont les facteurs qui déclenchent l'engagement dans une dynamique de participation et qui conduisent les personnes à rester impliquées.

Deux premiers projets ont été sélectionnés et je souhaite que cette dynamique se poursuive en 2017.

Je voudrais donc en conclusion bien sûr saluer l'initiative de ce colloque et remercier

particulièrement le CNRS de mettre son savoir, ses connaissances, sa renommée et cette salle au service d'une société plus inclusive et plus ouverte. Je veux évidemment remercier les bénévoles et les salariés d'ATD Quart Monde et remercier plus globalement ATD Quart Monde de tout ce travail qui est fait depuis des années pour porter justement cette question de l'importance de la participation de tous aux politiques de demain.

Et c'est vrai qu'à un moment important pour notre pays où se multiplient notamment des discours stigmatisant le supposé assistanat, qui visent les personnes qui vivent dans la pauvreté, bien des initiatives comme celle-ci contribuent, j'en suis persuadé, à rétablir la vérité sur le combat que vivent en réalité au quotidien les personnes qui vivent dans la précarité. C'est une excellente chose et je vous souhaite d'excellents travaux. Je serai très attentive évidemment aux actes du colloque et à tout ce qui aura pu se dire ici. Merci.

Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Merci, j'espère ne pas avoir à répéter des choses qui viennent d'être dites. Je commence par d'abord le plaisir d'être ici mais, beaucoup plus que le plaisir, la conviction que c'est un moment extraordinairement important que cette journée de travail.

Premier point, on peut s'étonner qu'il ait fallu autant de temps pour qu'une telle rencontre que je qualifierai d'évidente ait lieu ici car la rencontre entre ATD Quart Monde, le CNRS et le Cnam a pour moi la force de l'évidence.

ATD Quart Monde, association qui a quand même de longues années d'expérience, a la particularité d'être dans le champ social une association qui réunit des bénévoles très engagés dans l'action et qui réfléchissent.

Les bénévoles d'ailleurs de toutes les associations qui s'engagent réfléchissent.

Mais ATD a placé l'exigence de réflexion sur ses propres pratiques depuis ses premières heures à un niveau particulièrement élevé. Il y a dès l'origine cette idée qu'on fait mais qu'on réfléchit à ce qu'on fait et qu'on se pose des questions qui vont bien au-delà de son engagement. C'est vrai pour l'institution, mais c'est vrai, pour avoir côtoyé bon nombre d'entre eux dans des activités diverses que j'occupais il y a quelques années, que chacun des militants de cette association a cette identité particulière.

Le CNRS en France souffre de plusieurs injustices.

La première c'est que c'est le premier organisme de recherche du monde. Personne ne le sait, trop peu de gens le savent et comme les gens du CNRS sont des gens modestes, eux-mêmes ne le rappellent pas assez, il n'y a pas d'arrogance particulière à en tirer, mais la nécessité de toujours rappeler que dans le patrimoine scientifique français cette institution est une institution de rayonnement international des sciences françaises,

La deuxième c'est que quand on pense CNRS, pas ici dans cette salle, mais quand on interroge les gens, ils parlent de physique, chimie, sciences dites dures, or le CNRS c'est un remarquable organisme de recherche en sciences humaines et sociales, avec, je le dis ici sans flatter personne, ils se reconnaîtront, avec une exigence particulière plus marquée ces dernières années encore sur l'accessibilité des sciences sociales au grand public, un travail sur la sémantique, sur les mots qu'on utilise en sciences humaines et sociales qui parfois éloignent les citoyens de cet univers et une volonté finalement de redescendre d'un piédestal qui tout particulièrement pour les sciences humaines et sociales n'a pas lieu d'être.

Le Cnam c'est l'interface entre des mondes différents, ici l'associatif, la recherche, les

pouvoirs publics et à un autre moment la vie économique, professionnelle, l'entreprise et les savoirs académiques, c'est un marieur le Cnam.

Et vous voilà enfin réunis dans ce lieu comme une évidence qui a mis longtemps à cheminer, mais qui a la force corrosive je l'espère de toutes les évidences.

Deuxième point, de mon point de vue et en ces temps particuliers, le problème numéro un du pays, c'est la fabrique des décisions publiques.

C'est simple si je résume ce que je crois concevoir de notre vie publique, quelle que soit l'option politique que vous faites rentrer dans la machine, premièrement il en ressort quelque chose qui n'a rien à voir avec ce qui va se faire après et deuxièmement à peu près toujours la même chose, il y a une autonomisation de la machine à décider pour une raison qu'on ne va pas développer là, extraordinairement forte qui explique ce que trop de français vivent comme une paralysie de la puissance publique.

Des démarches comme les vôtres, cette journée, qui sont des démarches de revitalisation au sens premier du terme d'une partie de la machine à décider, en l'occurrence celle qui porte principalement sur l'élaboration des politiques publiques, qui peut aussi porter sur l'évaluation, je crois que vous y travaillez cet après-midi mais ces démarches-là sont typiquement des démarches qui peuvent permettre de rénover cette fabrique à décider sans lesquelles la défiance persistante que nos concitoyens ont à l'égard de la décision publique perdure. Et notre présence ce matin, conjointe avec Ségolène, c'est la conviction que ce que vous faites est vraiment vital au sens premier du terme, vous remettez, par la co-production scientifiques et acteurs associatifs, dans cette machine, à un endroit stratégique, la phase d'élaboration des politiques publiques, vous la revitalisez, vous y remettez de la vie, une brique seulement de tout ce qu'il y a à réformer dans la longue chaîne de la fabrique des politiques publiques mais c'est une chaîne absolument essentielle.

Troisième point: l'excellence. Les sciences participatives ce n'est pas un club, ce n'est pas une amicale de gens pleins de bonnes intentions, associatifs et chercheurs, qui se disent qu'il faut bien qu'on fasse quelque chose ensemble parce que ça va mal. Non, c'est de la science, la recherche participative c'est de la Recherche avec « R » majuscule c'est donc des processus, des méthodologies, des exigences, des certifications qualités tout au long de la production, qui sont essentielles.

Et là aussi je me réjouis de votre programme notamment des ateliers de cet après-midi qui prennent les choses vraiment par le bon bout. Les chercheurs ne sont pas là pour faire plaisir aux associatifs, les associatifs pour donner des idées aux chercheurs, ils sont là ensemble pour produire de la science, de la science qui soit reconnue comme telle, qui soit reconnue nationalement et internationalement comme telle, et donc il faut mettre au plus haut le degré d'exigence, d'excellence et c'est-ce que vous avez décidé de faire.

Quatrième et dernière chose très simple, l'objet particulier qu'est la pauvreté par rapport à ces ambitions- là. On retrouve-là ce que je le disais sur l'importance des mots. Le mot même de pauvreté, induit déjà une distance.

Le pauvre, entre l'ambition de faire participer à la production scientifique et plus généralement à la définition des politiques publiques, et la réalité quand on qualifie quelqu'un de pauvre, et c'est comme ça qu'il s'appelle, mais on voit bien que finalement on le met à distance. Il est à distance naturellement lui-même, il est privé de moyens, il est privé de possibilités, très souvent de parole et parfois de regard, mais le qualifier de pauvre, c'est le mettre à distance. Chaque mot compte surtout quand on a une démarche scientifique, mais surtout ce qui compte c'est l'objectif.

Vous êtes ici pour mieux comprendre ensemble, pour éradiquer, pour lutter contre ce mécanisme séculaire, multiséculaire, qui n'est pas que français, qui fait que des pauvres il y en a beaucoup, partout, depuis longtemps, et on ne peut pas se résigner à ça. C'est donc une compréhension branchée sur une volonté politique au sens noble du terme de préparation à une action beaucoup plus performante mais aussi à des réformes de structure car il y a des raisons qui expliquent la pauvreté. C'est cela que vous voulez faire ensemble.

Je voudrais en conclusion répondre à Mme la Présidente qui, dans son propos, disait comment on peut pérenniser cela. Peut-être que vous allez en chemin aujourd'hui répondre à cette question. En tous les cas avec Ségolène Neuville si on peut vous y aider, si on peut faire de cette démarche aujourd'hui une démarche durable, qui réponde aux principes de la science, de la recherche, si on peut consolider des outils ou des moyens de recherche dans ce domaine, on le fera, soyez assurés de ça. Merci.

Les éléments constitutifs d'une recherche participative en croisement des savoirs et des pratiques impliquant des personnes en situation de pauvreté

Marianne de Laet, volontaire ATD Quart Monde
Françoise Ferrand, volontaire ATD Quart Monde
Doris Mary, militante ATD Quart Monde
Luigi Mosca, chercheur en Physique

Cette intervention était accompagnée par un diaporama - les textes des diapositives projetées sont indiqués en italique dans le texte.

Luigi Mosca : Nous allons présenter les éléments constitutifs des recherches participatives en croisement des savoirs et des pratiques impliquant des personnes en situation de pauvreté. C'est une démarche qui est née au sein du mouvement ATD Quart Monde.

Doris Mary : Pour nous, il y a une différence entre les recherches participatives et le croisement des savoirs. Une recherche participative, c'est répondre à des questions qui sont prédéfinies à l'avance et dans la recherche en croisement des savoirs, on confronte nos idées à celles des universitaires et des chercheurs d'où la différence qu'on fait entre les deux.

Les origines

1957 Création du Mouvement ATD Quart Monde par Joseph Wresinski au Camp des sans logis de Noisy le Grand

1961 : Création du bureau de recherches sociales qui deviendra l'Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines

Françoise Ferrand : Les origines de ces recherches participatives en croisement des savoirs remontent à l'origine du Mouvement ATD Quart Monde par Joseph Wresinski, au camp de sans-logis à Noisy-le-Grand. Il vivait dans le camp avec des familles dans des conditions très difficiles et quatre ans après son arrivée dans ce camp, il crée un bureau de recherches sociales qui deviendra en 1967 l'institut de recherche et de formation aux relations humaines.

ATD au démarrage c'était Aide à Toute Détresse et le Mouvement s'appelait ATD

Science et Service. Avec le temps, l'évolution, ATD est devenu Agir Tous pour la Dignité, ATD Quart Monde.

1972 : Création de la première Université populaire Quart Monde

Doris Mary : L'Université populaire est composée de personnes vivant dans la précarité et des personnes qui ne sont pas en situation mais ils luttent ensemble contre les injustices liées à la pauvreté. L'Université populaire se réunit une ou deux fois selon les régions par mois autour d'un thème lié à un fait de société où des invités sont inclus lors des plénières autour du thème.

L'Université populaire c'est un lieu où on apprend à prendre confiance en soi pour prendre la parole en public et la parole est toujours donnée en premier à celui qui a le plus de mal à s'exprimer.

Françoise Ferrand : Actuellement il y a une dizaine d'Universités populaires Quart Monde régionales en France et dans plusieurs pays européens et aussi en Amérique du Nord et Amérique latine.

Les premières recherches en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté, militants d'ATD Quart Monde

Doris Mary : Un militant au sein d'ATD est une personne qui vit la galère, qui dénonce toutes les injustices et qui est dans l'action avec les autres.

1996-2002 Deux programmes expérimentaux franco-belges de recherche, formation, action. Le croisement des savoirs et des pratiques.

Quart Monde – Université, avec l'Université européenne de Tours et la FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale) de Louvain la Neuve. « Le croisement des savoirs . Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble »

Luigi Mosca : Ici le mot-clé, c'est « pensent ». Ce programme a consisté à croiser deux types de savoir dont l'un était déjà à priori reconnu, le savoir universitaire, avec un autre savoir celui à priori non reconnu, celui des personnes en situation de pauvreté. Cette démarche repose sur la reconnaissance du fait que les personnes en situation de pauvreté ont une pensée, ont un savoir comme tout le monde, et ce savoir est indispensable pour arriver à cerner, à comprendre la réalité des personnes les plus pauvres mais aussi à comprendre les enjeux de la société tout entière et du monde.

. Quart Monde Partenaire, avec l'Université européenne de Tours et l'Institut Cardijn de formation de travailleurs sociaux, à Louvain la Neuve. « Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble ».

2006 Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Françoise Ferrand : A nouveau un programme expérimental pour savoir si ce croisement que nous avons fait avec des universitaires était aussi possible et pouvait donner des résultats avec des professionnels de différentes institutions très variées. De ce programme Quart Monde Partenaire sont nées des pistes pour envisager des programmes de co-formation dans les différents instituts de formation des professionnels travaillant dans le champ de l'intervention sociale, que ce soit la justice, le logement, le travail social, la médecine, etc.

Les acteurs auteurs de ces deux programmes se sont réunis et ont voulu mettre sur papier tout ce qu'ils avaient découvert comme exigences pour mener le croisement des

savoirs et cela a donné lieu en 2006 à la Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ils ont aussi donné naissance au Réseau Wresinski Participation, Croisement des savoirs.

Luigi Mosca : Après ces deux programmes fondateurs, il y a eu tout un développement dont on va vous parler.

Et depuis ?

Les recherches en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté sont menées en partenariat universitaire-associatif (associations dans lesquelles les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et exercent leur pouvoir d'agir).

Doris Mary : L'association est importante pour nous parce qu'on est ensemble, on porte la parole de plusieurs. Être au sein d'une association apporte la confiance. Je connais mes capacités personnelles mais j'ai besoin de cette force de l'association dans laquelle je suis. Je compte sur elle. Si j'étais toute seule pour affronter certains chercheurs, je me ferai « bouffée, avalée ». J'ai besoin d'être entourée de mon association.

En Belgique, 2002-2003 : Une autre approche des indicateurs de pauvreté, avec l'Observatoire social européen, l'Université d'Anvers et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Marianne de Laet : Suite à ces deux programmes expérimentaux, Quart Monde - Université et Quart Monde Partenaire, une des premières suites a été la recherche en croisement des savoirs menée en Belgique sur une autre approche des indicateurs de pauvreté. C'est une recherche qui s'est faite dans les suites du Rapport Général sur la Pauvreté en 1994 en Belgique. Pour la première fois un rapport sur la pauvreté a été élaboré et écrit avec des personnes en situation de pauvreté et leurs associations. Et dans les suites de ce rapport, cette recherche sur les indicateurs de la la pauvreté a été faite en partenariat avec l'Observatoire social européen, l' Université d'Anvers et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. En tout 23 personnes ont été co-chercheurs dans cette recherche, à la fois des chercheurs universitaires, des travailleurs sociaux, des représentants d'associations et des personnes en situation de pauvreté, membres d'associations à la fois flamandes et francophones dont ATD Quart Monde. Une équipe pédagogique de cinq personnes, une équipe mixte de chercheurs universitaires et d'animateurs associatifs a assuré la méthodologie de la recherche.

Au Québec/Canada :

2012-2015 : Recherche-action en Croisement des savoirs avec l'Université de Sherbrooke, ÉQUIsanTÉ

2014-2016 : Recherche-action en Croisement des savoirs avec l'Université de McGill, Croiser les savoirs pour améliorer les pratiques

Au niveau international :

2016-2019 : Recherche internationale en Croisement des savoirs avec l'Université d'Oxford, La pauvreté sous toutes ses formes : déterminer les dimensions de la pauvreté et leurs mesures.

Marianne de Laet : A partir de 2012 deux recherches actions en croisement des savoirs ont été menées au Québec.

La recherche EQUISanTE était une recherche en partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Des universitaires de cette université, des professionnels de deux unités de médecine familiale (des médecins, infirmières, psychologues, secrétaires), des personnes en situation de pauvreté, militants d'ATD Quart Monde, ont ensemble déterminé leur question de recherche : quelles sont les barrières entre les personnes en situation de pauvreté et les équipes de soins ? Ensemble, et en croisement des savoirs, ces personnes ont essayé de répondre à cette question en utilisant la méthode du photo-voix.

Très vite après et même un peu en même temps, une autre recherche a vu le jour : Croiser les savoirs pour améliorer les pratiques. Cette recherche a été faite en partenariat avec l'université de McGill à Montréal, des chercheurs universitaires, des dentistes et hygiénistes dentaires, des personnes en situation de pauvreté, militants ATD Quart Monde et du Front commun pour les assistés sociaux du Québec, ont ensemble essayé de répondre à la question de recherche : comment améliorer les relations entre professionnels dentaires et des personnes bénéficiaires d'aide sociale ? Ils sont partis de récits d'expérience, d'interactions entre ces deux mondes. Ils les ont analysés ensemble, trouvé les nœuds, nommé et décrit les problèmes et cherché des solutions.

Plus récemment, au niveau international, une nouvelle recherche a vu le jour : la pauvreté sous toutes ses formes. Déterminer les dimensions de la pauvreté et leur mesure. Cette recherche se fait en partenariat avec l'université d'Oxford et avec des universitaires de sept pays : Bangladesh, Bolivie, États-Unis, France, Royaume-Uni, Tanzanie et Ukraine. Dans chaque pays se met en place une équipe de recherche composée d'universitaires de différentes disciplines (sociologue, anthropologie, économie, statistiques et d'autres), des praticiens de différents domaines (enseignement, action sociale, santé). Et dans chaque pays il y a aussi des personnes en situation de pauvreté, militants ATD Quart Monde ou membres d'autres associations de lutte contre la pauvreté. L'équipe de pilotage international est composée à la fois de personnes associatives d'ATD Quart Monde et de chercheurs d'Oxford dont plusieurs sont ici. Il y a aussi un comité scientifique mis en place avec des experts internationaux.

Qui est impliqué dans ces recherches ?

. Une équipe de recherche avec

- des chercheurs universitaires de différentes disciplines,

- des praticiens de différents domaines relatifs aux thèmes de la recherche (domaine de la santé, domaine social, ...)

- des personnes en situation de pauvreté, membres d'associations de lutte contre la pauvreté.

. Une équipe d'animation et de coordination

. Un conseil scientifique

Marianne de Laet : Quand on fait des recherches en croisement des savoirs, il y a une équipe de recherche composée à la fois de chercheurs universitaires souvent de différentes disciplines, de praticiens de différents domaines relatifs au thème de recherche et de personnes en situation de pauvreté toujours membres d'associations de lutte contre la pauvreté. Il y a de toujours aussi une équipe d'animation et de coordination. Il ne suffit pas de mettre autour d'une table toutes ces personnes différentes pour que ça marche. Il faut que l'animation soit réfléchi, préparée.

Toujours, ces équipes d'animation sont mixtes avec des universitaires et des personnes du milieu associatif. Ensemble, ils sont responsables de l'avancement des travaux et de la méthodologie. Et bien souvent on met en place un conseil scientifique qui suit les travaux.

Pourquoi ces recherches en croisement des savoirs ?

Grâce à la contribution et la mise en dialogue des différents types de savoirs on obtient une meilleure compréhension de la réalité.

Luigi Mosca : Je voudrais développer un petit peu ce point parce que je crois que c'est vraiment le noyau dur de toutes ces recherches.

Quel est l'objectif que l'on s'est donné ? L'objectif est celui de se rapprocher le plus possible d'une connaissance de la réalité. C'est la raison d'être de ce croisement. Et maintenant on sait que cette orientation peut soulever d'autres questions, voire même des critiques. C'est la question de l'objectivité. Est-ce que votre démarche est vraiment scientifique ? Est-ce qu'elle est objective ?

Souvent ces remarques impliquent l'hypothèse que, en sciences humaines, une objectivité absolue est possible, ce qui ne paraît pas être une évidence. Et l'autre aspect, moi je suis physicien donc j'aurais tendance à raisonner aussi par analogie par rapport à ma discipline et même dans les sciences dites dures, en physique, pour s'approcher de la connaissance de la réalité dans un domaine fondamental celui de la micro physique, du nucléaire, celle des particules dites élémentaires, il a été nécessaire de développer l'approche de la physique quantique et cette approche impliquait d'abandonner une caractéristique qui jusque-là était absolument fondamentale, celle du déterminisme, d'une représentation déterministe de la réalité physique. Et ça ne s'est pas passé d'une manière simple, ça a provoqué des résistances, y compris chez un certain Albert Einstein qui a passé toute sa vie pour essayer de trouver des alternatives qui auraient permis de retrouver un déterminisme. Et finalement, on se rend compte que c'est bien le prix à payer pour pouvoir développer une connaissance, une interprétation de la micro physique.

C'est pour dire que dans ces démarches, la chose essentielle c'est de se poser la question : est-ce qu'elle nous rapproche ou est-ce qu'elle nous éloigne de la connaissance de la réalité ? C'est par rapport à ça je crois que c'est important de développer un débat et de voir les relations après avec la subjectivité, l'objectivité, le caractère scientifique.

Doris Mary : Confronter le savoir de différence horizons ce n'est pas chose facile, ça se confronte, s'entrechoque. Il faut laisser tomber les préjugés parce qu'on est tous porteurs de préjugés. Il faut que ce travail se fasse sur plusieurs jours. Et du coup on comprend mieux les situations. Si on se base sur une recherche sur la pauvreté, on va essayer d'échanger et de déterminer ce mot. Les personnes qui vivent la pauvreté vont vous apporter la réalité quotidienne de la galère, la recherche d'emploi, de compter l'argent chaque fin de mois, se baisser pour avoir les prix les moins chers, beaucoup de frustrations, de privations, les difficultés pour accéder aux soins, ne pas aller dans certains lieux culturels (cinéma théâtre). Et de leur côté, les chercheurs vont donner leur point de vue sur la pauvreté auquel ils ont eu accès à travers leurs enquêtes, leurs livres, tout ce qui leur donne leur point de vue recherche. Et du coup quand ces deux points de vue se confrontent et que l'on met tout en commun on aura une vision plus réelle de la vie et de mieux arriver à se comprendre. Je voudrais aussi dire qu'il n'y a pas que la misère financière, de l'argent, il y a aussi la misère affective due à des blessures de la vie, de l'enfance.

Ce que ces recherches nous ont appris :

- *L'importance de l'adhésion de tous au thème de la recherche, à partir d'intérêts parfois différents*
- *L'importance de l'implication de tous les co-chercheurs dans toutes les étapes de la recherche (élaboration de la question de recherche, collecte des données, analyse, écriture des résultats)*
- *L'importance d'une alternance d'un travail en groupes de pairs et en plénière et donc d'une co-animation de la recherche*
- *L'importance et la fierté de diffuser les résultats à plusieurs voix*

Françoise Ferrand : Le thème de la recherche peut être déterminé par des chercheurs, une association mais c'est une adhésion libre, volontaire de chacun. En aucun cas cela ne peut être une injonction faite à des personnes en situation de pauvreté, une obligation de participer à une démarche de Croisement des savoirs.

Même si le thème a été fixé par un des groupes d'acteurs, l'élaboration de la question de recherche sur le thème se fait en croisement. Par exemple, quand on a travaillé sur la question du savoir dans le premier programme expérimental, il a fallu plusieurs mois pour déterminer que la recherche porterait sur la question : à quels conditions le savoir est-il libérateur ?

Chacun apporte des données suivant son champ de compétences, les chercheurs apportent leurs données scientifiques et les personnes qui vivent la précarité apportent non seulement leur propre témoignage mais font aussi des enquêtes, des interviews dans leur propre milieu ou auprès des travailleurs sociaux avec un guide d'enquête élaboré par le groupe de recherches.

Le groupe de recherche met ensemble les données pour les analyser, cela veut dire qu'il faut une formation à l'analyse qui se fait pendant ce temps, et enfin l'écriture des résultats qui n'est pas le plus facile, en respectant les écritures de chacun pour que les résultats puissent être lus dans les différents milieux : scientifique mais aussi de la précarité.

L'autre point que nous avons appris, c'est l'importance d'une alternance du travail en alternance entre groupes de pairs et en plénière pour préserver la liberté de chacun. Il faut dire aussi que ces recherches en croisement ce ne sont pas des longs fleuves tranquilles. Il n'y a pas un consensus mou qui se fait parce qu'on est des gens de bonne volonté, il y a parfois des conflits, des conflits intellectuels qui peuvent être violents parce qu'on part de situations quand même vraiment très très différentes, de vécus très différents, de manières de penser et donc cela veut dire que le croisement engendre des conflits qui sont sains. Cette période de conflit fait partie du croisement et on ne cherche pas à aboutir obligatoirement à un consensus. Il faut préserver la liberté de chacun, la liberté de chacune des communautés, scientifique, professionnelle, associative. Mais on cherche quand même jusqu'où on peut aller ensemble. Et c'est ça l'originalité du croisement.

Enfin le dernier point, c'est l'importance de la fierté de diffuser les résultats à plusieurs voix. La chance que l'on a eue avec le premier programme Quart Monde – Université, c'est qu'on avait cette publication du livre « Le croisement des savoirs » qui a été très largement diffusé par les radios ou les journaux et bien souvent cette diffusion a été faite à deux ou trois voix : un scientifique, un militant ou/et un volontaire permanent du Mouvement ATD Quart Monde. Cette diffusion à deux ou trois voix, cela veut dire que chacun ne diffuse par seulement son propre point de vue mais est capable de dire voilà à quoi nous sommes arrivés en croisant nos savoirs.

Les moyens humains et matériels mis en œuvre :

- *Une équipe de co-animation de la recherche dont un animateur associatif avec le groupe des personnes en situation de pauvreté*
- *La rétribution des personnes en situation de pauvreté*
- *Le rythme et la durée de la recherche*

Marianne de Laet : Un premier croisement se passe au niveau de l'équipe de co-animation. Dans cette équipe, l'animateur associatif fait équipe avec les personnes en situation de pauvreté, avec le groupe, et cela prend beaucoup de temps et beaucoup de moyens pour les soutenir, pour vraiment vivre cette aventure avec ce groupe. Et souvent au début on sous-estimait le temps et l'énergie que ça prend donc c'est à prévoir dès le début.

Un autre moyen, c'est la reconnaissance financière, la rétribution des personnes en situation de pauvreté. Si l'on dit que l'on reconnaît leur savoir, cela passe par une reconnaissance financière et c'est à prévoir dans le budget de la recherche. Mais c'est aussi une question à poser au niveau législatif : comment faire pour que cela ne se retourne pas contre les gens ? C'est dans chaque pays à chercher comment c'est possible de faire cet effort de reconnaissance financière, cette rétribution pour les personnes en situation de pauvreté et je pense qu'en France et dans d'autres pays aussi comme l'Angleterre on a vraiment un chemin à faire. On prône la participation mais souvent le cadre législatif ne le permet pas vraiment.

Enfin, c'est l'importance du rythme et de la durée de la recherche. Cela prend du temps une recherche en Croisement des savoirs, beaucoup de temps. Le rythme et la durée doivent permettre que tous puissent suivre, apprendre et apporter, c'est le temps du mûrissement pour mieux comprendre. Une recherche en Croisement des savoirs ne peut se faire en quelques mois et cela aussi il faut le prévoir parce que ça a des conséquences budgétaires évidemment.

En conclusion

Luigi Mosca : Il n'y a pas de recette miracle dans cette démarche mais beaucoup de volonté et aussi de créativité pour que chacun et chaque groupe de pairs puissent bâtir son savoir et contribuer à la recherche, pour aller le plus loin possible comme on a dit à plusieurs reprises dans le dialogue et le Croisement des savoirs en tenant compte de la situation de départ.

Doris Mary : L'objectif est que le Croisement des savoirs participe à un réel changement de vie des personnes en situation de pauvreté, et donc à un renouvellement de nos démocraties - si ce n'est pas pour que ça change, je pense qu'on serait chacun resté chez nous. En premier lieu, je pense que ça permet d'enlever toutes ces étiquettes que l'on nous donne « les précaires » « les cas soc », cas sociaux je traduis, tout ce que l'on peut donner comme petits noms, mais simplement que l'on soit vus comme des citoyens comme tout le monde, des gens qui ont des savoirs mais c'est bizarre on ne va jamais les chercher. Trop de savoirs sont souvent ignorés parce qu'ils ne sont pas validés. On a tous besoin de ces savoirs, on a besoin des uns et des autres. On a besoin de recherches en croisement pour changer les pratiques que ce soit au niveau des soins, au niveau de l'éducation nationale, de la justice, etc. Et surtout, mettre en avant l'humain en premier.

Les résultats du séminaire épistémologique 2015-2016 sur l'épistémologie des recherches participatives en croisement des savoirs

Marcel Jaeger : titulaire de la chaire de travail social et d'intervention sociale au Cnam

Patrick Brun : docteur en sciences de l'éducation, chercheur ATD Quart Monde

Le contexte (Marcel Jaeger)

Les résultats qui sont présentés sont ceux d'un séminaire épistémologique qui s'est tenu sur les démarches participatives en croisement des savoirs en application d'une convention signée entre le Mouvement ATD Quart Monde et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

Les préoccupations épistémologiques et méthodologiques qui ont conduit à ce séminaire s'inscrivent dans l'idée que nous sommes dans un tournant même si le point de départ est assez ancien avec le constat d'une demande sociale forte par rapport à la participation et, plus qu'une participation institutionnelle, à une implication des personnes concernées par la pauvreté en lien avec des chercheurs et des professionnels. Il y a eu une époque surtout à la fin des années 60 où la participation était considérée comme illusoire. Les personnes en situation de pauvreté étaient perçues plutôt comme des bénéficiaires supposés ou des cibles consentantes de la compassion. On considérait alors souvent que les personnes concernées étaient responsables des difficultés et des manques qui les affectaient. Cette idée-là est encore très présente dans les cultures des professionnels de l'aide. De ce point de vue il y a eu des transformations assez radicales dans les politiques sociales. Un moment important c'est d'abord tout ce qui s'est passé avec la pandémie du sida et l'idée d'une expertise des personnes. On a aussi en tête l'esprit de la loi de lutte contre les exclusions introduisant une entrée plutôt par les droits avec la loi du 2 janvier 2002.

Il y avait dans cette période une affirmation de la dimension citoyenne. Par contre il y avait eu un doute qui portait, et qui peut porter encore aujourd'hui, sur la légitimité et la crédibilité des savoirs dont les personnes en situation de pauvreté peuvent être porteuses. C'est une des raisons pour lesquelles on est aujourd'hui ensemble.

En fait, je crois que ce qui nous a beaucoup réunis, c'est cette idée que, après avoir surtout eu une approche protectrice des personnes qu'il faut bien sûr préserver, les personnes les plus en difficulté ont des compétences et que ces compétences ne sont pas uniquement liées à des savoirs pratiques mais qu'elles montrent aussi des capacités de réflexion et d'élaboration. D'où l'objectif de favoriser des co-constructions de savoirs. Si bien qu'après un intérêt très poussé pour la recherche action, aujourd'hui on souhaite aller vers une recherche réellement participative. Dit rapidement, on passe d'une partie qui s'est jouée à deux entre des chercheurs et des professionnels de l'action sociale, à une partie qui se joue à trois. La présence de la thématique du non recours au droit avec l'implication dans le séminaire de l'ODENORE (Observatoire du non recours au droit) de l'Université de Grenoble avec Philippe Varin montre toujours cette préoccupation d'un décalage entre les personnes et les actions qui sont menées.

On parlera peut-être d'un autre dossier qui est celui de la validation des acquis de l'expérience. Le Cnam travaille sur cette question.

Je passe la parole à Patrick Brun qui présentera les intérêts des démarches participatives en croisement des savoirs avec les personnes en situation de précarité et

de pauvreté, tels que le séminaire les a identifiés et analysés.

Les bénéfices obtenus par croisement des savoirs à partir des trois problématiques identifiées dans le séminaire (Patrick Brun)

Dix sept ans après les premières expérimentations « Quart Monde - Université », et plusieurs dizaines de co-formations issues de « Quart Monde Partenaire », il apparaissait utile de réfléchir sur les questions épistémologiques et méthodologiques du croisement des savoirs. Tout aussi souhaitable était-il d'élargir cette réflexion à d'autres recherches participatives et de réunir pour chaque recherche les trois types d'acteurs qui les avaient menées, universitaires, professionnels et personnes en situation de précarité ou pauvreté :

- Une recherche sur les jeunes sortant de la protection de l'enfance. Cette recherche a été initiée par l'Université de Paris-Est, Créteil avec un village SOS villages d'enfants et des jeunes adultes issus de SOS villages d'enfants
- Une recherche sur la compétence des parents et la protection de l'enfance initiée par l'Université Populaire des Parents d'Albertville. Cette recherche associait des parents de cette association, un professionnel de la protection de l'enfance et un chercheur en sociologie de l'Université des lettres langues et sciences humaines de Chambéry.
- Et puis enfin celle de Quart Monde - Université qui vous a été présentée par l'équipe précédente.

Ce séminaire sur l'épistémologie des recherches participatives et en croisement des savoirs, s'est déroulé sur 2015-2016 et la préparation de ce colloque s'est tenue sur 2017.

La première session au mois de mai a porté sur l'identification des problématiques issues de ces trois types de recherche.

Trois types de problématiques ont été dégagés.

La première autour de la question des savoirs : de quelle nature sont les savoirs produits en croisement et en particulier les savoirs issus de l'expérience et comment la mise en relation, la mise en tension, la mise en dialogue des savoirs issus de l'expérience avec les savoirs issus de la science et ceux issus de la pratique permettent-elles des plus-values de la recherche ?

La deuxième problématique porte sur les conditions du processus relationnel mis en œuvre pour produire ce croisement des savoirs.

(Ceci a été évoqué dans l'intervention précédente)

Troisième problématique : la finalité et la validation d'une recherche action participative en croisement des savoirs.

Je vais reprendre ces trois problématiques puisque notre objectif était d'essayer avec les acteurs du séminaire épistémologique de dégager d'une part ce qui fait consensus, mais aussi ce qui fait débat et donc ce débat se poursuit en quelque sorte aujourd'hui avec ce colloque. Je présenterai les consensus et les dissensus (ou au moins les débats) entre les participants discutés au cours du séminaire de novembre 2015.

La question des savoirs

Les consensus ont porté d'abord sur la construction plurielle de la réalité. On s'est accordé sur le fait que la réalité est aussi à construire à partir d'apports cognitifs, émotionnels, expérientiels. Dans cette perspective, les trois types de savoir

représentent trois points de vue qui concourent en quelque sorte à la recherche d'une meilleure connaissance de la réalité : le point de vue des scientifiques bien sûr, le point de vue qu'on pourrait dire opérationnel, celui des praticiens, des professionnels, et entre les deux le point de vue qui est bien souvent négligé, souvent absent, qui est le point de vue existentiel.

Cet accord est d'autant plus important sur l'importance du point de vue existentiel que dans les opérations dont nous parlons avec des personnes en situation de précarité et de pauvreté, la question des langages, de mise en mots de l'expérience est une dimension fondamentale. Cette mise en mots n'est pas simplement un vecteur de l'expérience mais la manière de dire, la manière de présenter les choses est l'expression d'une pensée, d'une pensée originale, spécifique. Et cette spécificité s'exprime à travers un langage qui n'est pas forcément compréhensible immédiatement sans la mise en jeu de ces démarches de dialogue.

On a référé cette expérience à un mot de Lacan paraît-il, qui parle d'une « parole pleine », opposée (sous-entendu) à ce que pourrait être une parole un peu désincarnée de la science.

En ce qui concerne les débats sur cette question, on peut en reconnaître deux. Le premier est relatif au statut des expériences « subjectives », « militantes » ou de grandes souffrances au regard des critères de la science. Comment identifier ce statut ? En d'autres termes, « *comment l'épreuve se prête-t-elle à la preuve ?* »

Deuxième débat qui a été un peu récurrent au cours de ce séminaire, c'est la catégorisation en trois types de savoir. En effet, chacun des groupes d'acteurs se voit attribuer un type de savoir à décrire, à identifier, à construire. Mais est-ce que ça n'est pas réducteur, puisque chacun des acteurs, qu'il soit chercheur, qu'il soit professionnel, possède au fond d'une manière ou d'une autre chacun des trois types de savoir ? La catégorisation n'est-elle pas réductrice par rapport aux possibilités de dialogue ?

Deuxième problématique : le processus de construction du croisement des savoirs.

Premier consensus : on recherche moins l'objectivité - Luigi Mosca nous disait d'ailleurs que cette objectivité ne peut être surévaluée - mais il s'agit plutôt d'un processus d'objectivation par la conjonction de ces différents types de savoir.

Ce qui d'un commun accord nous fait pratiquer la science autrement, nous conduit à des innovations méthodologiques qui enrichissent en quelque sorte la palette des chercheurs.

On pourrait ajouter que la science a toujours progressé par pas de côté c'est-à-dire par hybridation voire par le concours de l'imagination ou par conjonction des différentes disciplines.

Sur les débats, on a pas mal discuté sur l'identification des acteurs.

Est-ce que les types de savoir qui sont en particulier ceux des personnes en situation de précarité, de pauvreté ne sont-ils pas plutôt des types de situations ? Autrement dit, est-ce que ces types de situations produisent des savoirs collectifs voire une culture collective ? Le mot culture a été repris un certain nombre de fois. Est-ce qu'il ne faut pas plutôt que de l'identifier à des acteurs pauvres - le terme de pauvre étant toujours effectivement en débat - est-ce qu'il ne faut pas plutôt identifier ces savoirs à des types de situations ?

D'autre part il faut souligner, comme l'intervention précédente l'a fait, que les personnes en situation de pauvreté s'expriment à partir non seulement d'une association, du Mouvement ATD Quart Monde en l'occurrence, ou d'autres associations, mais aussi à partir d'un collectif, et un collectif qu'on a appelé parfois

« militant ». Est-ce que le fait qu'il y ait un collectif relié à des associations, à des mouvements n'introduit pas ce qu'on appelle dans la recherche des biais produits par l'idéologie sous-jacente ?

Troisième problématique : la question de la validation

Les finalités de la recherche en croisement des savoirs sont différentes suivant les groupes associés aux types de savoirs.

La science insiste sur une meilleure connaissance de la réalité, le groupe des « acteurs sociaux » est d'abord préoccupé par la transformation des conditions sociales qui ont conduit à la pauvreté.

Ce sont des finalités plurielles qui sont liées à la composition plurielle des personnes et des savoirs. D'où la nécessité, si l'on veut être rigoureux, d'une validation propre à chacune de ces finalités. Comment s'entendre sur des critères qui concernent chacun des types de validité ?

Cela commence évidemment par le souhait que chacun des groupes d'acteurs s'approprie les critères de validité des autres groupes d'acteurs. S'approprier, cela veut dire que les personnes en situation de pauvreté s'approprient les critères scientifiques des chercheurs et vice versa, que les chercheurs s'approprient par exemple des critères de transformation sociale des personnes. On a là ce qu'on a appelé un « croisement des validations ». Ce qui nous amène, à quelques questions et débats : les acteurs sociaux peuvent-ils, sans formation à la démarche scientifique, s'approprier des critères scientifiques et valider les résultats des chercheurs ? De même les chercheurs s'approprient les finalités et les critères de validité des personnes ?

Enfin il a été soulevé la question de la recherche-action : est-elle de même nature que la recherche en croisement des savoirs et quels sont les critères de validation des recherches-actions par rapport aux critères scientifiques ?

Voilà un peu résumé l'essentiel des débats qui nous ont animés.

Les impacts des recherches participatives en croisement des savoirs (Marcel Jaeger)

La valorisation des compétences et leur reconnaissance

On peut imaginer des impacts plus concrets, en particulier Ségolène Neuville l'a évoqué tout à l'heure, il a été demandé au Conseil du Travail Social de produire un rapport sur la participation des personnes accompagnées à la formation initiale et continue des intervenants sociaux au sens large du terme et, comme par ailleurs, notamment depuis 2008, il y a eu des liens assez étroits établis entre la formation et la recherche, on peut se dire que les dossiers sont tout à fait liés.

Un autre niveau est **l'impact sur les professionnels de l'action sociale et médico-sociale.**

Ce qui se joue c'est une modification du rapport aux personnes en difficulté, tout d'abord une modification des représentations. Des pistes avaient été d'ailleurs présentées en février 2015 dans le rapport du Conseil Supérieur du Travail Social qui s'intitule « *Refonder le rapport aux personnes* » avec un sous-titre qui venait d'un allocataire du RSA disant : « *Merci de ne plus nous appeler usagers* ». De s'adresser à des professionnels en disant merci de, c'est quelque chose qui est très fort. Malgré un attachement profond à la notion d'usager, on peut en débattre. Mais il est certain que, pour les professionnels, il y a à la fois cette transformation par rapport aux personnes et il y a aussi la question du rapport à la recherche.

Troisième niveau c'est **la question des chercheurs, des laboratoires.**

Aujourd'hui, on sait que dans le monde de la recherche il y a un intérêt croissant porté à la question des pairs, pas uniquement dans le cas du CNRS, mais je pense à toutes les recherches qui sont financées par l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les conventions SIFRE. Il y a quelques mois, à Toulouse, on a vu quelque chose d'assez étonnant, le groupement national des directeurs d'associations, des employeurs, des gestionnaires, consacrer ses journées annuelles à la question de la recherche en travail social. Derrière les aspects épistémologiques il y a aussi des enjeux politiques extrêmement forts, la question du lien social, la question de la démocratie.

Présentation d'une recherche sur la participation politique et citoyenne des personnes en situation de grande précarité

Nonna Mayer et Caroline Arnal, chercheuses au Centre d'Études Européennes/Sciences Po Paris

Nonna Mayer : On va faire un duo. Merci de nous inviter à cette journée de croisement des savoirs, pour nous c'est vraiment ça.

Nous allons vous présenter le projet « Précarité, Participation et Politique ». La question c'est comment faire accéder à l'autonomie des personnes qui par définition sont perçues comme en situation de dépendance et sont stigmatisées en tant que telles ? Comment leur rendre une pleine citoyenneté dans la perspective de la loi de janvier 2002 et la création du 8ème collège du CNLE (Comité national de lutte contre l'exclusion) ? Je vais vous présenter d'abord les origines de ce projet et ses particularités, puis pour essayer de répondre à cette question de l'accès à la citoyenneté, Caroline va ensuite vous montrer quels sont les leviers et les freins au sein d'une association : les Petits Frères des Pauvres.

Nous avons commencé par travailler sur les effets de la précarité sociale sur la politique avec Céline Braconnier à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012. On voulait voir comment votaient les personnes dans cette situation ? Nous avons panaché une étude qualitative, c'est-à-dire une grosse centaine d'entretiens auprès de personnes dépendantes des aides sociales en allant dans les centres d'accueil de jour et sur des lieux de distribution de colis alimentaires, avec une enquête quantitative et un indicateur de précarité que certains d'entre vous connaissent peut-être - on disait ce matin que la précarité ça n'est pas seulement monétaire - c'est la méthode utilisée par les centres de la sécurité sociale qui donne une vision large de la précarité, pas seulement la pauvreté monétaire, mais aussi l'isolement social, culturel et le manque d'accès aux soins. A partir de là, nous avons trouvé que le premier effet de la précarité c'est d'accroître l'abstention et le retrait, mais en second, on s'est aperçu que toutes ces personnes avaient des préférences politiques, elles suivaient la campagne, elles avaient des choses à dire aux candidats et elles étaient traversées par les mêmes clivages que le reste du corps électoral, simplement en les amplifiant. En 2012, souvenez-vous, elles étaient beaucoup plus contre le président des riches, Nicolas Sarkozy, elles étaient pour la gauche parce que la gauche, même si Hollande n'est pas emballant, c'est quand même le cœur du social. Elles ne disent plus cela aujourd'hui, et il y a une certaine sympathie pour Marine Le Pen, parce que « *elle au moins c'est pas une bourge* » et aussi « *au moins on comprend ce qu'elle dit* ».

Mais ils n'étaient pas si différents, c'était presque des citoyens comme les autres et c'est

pour cela, parce qu'il y avait une réelle demande de les entendre et de les écouter, qu'on s'est lancé dans ce deuxième projet PPP (Précarité, Participation et Politique).

Pour le coup c'est un projet particulier, c'est un « PICRI », c'est-à-dire un projet « Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » de deux ans financé par la région Île-de-France qui permet l'association entre une équipe de recherche, Florence Haegel et Céline Braconnier de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye et Sciences-Po Paris et une organisation de la société civile, les Petits Frères des Pauvres, et particulièrement la fraternité de Saint – Maur qui s'occupe des personnes de plus de 50ans qu'elles vont sortir de la rue et qui sont en situation de très grande précarité.

Les Petits Frères des Pauvres s'interrogeaient sur leur rôle. Est-ce qu'ils rendaient dépendantes ou autonomes les personnes dont ils s'occupaient ? Donc nous avons véritablement articulé ensemble, croisé nos savoirs, pour voir comment faire un projet qui soit scientifique mais qui réponde à leur demande de dégager de bonnes pratiques, de changer leur manière de fonctionner.

L'avantage d'un PICRI et je repense à ce qu'on a dit ce matin, l'angle pour nous était important parce que c'était une association et notre hypothèse c'était que c'est dans les associations que se joue l'accès à l'autonomie, à la citoyenneté.

D'autre part, cela donne du temps. En deux ans on peut aborder les sujets qui fâchent : l'argent, le reste à vivre, le tri entre les bons et les mauvais pauvres, toutes ces choses qui n'arrivent pas à se dire dans les premiers entretiens.

Puis cela nous a permis surtout de croiser les savoirs, l'idée était surtout de croiser ce qu'on a comme savoirs de recherche avec les savoirs des personnes accompagnées, les savoirs des bénévoles qui sont plus nombreux que les salariés chez les Petits Frères des Pauvres et les savoirs des salariés. Et c'était de ce kaléidoscope qu'on voulait sortir une meilleure image de l'accès à la citoyenneté.

Je voudrais juste dire concrètement comment a fait. On a croisé les méthodes, l'avantage du PICRI est qu'il donne une totale transparence. L'association nous a complètement ouvert ses portes, ses dossiers, on a passé du temps en observation participante, à l'accueil dans les réunions de groupe. On reconnaît les personnes accompagnées, on les a apprivoisées, on fait maintenant partie des murs de l'association. On a fait non seulement de l'observation participante, l'analyse des dossiers pour faire un travail quantitatif, des entretiens, mais surtout, au cœur de ce travail, il y avait des focus groupes.

Par petits groupes de 5 à 6, les personnes accompagnées, des hommes, des femmes en groupes séparés (parce que si on mettait ensemble les hommes et les femmes, les femmes étaient complètement écrasées dans le groupe), les bénévoles, des salariés, trois quatre heures filmées, autour de quelque chose à manger pour que ce soit convivial et en laissant une énorme liberté aux personnes de s'exprimer, de dire leurs attentes, comment elles voyaient leur place dans la société et ce qu'il fallait changer.

Nous avons vu apparaître beaucoup d'obstacles à cette autonomisation, obstacles qu'elles nous ont signalés elles-mêmes. Nous sommes à mi-parcours et l'idée - quand on aura terminé dans un an - c'est toujours difficile de présenter une recherche en cours - l'idée est de faire une restitution bien sûr avec les personnes accompagnées qui nous demandent périodiquement « *alors vous en êtes où, comment ça se passe ?* », avec les salariés, les bénévoles et l'association et d'essayer d'en dégager ces fameuses bonnes pratiques et pour nous un savoir cumulatif.

Ce qui se passe là-dedans, Caroline va vous l'expliquer concrètement mais je voudrais juste dire une chose par rapport à ce qui a été dit ce matin, le CNLE est à des milliers de kilomètres de ces personnes accompagnées, ce n'est pas ça le plus important, ce

qu'elles attendent d'abord c'est que l'association soit un sas pour leur permettre, avant de devenir citoyennes, de devenir des personnes avec un visage humain. Je pense à une femme en particulier qui était dévorée par les puces et qui ne voulait même pas se déshabiller devant l'infirmière. C'est un processus sur le long terme. Je passe la parole à Caroline Arnal.

Caroline Arnal : De cette immersion dans la vie associative, nous avons pu identifier un certain nombre de leviers et de freins à l'expression citoyenne, à l'exercice d'un pouvoir d'agir pour les personnes en situation de grande pauvreté. On l'a dit, c'est un travail en cours donc ce sont plus des pistes que des résultats véritablement éprouvés qu'on va vous présenter aujourd'hui.

Un premier ensemble de difficultés, de freins à la prise de parole tient à l'expérience même de la grande précarité des personnes accompagnées. Je dis personnes accompagnées parce que c'est la terminologie qui est utilisée au sein de l'association.

Un premier ensemble de freins est lié à cette expérience de la grande précarité. De nombreuses personnes qu'on a pu avoir dans les focus groupes, qu'on a pu rencontrer au sein de l'association portent des stigmates y compris physiques et psychologiques de la vie à la rue, du moins pour celles qui ont connu une période plus ou moins longue d'errance.

Ils sont décrits par les travailleurs associatifs comme des « cabossés de la vie », abîmés psychologiquement, physiquement. Les entretiens collectifs qu'on a menés auprès des personnes accompagnées (nous avons fait des focus groupes avec les hommes et les femmes) soulèvent des besoins exprimés dans le temps et je cite leurs mots de besoin de resocialisation, de redevenir une personne, de retrouver une estime de soi, de pouvoir à nouveau se regarder dans une glace, de se reconstruire. Il y a des exemples nombreux où ils décrivent la situation de dégradation y compris physique où ils étaient au moment où ils sont entrés dans l'association.

On comprend bien que participer à la vie associative, et plus encore à fortiori en dehors d'elle, pour porter une parole collective n'est pas une préoccupation immédiate, ça n'est pas évident ; autrement dit avant d'arriver à un « nous » et arriver à l'expression d'une parole collective il faut d'abord reconstruire le « je ».

L'association offre un temps pour redevenir une personne, pour retrouver une dignité et l'association occupe dès lors la fonction de retrouver une resocialisation où prévaut, et c'est peut-être ça qui nous a un peu surpris au début, une demande de réelle participation.

Ces attentes autour de retrouver la dignité ne sont pas non plus celles de toutes les personnes accueillies, il y a une grande diversité, une hétérogénéité des trajectoires qui sont plus ou moins heurtées et qui font que le chemin vers cette fameuse autonomie tant recherchée et tant espérée est vue comme plus ou moins à long terme, même si cette notion d'autonomie est effectivement à discuter parce qu'elle est portée par les différents groupes qui peuvent être divergents.

Toujours dans ce premier ensemble de freins liés aux expériences des personnes en situation de pauvreté, un autre élément est que la dépendance à l'égard de l'aide sociale crée une situation de mise en concurrence les uns avec les autres qui fragilise la solidarité et la construction d'une identité collective, en tout cas qui ne la rend pas du tout évidente.

Dans les relations avec les autres, il y a souvent des clivages, en tous cas dans les discours qui sont souvent récurrents, entre les favorisés et les autres, ceux qui parlent

bien et ceux qu'on n'entend pas, ceux qui sont bien lotis et ceux qui le sont moins. Ce sont des choses qu'on retrouve beaucoup dans les discours et la distinction classique entre bons et mauvais pauvres et ces catégorisations, ces distinctions ne les mettent pas dans une situation où la solidarité peut être une donnée de fait, quelque chose d'immédiat, il faut du temps, il faut un temps assez long pour qu'elle se construise et avec des moyens aussi.

Un deuxième ensemble de leviers et de freins ne tient plus seulement à cette expérience de la grande pauvreté mais aussi au cadre associatif, à la vie même au cœur de l'association.

Un élément récurrent et qui était commun à tous les acteurs, que ce soient les salariés, les bénévoles ou les personnes accompagnées, a été de décrire l'association comme une famille. Tous ont souligné l'existence de liens forts noués à l'intérieur. En plus, l'association organise des séjours de vacances et du coup la relation change et des rapports différents se tissent avec les bénévoles et la métaphore familiale est utilisée pour souligner le caractère protecteur, le climat de confiance de l'association qui soutient et qui autorise aussi ce temps nécessaire pour se reconstruire.

Mais la famille n'est pas que protection, elle est aussi contrainte avec des règles et notamment les règles les plus contraignantes aux yeux des personnes accompagnées étaient celles qui étaient liées à l'argent, à sa gestion, et celles qui entraînaient le sentiment de ne pas être autonomes et de dépendre de l'association.

De la même manière, si on prend au sérieux cette métaphore familiale et si on file la métaphore, dans une famille, tout le monde joue des rôles différents et on a souligné l'hétérogénéité des personnes accompagnées. Il y a une grande diversité de trajectoires, de profils au sein des salariés et des bénévoles et aussi des tensions et des conflits autour des moyens donnés à l'accompagnement en fonction des difficultés pour sortir quelqu'un de la rue, etc. Donc il y a des clivages qui peuvent concerner des différences générationnelles, il y a des salariés plutôt jeunes et des bénévoles aussi parmi lesquels il y a des retraités, anciens cadres, etc. Donc des conceptions parfois divergentes de l'accompagnement, de la manière d'aider les personnes et une différence de style avec plus ou moins d'autorité, de charisme, de paternalisme ou de maternage. Et on peut aussi entendre des critiques qui s'adressent les uns aux autres.

Donc toujours en prenant au sérieux ce rapprochement de la vie associative et de la famille, un des freins peut-être aussi un fonctionnement en clôture, un accompagnement protecteur entraînant un repli sur un cocon un peu chaleureux qui limite aussi la volonté d'interventions extérieures.

On a beaucoup entendu dire qu'on n'a pas besoin d'autre chose ici, on a tout ici, ils nous fournissent tout ce dont on a besoin.

Enfin ce qu'on a pu retirer de l'enquête, c'est le désir chez les personnes en situation de pauvreté de parler, pas seulement dans l'entretien face-à-face avec les salariés avec les bénévoles, pas forcément sur des questions liées à la situation de précarité, aux aides sociales, de parler d'autre chose et notamment de parler entre eux de politique.

Il se peut ici que l'un des freins soit que les associations se définissent souvent comme apolitiques, en tout cas avec une exigence de neutralité, et mettent à distance finalement la politique vue comme clivante, comme forcément partisane, comme non noble et donc comme source de conflits, de polémiques que les salariés et bénévoles cherchent à éviter.

Mais la politique ça n'est pas que ça, en tous les cas dans notre conception, ce n'est pas qu'une source de division, il y a aussi une réelle demande à entendre des personnes, à avoir des espaces de discussion. Et comme le disait Nonna Mayer, la première enquête

avait montré justement que les personnes ont des opinions, suivent de près les actualités politiques, et s'y intéressent. Souvent on a eu des retours sur les focus groupes disant « *on a eu un moment de discussion collective qui était certes éphémère, mais on a pu parler de choses dont on ne parle pas ensemble d'habitude* ».

Pour conclure, cette recherche, ce PICRI, nous a permis de bouger, de croiser les méthodes, d'avoir une expérience associative pour dire comment entrer en contact, et nous avec notre méthodologie de recherche d'apporter des éléments de compréhension de ces freins et de ces leviers à la participation.

Cela a été une occasion de travailler en contact étroit et de réfléchir ensemble -l a suite de l'enquête permettra certainement d'y répondre pour le moment c'est un peu tôt -.de réfléchir ensemble à ce problème fondamental dans une démocratie qui est celui de l'exclusion sociale qui mène presque inexorablement à l'exclusion politique et du coup à cette inaudibilité.

Table ronde sur les enjeux et intérêts scientifiques, épistémologiques et sociaux des recherches participatives en croisement des savoirs

animée par **Xavier Godinot**, ATD Quart Monde, *co-directeur d'une recherche internationale sur les dimensions de pauvreté menée en croisement des savoirs en partenariat avec l'Université d'Oxford*

Patrick Cingolani, *Laboratoire de changement social et politique, Université Paris – Diderot*

Jean-Michel Fourniau, *Directeur du GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) Démocratie et Participation, CNRS*

Nonna Mayer, *Directrice de recherche émérite CNRS, Centre d'études européennes de Sciences Po*

Catherine Neveu, *Directrice de recherche CNRS, IIAC*

Premier tour de table : « *Pourquoi vous sentez-vous concernés par ces recherches participatives et quelle est votre expérience ?* »

Catherine Neveu : Il y a différents niveaux qui font que ces questions m'intéressent ; tout d'abord une conception de la recherche comme ne pouvant pas se développer en vase clos et donc une posture dans mes travaux, depuis le début, dans laquelle la question de l'échange et de la discussion avec les personnes et les groupes avec lesquels je travaillais a toujours été extrêmement importante. Je suis notamment préoccupée par le désir de permettre aux gens avec qui on travaille de s'approprier les résultats de la recherche pour leurs propres usages et leur propre volonté d'action et de réflexion.

Au-delà de ça, il me semble qu'il y a aujourd'hui une nécessité d'aller plus loin dans ce type de démarche, de s'interroger sur le rôle social de la recherche. Les chercheurs ne vivent pas hors de la société, c'est important de le rappeler.

Cela fait plusieurs années que je travaille avec le mouvement des centres sociaux au sens large et on voit bien là qu'il y a une forte demande de coopération avec des chercheur.es. Et c'est aussi sur cette base que je vais tenter de contribuer au débat d'aujourd'hui, sur la mise en lumière de la réflexivité qui existe déjà parmi les personnes qui travaillent avec les centres sociaux. Elles ne sont pas forcément en

situation de très grande pauvreté ou précarité, mais vivent dans des quartiers populaires où un certain nombre de difficultés existent au quotidien.

L'autre raison de mon intérêt pour ces questions, c'est le travail mené dans le cadre du GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) « Démocratie et participation » dont je fais partie depuis sa création et dans lequel nous avons mis en place il y a deux ans une initiative appelée « atelier chercheur.es-acteur.es ». On avait essayé de mettre au travail, avec un certain nombre de mouvements associatifs, la question de comment élaborer des recherches participatives dans leur conception, dans leur réalisation, dans leurs modalités de circulation et d'appropriation. C'est un peu sur cette base que ces questions m'intéressent mais j'ai beaucoup à apprendre ici.

Patrick Cingolani : En préalable, je voudrais rappeler que mon intervention s'inscrit dans le projet d'une plate-forme des savoirs critiques à laquelle je ferai à plusieurs reprises allusion.

Je vais partir de ma position de sociologue. Dans une certaine mesure la question des sciences sociales pose tout de suite l'enjeu de l'égalité puisque le fait de s'adresser à d'autres êtres humains induit le fait que l'autre qui est mon interlocuteur est aussi un égal et pas seulement un égal en dignité. Comment se rapporter à un égal quant au savoir ? Quelle est l'originalité du savoir du sociologue par rapport à, par exemple, un.e interviewé.e ? Comment éviter le surplomb et en même temps assumer une différence, une spécificité de ce que l'on apporte ? Fondamentalement l'enjeu épistémologique est traversé par un enjeu éthique qui me paraît tout à fait fondamental. Ça c'est le premier point.

Et le deuxième point, c'est la problématique de la pluralité. Dans une certaine mesure, on ne peut pas dans les sciences sociales imaginer un savoir total. En tout cas la question du technocratique est totalement contraire à la logique des sciences sociales au sens où finalement il y a une particularité d'expérience, On a d'ailleurs parlé constamment ici des expériences, de cette singularité, et c'est celle-ci au fond que doit travailler le sociologue, en interaction évidemment avec les gens qui font cette expérience. Ce qu'on peut aussi désigner comme un savoir *situé*. Donc je pense que la sociologie, ou même les sciences humaines et sociales, ne peuvent pas faire l'économie au fond de ce rapport du sujet à son expérience. Dans une certaine mesure, dans les disciplines du XXe siècle, Freud et la psychanalyse ont bien montré que le sujet a toujours quelque chose à dire sur lui-même, sur son expérience, et que c'est de là qu'on doit partir pour réfléchir, interroger, et trouver des issues à ses soucis, à ses problèmes et à ses épreuves.

En même temps, il y a une deuxième dimension de cette plate-forme des savoirs critiques et de cette réflexion, qui est peut-être un élément complémentaire à apporter car on a surtout insisté ici sur les expériences. Je voudrais mettre l'accent, pour ma part, sur la question des dynamiques collectives et des mouvements sociaux. Il y a tout un enjeu de la relation de la sociologie à une dimension politique très spécifique qui est la dimension du collectif, la dimension des mouvements et notamment l'exigence de se rapporter aussi aux créations collectives de ces mouvements et la manière dont les mouvements transforment les sujets individuels, transforment les énoncés. Et donc, j'ai voulu mettre en interaction cette plate-forme des savoirs critiques avec les actions collectives. C'est-à-dire donner aussi une chance à l'université de pouvoir interagir avec les mouvements sociaux dans ce qu'ils apportent comme savoirs, comme savoirs sur la dimension invisible, non reconnue du social (je reviendrai sur ce point).

Nonna Mayer : En fait, c'est ATD qui m'a conduite ici, parce qu'en 2008 ils sont

venus me voir pour faire un grand colloque sur la démocratie à l'épreuve de l'exclusion à Sciences Po en me demandant d'intervenir dans la séance du colloque qui portait sur la restitution de l'atelier sur le Croisement des savoirs. 2008 est vraiment une année clé car c'est grâce à ATD que j'ai commencé à m'intéresser à cette question.

En même temps, pour être entièrement honnête, à Sciences-Po on essayait avec Louis Chauvel de faire un groupe pour tenter d'insérer la France dans les recherches internationales sur les conséquences politiques de la pauvreté, de l'exclusion et de la misère. Donc tout cela est arrivé en même temps.

Ensuite j'ai essayé de faire un projet pour l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) sur les conséquences électorales des inégalités et notre projet a été le premier collé. Donc on n'a pas eu l'argent, on a fait un projet sur les inaudibles, les pauvres avec l'aide de l'EDF et Sciences-Po mais qui a coûté beaucoup moins cher parce que c'est nous qui faisons une partie des entretiens avec nos étudiants.

Bien avant nous, l'association américaine de Sciences Politiques avait lancé un groupe de travail sur les conséquences politiques de la pauvreté et j'avais retenu une phrase magnifique qui figurait au début du rapport : *« Les riches, ils rugissent, alors les gouvernements les entendent. Mais les pauvres ils chuchotent, alors personne ne les entend »*. C'était une manière métaphorique de dire que les plus pauvres personne ne les représente, personne ne les écoute, personne ne les entend. Quand on est allé faire nos entretiens avec Céline toutes les personnes qu'on a abordées étaient ravies qu'on leur demande, non pas pour la énième fois de raconter leur parcours et à quels droits ils pouvaient postuler, mais qu'on leur demande ce qu'ils pensaient de la politique et des candidats. Ils disaient, *« c'est génial, c'est la première fois que quelqu'un vient nous demander notre avis »*.

Donc je continue dans cette direction et le dernier projet « Précarité, Participation Politique » c'est l'idée de passer à un stade au-dessus, de passer à un projet de politique appliquée, de dégager les bonnes pratiques dans ce partenariat avec les Petits Frères des Pauvres mais ensuite également avec d'autres institutions.

Jean-Michel Fourniau : Je voudrais d'abord dire qu'étant dans un institut de recherche finalisé sur les transports, je connais sans doute une socialisation de chercheur un peu différente de celle des chercheurs au CNRS. C'est en effet une forme d'institutionnalisation de la recherche où le rapport avec les acteurs, tous les acteurs industriels, et les grands acteurs, est fortement intégré dans le déroulement même et la programmation des travaux de recherche. Ayant travaillé sur des conflits d'aménagement, j'ai été conduit justement à être confronté à des acteurs locaux qui réclamaient le droit à la parole alors qu'ils ne l'avaient pas. Ce n'était pas des gens en situation de précarité du tout, mais qui, par rapport aux processus de décision, étaient tout de même en situation d'exclusion et qui réclamaient le droit à la parole, qui revendiquaient ce droit à la parole, et se mettaient dans des situations d'enquête pour constituer leur point de vue.

C'est ce qui m'a conduit finalement à travailler sur les questions de participation et à m'intéresser justement à ces situations d'enquête dans lesquelles des savoirs sont constitués, se croisent et se confrontent à d'autres savoirs qu'ils soient académiques ou savoirs d'expertise détenus par les pouvoirs publics.

Alors, à partir de là, effectivement je me suis intéressé aux questions de démocratie participative. On a créé avec quelques autres, dont Catherine Neveu, ce réseau de recherche comme Groupement d'Intérêt Scientifique. C'est un réseau de chercheurs sur les questions de démocratie et de participation puisqu'il se trouve que ces

questions sont largement montées dans la société et qu'aucun laboratoire de recherche n'est spécifiquement constitué autour de cet objet de recherche. Et donc il y avait besoin de partager d'abord entre chercheurs, des problématiques, des questionnements. C'est ça l'objet de ce Groupement d'Intérêt Scientifique. C'est après sa constitution que s'est posée rapidement la question de son rapport avec les acteurs de la participation. On a organisé en 2015 un premier colloque sur la question des rapports entre acteurs-chercheurs, et il y a un mois un autre colloque sur les questions d'expérimentation démocratique qui était une manière de prendre en compte la question des rapports entre acteurs et chercheurs. Et puis du côté du ministère de l'environnement, s'est constitué, il y a quelques années, un réseau d'échanges sur des recherches participatives qui s'appelle REPERE « Réseau d'Échange de Projets » sur le pilotage de la recherche et l'expertise, et qui est essentiellement un réseau de recherche et d'échange autour de pratiques de recherches participatives, c'est-à-dire de recherches qui donnent une place aux associations qui sont engagées sur des enjeux d'environnement et de développement durable. L'enjeu majeur de ces recherches est donc de concevoir des démarches de recherche où les associations soient coproducteurs de la recherche aux côtés des acteurs académiques et au même titre que ces derniers.

C'est à ce titre là que je suis intéressé par ce qui se joue aujourd'hui dans les rapports acteurs chercheurs avec des acteurs en situation de pauvreté.

Deuxième tour de table : l'intérêt scientifique et épistémologique des recherches participatives et en croisement des savoirs

Xavier Godinot : On a rappelé précédemment la croissance des recherches participatives surtout depuis les années 2000, mais on sait aussi que les recherches participatives n'ont pas toujours bonne presse dans le monde universitaire. « *Quel est pour vous l'intérêt scientifique de cette approche, à quelles conditions pensez-vous que ces recherches puissent être fécondes ?* »

Catherine Neveu : Je ne suis pas sûre de répondre à l'ensemble de ces questions et un certain nombre de choses ont déjà été évoquées ce matin. Ce qui est vrai c'est que ces formes de recherche qui connaissent une longue histoire (et ce serait bien de prendre en compte l'historicité de ces postures de recherche qui ne datent pas d'aujourd'hui) ont le souci d'une connexion, d'un échange, d'une co-construction entre différents membres de la société. Donc il est souhaitable de prendre en compte leur historicité et aussi la diversité des expériences qui se déroule depuis quelques années. Il pourrait être intéressant qu'elles se rencontrent et qu'elles discutent ensemble.

Pour mentionner quelques-uns des intérêts qui me paraissent extrêmement importants, c'est par exemple de rendre visibles des manières de poser des questions ou de les envisager dans leurs différences. Cela me paraît intéressant, à la fois du point de vue scientifique et politique au sens large, de rendre visibles des questions qu'on ne voit pas ou de rendre visibles des manières de penser ces questions qu'on aurait du mal à repérer. La question qui se pose immédiatement après, c'est : arrive-t-on à faire en sorte que ces manières de poser, de formuler différemment les enjeux et les questions trouvent des formes de traduction institutionnalisée, par exemple dans la définition des priorités de recherche ? Les priorités de la recherche ne sont pas encore impactées me semble-t-il par ce type de recherche, elles sont élaborées de façon peu participative.

Il me semble aussi et c'est lié, qu'un autre intérêt à la fois scientifique et épistémologique est d'obliger tout le monde à retravailler sur les catégories qu'on utilise, sur les mots qu'on utilise, pour décrire ou pour faire sens d'une situation, parce

qu'on sait tous très bien que les mots ont un poids extrêmement important dans les possibilités mêmes de transformer des situations, dans les possibilités mêmes de se vivre comme un acteur légitime. Là il y a des responsabilités partagées. Il appartient beaucoup aux chercheur.es de faire attention aux mots qu'on utilise pour décrire et faire sens et aux catégories qu'on utilise.

Dernier point, ces démarches permettent d'explicitier le caractère situé de nos propres savoirs car les chercheur.es ne vivent pas dans un monde de pure abstraction, ce sont aussi des êtres sociaux et leurs savoirs sont aussi des savoirs situés. Je pense qu'il est important d'explicitier la pluralité des savoirs situés des chercheur.es eux-mêmes.

Il me semble qu'un autre intérêt scientifique et épistémologique, notamment dans la période actuelle, est de nous permettre un réarmement collectif de l'esprit critique. Cela me paraît une urgence démocratique absolue.

Patrick Cingolani : En écho à ce qui vient d'être dit précédemment, je pense que cette ouverture sur des expériences qui concernent les figures de pauvreté ou qui concernent d'autres dimensions est une chance pour l'université. Donc mon point de départ c'est que le savoir ne vient pas seulement des savants ou du monde académique. Face à une sorte d'inclination dogmatique ronronnante du savoir académique, au sens où on a un corpus et on répète un peu tout ce qu'on sait, l'enjeu c'est une ouverture sur la société. C'est aussi un moyen de renouveler ce savoir. Il y a un enjeu proprement interne à l'université dans ce dialogue avec la question du dehors. Dans les années 60, l'université a été interpellée du dehors par les mouvements sociaux, que ce soit le féminisme, le mouvement ouvrier, la question des immigrés, toutes ces figures-là se sont progressivement incorporées dans un corpus académique. Or il me semble qu'aujourd'hui il y a de nouveaux enjeux qui se posent dans une interaction avec des mouvements sociaux, avec des expériences qui ont une labilité, une fragilité beaucoup plus grandes qu'hier. On le voit par exemple avec le mouvement des chômeurs, comment ce mouvement a eu des moments de force à la fin des années 90 et en même temps s'est progressivement effacé.

C'est là où la réciprocité apparaît. Il est également important pour les mouvements sociaux, pour les expériences sociales, de venir éprouver leurs énoncés à l'université dans un lieu qui les sort de l'immédiateté, mais aussi qui les sort d'une sorte de langue de bois militante, de manière à interroger leurs certitudes et leurs savoirs. La catégorie de « dehors » me semble pertinente, mais dans une certaine mesure il faut aussi que l'université puisse servir d'espace-autre pour des mouvements qui sont effectivement dans des contextes particuliers, eu égard à tout un discours gestionnaire, de l'efficacité, de la rentabilité, de l'activation. On a parlé de la question de la « déshumanisation », on a vu comment la quantification, la dimension comptable est extrêmement hégémonique et comment il y a une difficulté à construire des énoncés face à ça. L'université pourrait être un lieu dialogique concernant cet aspect.

Nonna Mayer : Je suis convaincue de l'intérêt scientifique et épistémologique des recherches participatives en croisement des savoirs puisque depuis 2008 j'ai commencé à faire à mon modeste niveau des recherches participatives. Cela me semble indispensable parce qu'on a souvent tendance quand on est chercheur à parler de notre objet d'étude et à oublier que notre objet d'étude est d'abord et avant tout un sujet et qu'il a des connaissances et des savoirs et que c'est dans la confrontation des deux qu'on arrive à quelque chose. C'est comme le pêcheur qui jette son filet, il ne sait pas où le jeter. C'est en discutant avec les personnes avec

lesquelles on a envie d'en apprendre plus qu'il faut changer notre manière de voir les choses et de poser notre problématique.

Donc je suis tout à fait pour et j'ai été formée à l'entretien non-directif par Guy Michelat.

Il nous apprendait qu'on ne pose pas nos questions, on attend que la personne réagisse à un thème avec ses questions, sa manière de les interpréter, C'était déjà une forme d'attitude où on reconnaît le sujet. Il n'est pas un objet de recherche d'ethnologue, il a un savoir. Il me semble simplement que cela pose un certain nombre de problèmes épistémologiques.

D'abord, définir notre objet et ce n'est pas évident, il n'y a rien de plus compliqué que de définir « *pauvreté, exclusion, inégalité sociale* ». Donc selon le groupe que l'on va étudier on ne trouvera pas les mêmes choses.

Ensuite, c'est difficile d'éviter une posture militante, ou une posture simplement compassionnelle, il faut arriver à rester sur un terrain scientifique c'est-à-dire d'accumulation des connaissances. En fait il faut une recherche délibérative où on discute les résultats en commun en évitant ces différents pièges. Il me semble enfin qu'il y a des problèmes éthiques. Comment préserver l'intimité, l'anonymat de la personne ? Comment est-ce qu'on peut faire pour la rétribuer pour le temps qu'elle passe ? Comment arriver à garder une relation sur un pied d'égalité qui ne soit pas destructrice à terme pour les personnes avec lesquelles on travaille ? Il y a eu plein de problèmes ces derniers temps, de procès à l'égard des chercheurs. C'est complexe le monde des relations avec nos sujets d'étude.

Jean-Michel Fourniau: Vous avez rappelé que j'avais une formation d'ingénieur, maintenant je suis sociologue. Une des expériences les plus marquantes dans mon début de métier de sociologue a été au cours d'un entretien dans le cadre d'un conflit d'aménagement, il y a assez longtemps maintenant, où une personne que j'interviewais, une responsable associative, m'avait dit : « *Je veux bien vous consacrer 3h d'entretien, mais d'abord je voudrais que vous disiez à quoi ça va me servir ?* ».

C'était une question extrêmement dérangeante qui pose bien la question de ce qu'est produire un savoir. C'est une question épistémologique : est-ce que ce savoir a une utilité ou n'en a aucune pour qui nous a apporté une compréhension, une connaissance des situations ?

Et je crois que les questions de l'exclusion, de l'écologie, de la démocratie interpellent fortement l'épistémologie des sciences fondée sur les disciplines, sur les théories et nous obligent à réfléchir, ce qui est assez complexe peut-être, à de nouvelles épistémologies qui seraient beaucoup plus centrées sur les logiques de situation pour justement pouvoir donner sens à des situations (cela rejoint ce qui a été dit précédemment). Cela conduit à des réflexions qu'on a essayé d'entamer notamment au GIS Démocratie Participation et aussi dans le programme REPERE autour de la question de l'évaluation de ce type de nouvelles épistémologies fondées sur la robustesse et la pertinence des recherches. Cela nous a amenés à réfléchir sur ce que pouvait être la pertinence de ces recherches menées en coopération et aux conditions d'une réelle coopération réflexive mettant à égalité chercheurs et acteurs.

Troisième tour de table : l'effet transformateur des recherches en croisement des savoirs pour les participants individuellement et collectivement, mais aussi au-delà

Catherine Neveu : Dans mes expériences de recherches qui sont menées avec

des acteurs du monde associatif et dans la période plus récente sur les quatre ou cinq dernières années avec le mouvement des centres sociaux, un des effets transformateurs est certainement la reconquête d'un sentiment de légitimité de la part des participant.es non chercheur.es, des participant.es non académiques, qui contribue au fait de pouvoir se reconnaître soi-même et d'être reconnu comme sujet politique pouvant participer à la transformation de la société et à la discussion sur la société.

Dans l'appel qui précédait ce colloque, il était rappelé à propos des professionnel.les, des praticien.nes, qu'un des effets transformateurs possibles de ces recherches participatives en croisement des savoirs pouvait être à la fois des changements dans les postures des professionnel.les, voire des changements dans les institutions.

On peut se poser la même question pour les chercheur.es, pour les institutions de la recherche. Je l'évoquais tout à l'heure, dans le changement de posture des chercheur.es, ce qu'on appelle le « lâcher prise » pour les praticien.es n'est pas forcément plus facile pour les chercheur.es. La question du collectif qui a été rappelée à plusieurs reprises comme étant un support extrêmement important à la mise en œuvre de ces pratiques me paraît être aussi une question pour les chercheur.es. Dans un contexte où le monde de la recherche est un monde de plus en plus concurrentiel, où les modalités de financement de la recherche et d'évaluation des chercheur.es sont individualisées et dans une mise en concurrence généralisée, il y a certainement là des transformations à réfléchir y compris sur des questions de temporalité, de durée nécessaire pour mener à bien ce type de projet. Comment peut-on inclure cette dimension dans la formation des étudiant.es, de la même manière qu'on pense à l'inclure dans la formation de tous les intervenant.es sociaux. Il y a des enjeux là aussi de transformation des modalités de formation des étudiant.es.

Il y a donc à la fois des effets transformateurs mais aussi des obstacles dont il faut prendre la mesure dans les modalités mêmes d'organisation du travail de recherche. Aujourd'hui, la conception de l'excellence individuelle ne me semble guère favorable à la promotion d'espaces bienveillants de coopération avec d'autres acteur.es, mais aussi entre chercheur.es.

Patrick Cingolani : Il a été question tout à l'heure des mots et des catégories et de la manière dont l'interaction avec le social nous questionne sur nos mots, sur nos catégories, sur le concept. En même temps, je pense que l'on peut aussi prendre en compte la manière dont les mouvements sociaux sont aussi porteurs de mots qui sont souvent des moyens de dire « nous ». Parce que les mouvements sociaux sont confrontés, dans leurs enjeux de reconnaissance, au besoin de dire « nous ». Par exemple le « nous sans-papiers » a été un moment de construction du mouvement social qui était un mouvement social de « clandestins ». Il y a vraiment un pouvoir des mots qui est à prendre en compte et les sociologues, les politistes doivent aussi travailler avec cette dimension des mots qui sont une manière de permettre aux sujets collectifs d'échapper à une certaine représentation d'eux-mêmes, à une image négative d'eux-mêmes. Il est aussi important de promouvoir par les mots des expériences qui sont souvent négligées, invisibilisées, etc.

Je donnerai un exemple assez ancien, à propos du mouvement des chômeurs et de la manière dont il a pu se constituer. Un moment, il y a eu un débat entre les divers porte-paroles de ces mouvements et notamment avec des porte-paroles du MNCP (le Mouvement National des Chômeurs et Précaires) sur le fait qu'ils employaient le mot « chômeurs ». Ils se revendiquaient

comme « chômeurs » et on pouvait se demander comment ce mot de discrédit devenait tout d'un coup un mot de reconnaissance. En fait, ils insistaient sur le fait que ce mot « chômeurs » était important parce que dans les années 90 on a commencé à parler des « chômeurs » et plus seulement du chômage, de son évolution, de l'action des gouvernants pour le faire diminuer. Ces énoncés, sur la statistique du chômage, cachaient la réalité effective des existences et il s'agissait alors d'affirmer celles-ci, d'affirmer des expériences, des vies, des souffrances qui étaient effacées par la logique comptable du mot chômage.

Dans la manière dont je vois cette plate-forme des savoirs critiques qui est encore en projet, ce serait aussi un espace de réflexivité des pratiques militantes, des mouvements sociaux sur leurs mots, sur la manière dont ils peuvent se construire dans des mots et sur un certain nombre de sens à donner à cette expérience. Car il y a un sens collectif à donner et ce sens collectif n'est pas là d'emblée. Il n'a pas non plus à être inventé par les enseignants chercheurs mais à être discuté, interrogé dans une dynamique, et dans un contexte.

Caroline Arnal (chercheuse au Centre d'Études Européennes/Sciences Po Paris) : L'expérience de recherche qu'on vous a proposée précédemment est en cours. On ne peut donc être que dans une visée projective sur les effets transformateurs. Il y a beaucoup d'attentes qui sont formulées autour de « *A quoi ça va servir votre recherche ?* », « *Comment ça va changer la situation individuelle ?* » etc. Il convient donc d'être modeste. Et je pense qu'il ne faut pas non plus s'engager dans des promesses qui ne seraient pas tenues sur les transformations individuelles. L'idée, c'est que toutes ces recherches dont la nôtre ont participé à un croisement des représentations qu'on avait les uns des autres. Et là, la représentation que les gens avaient de Sciences-Po qui était : « *Vous allez pouvoir agir sur les politiques, vous avez des accointances avec les milieux politiques* », est revenu beaucoup au moment où on présentait notre recherche et où on commençait à entrer en contact avec les personnes. Certes, il ne faut pas nier que la parole des chercheurs n'est certainement et malheureusement plus entendue. Les choses d'aujourd'hui vont certainement changer quelque chose mais du coup il y avait quand même ces représentations-là.

Malgré tout, on a beaucoup insisté sur l'éclairage, la mise en lumière, le coup de projecteur que ces recherches allaient permettre à partir de la restitution des résultats, à partir aussi de la restitution aux premiers concernés, mais aussi avec la diffusion des articles scientifiques dont on voit comment ils peuvent faire bouger les lignes au sein du milieu de la recherche. Donc l'idée est celle d'un pouvoir mesuré forcément qui amène à prendre ces questions de transformation avec beaucoup d'humilité.

Jean-Michel Fourniau : Je suis d'accord avec ce qui a été dit sur les effets transformateurs. Dans le programme REPERE du Ministère de l'écologie, la question, à travers ces nouvelles formes de recherche, est de penser les transformations de l'action publique, Plutôt que d'avoir une élaboration technocratique des politiques publiques qui pose le problème de leur acceptabilité par les destinataires, l'idée c'est plutôt d'explorer des voies de co-construction des politiques publiques. C'est un premier effet transformateur.

Un deuxième effet transformateur, c'est celui qui concerne les chercheurs eux-mêmes, les postures de recherche. Cingolani évoquait les années 90 durant lesquelles des chercheurs étaient engagées dans des postures militantes. Beaucoup de chercheurs (pour reprendre une expression d'un de mes collègues que j'aime bien) disaient que la

recherche est une autre manière de faire de la politique. Aujourd'hui on va vers une nouvelle épistémologie de recherche plus attentive aux situations, plutôt vers des postures plus impliquées dans des situations où le chercheur lui-même est impliqué comme les autres acteurs, chacun à son titre de manières diverses. Cela suppose des coopérations réflexives pour déterminer comment chacun est impliqué dans une même situation mais avec des finalités qui peuvent rester différentes.

Dernier tour de table : l'évaluation des recherches participatives et les critères de validation

Xavier Godinot : Puisque les recherches participatives associent des acteurs qui ne sont pas tous des universitaires, elles doivent mettre en œuvre des critères d'évaluation qui ne sont pas uniquement universitaires mais qui correspondent aux attentes des différents acteurs.

Catherine Neveu : Ce sont des questions sur lesquelles il y a encore beaucoup à travailler. La question que vient d'évoquer Jean-Michel Fourniau sur l'implication dans les situations est importante pour réfléchir à cette question de l'évaluation et des critères de validation.

Pour ne prendre que mon exemple dans le travail que je fais avec les centres sociaux, il se trouve que dans le parcours de recherche que nous avons partagé, je suis également devenue administratrice de la Fédération Régionale Centre-Val de Loire des centres sociaux à titre de personne-ressource, je n'ai pas le droit de vote, mais je suis membre du conseil d'administration de la fédération régionale et il me semble que c'est peut-être une manière de penser des formes de recherche impliquées dans des situations qui mettent au travail ensemble autrement des personnes dont il se trouve que les professions et les rôles sociaux sont diversifiés mais qui partagent des situations et qui essaient de les élaborer ensemble.

Il me semble que la question de la restitution est évidemment centrale, même si le terme de restitution n'est pas forcément adapté quand il s'agit d'une recherche co-construite puisque la relation n'est pas la même. En tout cas c'est un souci extrêmement important de rendre les résultats appropriables par chacun pour les usages qu'il entend en faire.

Là-dessus, la liberté doit aussi être laissée à chacun d'élaborer les propres usages qu'il peut avoir des savoirs qui sont produits ensemble et que même si le processus de validation de la robustesse de la recherche, comme disait Jean-Michel Fourniau, doit être collectif, je pense qu'il faut se garder la possibilité d'interprétations différentes et d'usages différents des résultats de la recherche.

Il me semble important aussi dans cette sphère de l'évaluation et des critères de validation de faire toute leur place à la diversité des pratiques. J'y reviens encore, parce qu'il y a énormément de collectifs, de structures, d'espaces, qu'il s'agisse de l'université au sens large ou des mouvements sociaux dans lesquels ces questions-là non seulement se discutent mais se pratiquent, et je pense que la mise en commun de toutes ces expériences ne peut que contribuer à l'élaboration commune de critères d'évaluation et de validation de la pertinence sociale et de la capacité transformatrice de ces recherches en co-construction de savoirs.

Patrick Cingolani : Je ne parlerai pas du mot évaluation, je trouve que nous sommes écrasés par le discours de l'évaluation et dans une certaine mesure il apparaît paradoxal par rapport à la problématique qu'on essaie de développer ici. En tous cas je me tiendrai dans une certaine posture de défiance par rapport au discours de

l'évaluation pour insister principalement sur les éléments de validation.

Les éléments de validation, c'est l'activité réflexive des groupes sur eux-mêmes, à travers des formes de médiation qui peuvent être justement la médiation universitaire. Reprendre quelque chose de l'ordre de la critique, de l'autocritique des mouvements de manière à ce qu'ils clarifient leurs énoncés et qu'ils les construisent.

On a évoqué à un moment la dimension consensuelle. C'est important de rappeler qu'il y a aussi des enjeux conflictuels, des enjeux d'injustice dans la société et que c'est aussi ces enjeux-là qui doivent être construits, *co-construits* dans des interactions.

Le deuxième point, c'est la question de la visibilité. Il était question effectivement de cette visibilité et tous les mouvements sociaux sont portés par cet enjeu-là : rendre visible les invisibles, visibles ceux qui étaient invisibles. Encore une fois l'exemple des sans-papiers peut paraître facile puisque les clandestins étaient renvoyés à une invisibilité sociale. Mais au fond les figures de la pauvreté peuvent aussi être renvoyées à une invisibilité sociale. La question c'est de rendre visible les invisibles, mais aussi de rendre visible des espaces invisibles, des enjeux invisibles. De ce point de vue-là, je pense que la question des formes de violence et de souffrance dans la quotidienneté ou dans le domestique me semble aujourd'hui très importante. C'est ce qu'a fait à l'échelle historique le mouvement des femmes autour de l'invisibilité du domestique ou des violences conjugales par exemple.

J'ai mené une recherche récemment sur des formes d'expérience précaire qui concerne plutôt les classes moyennes, notamment des jeunes travailleurs précaires du secteur de la culture. On voit très bien que, de plus en plus, les gens travaillent chez eux et peuvent avoir des expériences de souffrance qui relèvent du monde de l'intime, des difficultés qui relèvent du monde de l'intime et je pense aussi que dans les expériences de la pauvreté plus radicales, il y a tout l'enjeu d'une quotidienneté sur lequel il faut revenir, qu'il faut rendre visible.

Il faudrait réactiver une vieille idée d'Henri Lefebvre, l'idée d'une *critique de la vie quotidienne*, tant cette vie quotidienne est profondément marquée soit par des formes marchandes de domination, soit par des violences économiques.

Un autre élément c'est autour de l'idée que je n'ai pas évoquée jusqu'à présent et qui renvoie bien à la question de la visibilité, c'est la question des formes de vie. Il y a aujourd'hui des tas de choses qui se passent dans le social, vers des formes de vie alternatives ou en tout cas des usages, des pratiques. La pauvreté ce n'est pas seulement une condition, mais ce sont des gens qui travaillent, qui interrogent, qui cherchent. A travers leur expérience ou condition, il y a des formes de vie qui émergent. Un des enjeux des recherches universitaires, c'est aussi d'approcher ces formes de vie.

La pauvreté c'est la tristesse, la souffrance, une dimension d'impuissance, mais peut-être y a-t-il aussi à chercher, à l'intérieur des expériences, des pratiques. La pauvreté ça n'est pas toujours un état, c'est aussi un moment. Il y a donc des choses à chercher dans les formes de vie des groupes qui sont confrontés à la question de la précarité. Ils possèdent peut-être des savoirs, des pratiques alternatifs. Serge Latouche a tenu des énoncés peut-être excessifs sur ces potentialités dans *La planète des naufragés* mais son livre donne l'idée d'expériences sociales de la pauvreté ou de l'informalité qui peuvent être exemplaires de formes de vie alternative. Il y a comme une recherche de potentialités alternatives parmi les plus pauvres qui pourraient faire exemple.

Nonna Mayer : Il me semble qu'on peut parler d'évaluation à trois niveaux :

Le premier c'est au niveau scientifique. Ce n'est pas parce qu'on est dans une

recherche participative qu'on n'est pas dans une recherche cumulative où on prend en compte les travaux qu'il y a eu avant, où on regarde ce qui s'est passé dans l'histoire ou dans les autres pays. Nous pouvons regarder du côté de la sociologie de l'exclusion mais aussi de la représentation politique, de l'action politique, des mouvements sociaux, des politiques publiques. Un critère d'évaluation serait : est-ce ce qu'on apporte quelque chose de plus par rapport à ce travail cumulatif qu'est une recherche scientifique ? Voilà le premier niveau.

Le deuxième niveau c'est par rapport aux personnes en situation de pauvreté. Est-ce qu'on a posé la bonne question ? Est-ce qu'on apporte les bonnes réponses aux problèmes qu'elles se posent. Et là c'est plus en termes de recherche appliquée. Et quelle est la qualité, ce n'est pas simplement la robustesse, la rigueur, la méthode, mais la capacité à apporter une petite pierre dans la manière de changer le monde.

Et le troisième niveau qu'on oublie souvent, c'est, après le temps long de la recherche, le moment de la restitution, le moment d'en faire quelque chose de clair qu'on peut livrer au grand public, le stade de la vulgarisation dans un langage clair et accessible au commun des mortels et la manière dont on pourra faire passer ses idées dans l'opinion. C'est le 3ème troisième stade de l'évaluation.

Jean-Michel Fourniau : Cette question de l'évaluation et de la validation, au sens du choix des projets par exemple dans un programme de recherche et de leur validation une fois que les projets de recherche arrivent à leur terme, s'est beaucoup posée dans le programme REPERE et dans un programme comme le programme PICRI qu'a évoqué Nonna Mayer.

Il y a cette question des critères et il y a aussi des questions d'organisation. Par exemple au Ministère de l'écologie qui a eu un ensemble de programmes de recherche il y avait bien l'idée qu'il y avait deux types de jugement : un jugement scientifique et un jugement sur la pertinence sociale

Ces deux jugements étaient indépendants et les deux comités qui les réalisaient étaient distincts. Dans le programme REPERE on a essayé de réfléchir sur le lien qu'il pouvait y avoir entre pertinence sociale et excellence scientifique avec l'idée que justement il ne faut pas considérer que ces deux jugements sont indépendants, mais qu'au contraire ils se renforcent l'un l'autre. C'est assez expérimental encore, et c'est difficile de préciser ce lien entre pertinence et robustesse. Cela suppose de définir un peu plus précisément l'épistémologie à laquelle on veut se référer pour mettre en avant par exemple des dimensions de fécondité, de diversité, de responsabilité qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation scientifique traditionnelle.

Il n'y a pas de réflexion encore très aboutie là-dessus mais une expérimentation où il faut arriver à tenir compte du lien et de la diversité des usages qui vont être faits de la recherche de manière coopérative et qui vont après s'inscrire dans des parcours d'action qui ne sont pas les mêmes selon qu'on est acteur ou chercheur. Voilà ce que je peux dire sur ces questions d'évaluation et de validation. Je pense que c'est vraiment un chantier de la recherche participative, un chantier ouvert devant nous et qui amène justement à réfléchir à l'épistémologie de la recherche avec des personnes en situation de pauvreté ou dans des situations de coopération entre acteurs poursuivant des finalités distinctes.

Débat avec la salle

(les questions de la salle sont formulées par écrit et transmises à l'animateur du débat)

Première remarque de la salle : « *C'est toujours les chercheurs qui décident sur qui et comment ils vont travailler* »

Catherine Neveu: Juste une réaction par rapport à ce premier commentaire. C'est une vision un peu caricaturale de la manière dont s'élaborent sur le terrain, dans le contexte contemporain, des formes collaboratives, participatives de recherche, parce qu'il y a quand même de plus en plus de situations où ce sont des acteur.es dans les mouvements sociaux, dans des organisations qui se sont déjà posé des questions sur leurs pratiques, qui souhaitent le faire avec l'accompagnement ou la présence d'un autre regard et justement de regards croisés. Ils sollicitent alors les chercheurs pour les accompagner dans leur travail de réflexion. Je crois qu'il faut sortir de cette vision un peu confortable mais pas toujours fidèle à la réalité des processus actuels de fabrication de coopération où il y a quand même beaucoup d'interpellations à l'égard des chercheurs pour venir travailler avec des gens qui sont aux commandes quant à ce sur quoi ils ont envie de travailler et comment.

Patrick Cingolani : Les sociologues sont sollicités par les militants, par des structures, des syndicats etc. Ça continue à vivre et à dialoguer au-delà même de la recherche.

Seconde remarque de la salle : « *Le langage des chercheurs est vraiment très difficile à comprendre. C'est un thème qui est une constante dans les recherches en croisement des savoirs, ces difficultés de langage entre des groupes qui ont eu des apprentissages très divers* ».

Puis une question : « *Dans quelle mesure, la démarche que vous avez mise en œuvre se distingue-t-elle d'un FOCUS groupe classique en sciences sociales, autrement dit dans quelle mesure les enquêtés prennent-ils réellement part à la construction de la problématique, à la collecte des matériaux et à l'analyse, si oui comment* »

Nonna Mayer : Au départ nous n'avions pas l'idée d'une recherche participative et c'est en cours de route que nous avons été associés à ce travail avec l'association les « Petits Frères des Pauvres » et interpellés par les personnes auprès desquelles nous avons fait une première enquête qui n'avait rien de participatif, la première enquête sur les inaudibles faite avec Céline Braconnier. C'est alors qu'on a commencé à se rapprocher des personnes qu'on avait rencontrées et on a essayé, en discutant avec elles, de mettre sur pied une trame. Mais c'est vrai qu'ensuite on n'a pas pu faire un petit groupe avec les personnes accompagnées, avec les bénévoles, avec les salariés, pour décider de la problématique. On a découvert un peu sur le tard le problème du PICRI et il a fallu en catastrophe faire un projet. Une fois de plus, le temps a été un énorme obstacle, donc on s'est contenté de réagir avec les personnes accompagnées qu'on connaissait, avec les salariés, avec les bénévoles, mais je vous promets qu'on fera beaucoup mieux par la suite, qu'on a l'intention de mettre sur pied du coup de vraies recherches collaboratives, participatives et qu'on attend beaucoup de la restitution avec l'ensemble des acteurs que nous avons sollicités. Ceci dit, on leur a demandé qui voulait participer. On n'est pas allé chercher les gens qui nous plaisaient On a lancé des appels, certains ont dit oui d'autres non, au sein de l'association.

Autre question (formulée trois fois) : « *N'y a-t-il pas un risque de condescendance dans l'approche en croisement des savoirs où l'on veut donner une grande valeur au savoir des populations les plus pauvres qu'on oppose à un risque de populisme ?* »

Patrick Cingolani : La question méthodologique qui nous occupe ici, c'est la question de l'expérience ce n'est pas une question d'identité. Le populisme va renvoyer à une sorte de cristallisation identitaire qui supposerait une vérité inscrite dans un corps, une nature ou collectif naturalisé. Nous, ce qui nous intéresse, ce n'est pas l'identité, mais la manière dont une communauté, un rassemblement peut se constituer : rassemblement de précaires, de chômeurs, etc.

Nonna Mayer : Il n'y a pas une vérité scientifique, on la découvre dans l'échange, dans le dialogue et les deux postures sont tout aussi dangereuses. L'une de croire qu'il n'y a que les personnes en situation de pauvreté qui savent ou alors qu'il n'y a que les chercheurs ou les chercheuses qui savent. Non ! C'est du dialogue et de la confrontation de ces opinions que va sortir quelque chose qui se rapproche de la réalité du tableau. Et là, ce ne sont pas simplement les chercheurs et les personnes accompagnées mais ce sont aussi les salariés, les bénévoles et je peux vous assurer que ça se « frite » là-dedans, ce n'est pas aussi simple.

Catherine Neveu : Un petit complément rapide parce que déjà pas mal de choses ont été dites. Je crois que la question des conflits et des désaccords est complètement centrale. Je pense aux enjeux de formation des étudiant.es mais se mettre dans une posture d'égalité des intelligences ça s'apprend par la pratique, on peut s'acculturer à ça. Et je pense que ce vers quoi pointe cette question, c'est ce qu'on pourrait appeler l'effet « guépard »¹ : tout changer pour que rien ne change. Un certain nombre de praticien.es, qu'ils soient chercheur.es ou intervenant.es du travail social ou bénévoles, ont aussi une capacité à s'approprier des nouveaux mots, des nouvelles étiquettes, pour ne rien changer à leurs pratiques et c'est quelque chose à quoi il faut être attentif.ve dans ces recherches en coopération ou en croisement des savoirs. Il y a une capacité largement partagée socialement à changer l'étiquette, à changer de bocal, sans changer les cornichons qui sont dedans. C'est une vraie question qu'on doit se poser, de ne pas simplement utiliser un nouveau mot pour continuer à faire la même chose.

Xavier Godinot : Je vais reprendre deux questions en une seule : on fait un peu dans toutes ces recherches comme si les plus pauvres étaient présents dedans, on dit qu'il y a des porte-paroles dans le croisement des savoirs. En fait, est-ce que les plus pauvres ne sont pas toujours absents et comme quelqu'un disait : « *Comment se fait-il qu'il n'y ait pas un représentant d'ATD Quart Monde qui parle dans cette table ronde ?* » Peut-être que c'est l'occasion de donner la parole à ceux qui ont été dans les programmes de Quart-Monde-Université et Quart Monde Partenaire pour savoir comment vous avez fait pour que les plus pauvres soient vraiment présents dans ces programmes ? « *Comment est-ce qu'on fait pour que les plus pauvres soient vraiment présents dans ces programmes ? C'est la question qui est posée et qu'ils soient porte-parole. Est-ce que cette notion de porte-parole est suffisante ?* »

Marc Couillard : Je suis militant d'ATD Quart Monde en Belgique. J'ai fait partie des deux programmes et comment on a fait pour participer depuis le début ? Je me souviens qu'au début on a fait un questionnaire, qu'on a réfléchi avec les

1

Référence au Livre de Lampedusa : « Le guépard »

universitaires, et les militants. Après on a été faire des interviews, on a été rencontrer des familles très pauvres et on a été les interviewer. On a pu enregistrer, décrypter tout ce qu'elles nous ont dit et c'est comme ça qu'on a pu participer.

Xavier Godinot : Une réponse à la question posée c'est que des personnes, qui elles-mêmes ont l'expérience de la précarité, en connaissent d'autres encore plus pauvres et vont les voir, les interroger et que tout ça rentre dans le dialogue de la recherche. C'est ce qu'on essaie de faire dans beaucoup d'endroits, de faire appel à la connaissance vécue par des personnes en situation de pauvreté pour qu'elles nous conduisent à d'autres encore plus pauvres qu'elles.

Il y a plusieurs questions sur la place des décideurs et des élus dans toutes ces démarches. Certains disent : « *Voilà les difficultés des décideurs à s'inscrire dans des démarches de co-construction, de co-formation. Est-ce qu'il ne faudrait pas qu'ils se forment, comment faire pour qu'ils soient partie prenante ?* » Qu'est-ce que vous pouvez répondre à cette question concernant les décideurs et les élus pour participer à toute cette démarche ? C'est un peu ce qui se fait dans les GIS les Groupements d'Intérêt Scientifique, non ?

Jean-Michel Fourniau : La question se pose effectivement parce que c'est toujours compliqué. Un des constats qu'on a pu faire au GIS sur des questions de démocratie participative c'est justement une très forte réticence des décideurs, des élus, à la mise en place d'une réelle démocratie participative. Le mot s'est beaucoup diffusé ces dernières années, il y a beaucoup de dispositifs qui se sont diffusés aussi mais ils se sont d'autant plus diffusés qu'ils restaient complètement sous le contrôle des élus et des décideurs. Donc l'idée de lâcher prise qui est évoquée tout à l'heure est encore une conquête qui est devant nous pour ces questions de participation, ce qui nourrit évidemment beaucoup de critiques vis-à-vis de la participation telle qu'elle est instituée et donc à côté de cette participation instituée, il y a beaucoup d'expérimentations. A travers l'expérimentation où le dialogue sort d'un cadre institutionnel et où il se pose autour d'objets où il s'agit de faire ensemble des choses, c'est plus facile d'intégrer des acteurs plus divers, y compris des élus et des décideurs. Il y a peut-être un changement de regard sur la participation et une entrée plus par l'expérimentation que par des dispositifs institutionnels où le dialogue reste quand même très pyramidale, très contrôlé.

Xavier Godinot : Il y a plusieurs questions sur un thème qui a déjà été abordé dans cette table ronde, sur le fait que *les recherches en croisement des savoirs poursuivent souvent un double objectif épistémologique et politique, c'est-à-dire à la fois vouloir faire de la science et vouloir en même temps avoir un effet transformateur*. Certains disent : « *Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt se focaliser sur l'enjeu politique pour éradiquer la pauvreté ?* » Qu'est-ce que vous avez envie de nous dire sur cette tension entre ces différents objectifs ?

Nonna Mayer : On ne peut pas envisager l'un sans l'autre. Il faut d'abord commencer à réfléchir à comprendre le problème, à le déconstruire avant de vouloir élaborer des politiques. Il n'y a rien de pire que des politiques qui ne reposent sur rien. Donc je pense que les deux sont absolument complémentaires.

Caroline Arnal : Je voudrais revenir sur la question de la représentation, c'est vraiment un point fondamental qui a émergé de notre recherche, les limites de la

représentation et notamment sur les dispositifs qui sont élaborés en amont dans un mouvement du haut vers le bas et qui du coup montrent que les représentants des personnes accompagnées ne font pas forcément l'unanimité. C'est quelque chose qu'on a beaucoup touché du doigt, notamment aussi en raison de ce qu'on a évoqué tout à l'heure dans la présentation, en raison des clivages aussi qui sont propres à la population de ces personnes. Il y a souvent l'idée que ce sont ceux qui sont en bout de l'accompagnement, qui sont plutôt vers la phase de sortie de l'aide sociale etc. qui sont les portes-paroles des personnes mais quid du coup, (en tous les cas c'est ce qui a été relayé dans les entretiens), des personnes qui sont en tout début de processus qui sortent à peine de la rue ? Donc ces questions de représentation et des limites de ces représentations sont très en jeu et concernent aussi les élus.

Catherine Neveu : Je suis entièrement d'accord sur ce qu'a dit Nonna Mayer, on ne peut pas dissocier « faire de la science » et « avoir un effet de transformation ». Ce qui est intéressant c'est qu'on pose la question à ce type de recherche là, on la pose plus rarement aux recherches telles qu'elles se déroulent ordinairement. Les recherches qui se déroulent classiquement ont déjà cette double dimension. Je trouve que dans ces cas-là, on ne leur pose pas la question de leurs effets politiques, de leurs objectifs politiques. Alors que cette interpellation est formulée à l'égard d'un certain type de recherche, elle l'est plus rarement à l'égard des formats standardisés de la recherche.

Xavier Godinot : Une réaction au débat qu'on a eu sur le savoir des pauvres qui serait l'objet de condescendance et de populisme. Une participante dit : « *Oui, mais le savoir universitaire est reconnu, le savoir professionnel est reconnu et le savoir des pauvres n'est pas reconnu, c'est pour cela qu'il est important d'en parler plus que les autres* ».

J'ai une question qui va me permette de donner la parole à quelqu'un. La question c'est *quid des savoirs du Sud* ? J'ai remarqué que parmi les participants, il y a Sylvie Blangy qui est ingénieur de recherche au CNRS et qui essaie de croiser des savoirs des communautés arctiques, Inuits et les savoirs académiques. Est-ce qu'elle pourrait nous dire quelque chose là-dessus, comment elle s'y prend ?.....

Elle n'est pas là, c'est dommage !

Je vais donner la parole à une autre personne qui s'appelle Isabelle Droy qui travaille à l'Institut de Recherche du Développement (IRD) et qui essaie dans le cadre du projet « Re-Invest » qui est un grand projet européen, d'avoir une approche participative des immigrés et de leurs descendants en banlieue de Paris. Et vous me disiez tout à l'heure, Isabelle, que la question de la confiance est compliquée, est-ce que vous pourriez nous dire quelques mots là-dessus ? Comment est-ce que vous essayez de créer la confiance avec ces communautés pour travailler avec elles ?

Isabelle Droy : On est sur un projet de recherche européen dont le coordinateur, Ides Nicaise, est dans la salle. Pour ce projet on travaille sur 12 pays et, en France, notre sujet de recherche ce sont des populations immigrées ou descendants d'immigrés, originaires d'Afrique subsaharienne vivant dans les quartiers de la politique de la ville quartiers dits sensibles, prioritaires, etc.

On a travaillé dans un premier temps avec des groupes de femmes d'origine malienne, d'une association où c'était relativement facile de créer des liens. Là où c'était plus compliqué c'était avec un autre groupe qui travaillait sur l'emploi. C'était avec des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en apprentissage (les

NEET). Ce sont des jeunes de 16 à 24 ans qui sont en dehors des dispositifs et là on a mesuré la difficulté à créer ce lien.

On travaille avec une association qui est le GRDR (migration, citoyenneté et développement) qui intervient dans le cadre d'un dispositif initiative-emploi jeunes (IEJ) qui vise des publics les plus éloignés des dispositifs classiques d'insertion, de retour à l'emploi. La question de la confiance, par exemple avec les FOCUS groupes, était très difficile dans un premier temps, les entretiens étaient juste avec des personnes de l'association, c'était très difficile de mettre un chercheur en présence. On retrouve la question de la temporalité relativement courte dans un projet de recherche. On pourrait y arriver si on avait beaucoup plus de temps et le temps de construire ce relationnel.

Xavier Godinot : Pour que vous voyez la diversité des démarches qui sont représentées dans cette salle, je passerai volontiers la parole Cyril Rigolot qui est chercheur à l'INRA et qui travaille avec une association de solidarité paysanne pour accompagner des agriculteurs en difficulté, comment vous faites pour créer des liens avec ces gens-là ?

Cyril Rigolot : Comment on s'y prend ? Concrètement je suis impliqué dans une recherche avec un collègue qui a la double casquette c'est-à-dire qu'on peut être à la fois chercheur et bénévole dans une association. C'est ça qui facilite beaucoup le transfert de connaissances. On parlait des trois catégories de savoir : chercheur, praticien et personnes accompagnées et dans certains cas ça se superpose encore plus et donc ça facilite beaucoup le processus. Donc, clairement ce collègue joue un rôle essentiel dans la prise de contact entre notre équipe de recherche et l'association. On travaille principalement par entretiens, par atelier collectif de discussions. On procède par des phases d'échange, d'allers et retours on discute ensemble des problématiques et des difficultés. On enchaîne, nous chercheurs, avec des phases de bibliographie théorique où on affine nos cadres d'analyse, on revient vers l'association, on met ça en débat, c'est un aller-retour entre les différentes formes de savoir qui se construit sur la durée.

Xavier Godinot : Merci beaucoup, on approche de la fin mais je vous propose de terminer par une question qui vient de la salle. « *Est-ce qu'il ne faudrait pas arrêter de parler des pauvres, c'est une catégorie qui dévalorise les gens ?* ». Qu'est-ce que vous en dites, vous de la table ronde ?

Catherine Neveu : Cela revient à des choses qui ont été évoquées plus tôt dans la matinée. Ça revient à travailler sur les mots que les gens ont envie d'utiliser pour faire sens de leur propre situation et décrire et définir ce qu'ils sont. Donc, si les gens se définissent, considèrent que se dénommer « pauvre » a une utilité, un sens dans leur situation, pourquoi pas. Si c'est une étiquette qui leur est imposée et qui ne correspond pas à ce que elles et eux vivent de leur expérience, alors c'est important de changer les mots. On revient à cette discussion sur les mots et le caractère dévalorisant ou pas. Après, c'est aussi un enjeu de savoir si on peut se réapproprier certains mots ou pas. Il y a des mots qui ont perdu leur valeur de reconnaissance, de légitimité et ça peut être aussi une discussion de savoir s'il n'y a pas certains mots qui sont principalement utilisés de manière péjorative ou pour délégitimer, c'est intéressant et ça fait partie des discussions de se les réapproprier pour en faire des mots de transformation et pas des mots d'assignation à une position d'extériorité.

Patrick Cingolani : Juste un petit mot. On a parlé du politique. Et il y a la question du politique institutionnel. On peut prendre une acception du politique plus large, par exemple ne serait-ce même que rendre visibles des gens qui sont invisibles. S'ils sont invisibles, c'est aussi de l'ordre du politique. Ça reconfigure le regard qu'on a sur autrui. Et, à l'intérieur de ça, la production des mots relève d'une apparition sur une scène politique. Et on peut dire qu'à plusieurs moments des mots paraissent, disparaissent dans l'histoire, et donc le mot pauvre effectivement c'est ce qu'on en fait. C'est comme le mot chômeur dans une certaine mesure, quand on prend le mot chômeur, on peut se demander pourquoi ses porte-paroles insistent tant sur le mot chômeur alors qu'ils y voyaient précisément un sujet, un être humain et pas seulement du chômage et des statistiques sur le chômage. Qu'est-ce qu'un mouvement peut faire d'un mot, qu'est-ce qu'il peut faire d'un nom ? On sait très bien aussi qu'il y a eu des retournements de stigmaté, c'est à dire que, certains mots qui étaient devenus des mots à sens péjoratif, sont devenus des mots qu'ont pris en charge les mouvements eux-mêmes et qu'ils ont transformés, et qu'ils ont pu magnifier. Il y a des paradoxes qui sont liés à la question du politique lui-même et des acteurs qui sont derrière ces mots plus qu'au mot lui-même.

Nonna Mayer : Notre identité n'est pas donnée une fois pour toutes. Il n'y a pas comme une naissance de pauvre avec une étiquette. Dans les 3000 pages d'entretiens, dans les inaudibles, avec Céline Braconnier, la même personne, de temps en temps, se disait pauvre face aux riches. Elle était fière de dire qu'elle était pauvre face aux riches par ressentiment, c'était quelque chose de mobile. On trouvait dans les entretiens : « pauvre », « oublié », « délaissé », « en bas », « sans droit ». Et la même personne pouvait passer d'un mot à l'autre. La dernière chose à faire ce serait d'essentialiser. La pauvreté ce n'est pas un état, il y a des gens pour qui c'est un passage. Il n'y a pas un groupe qui est « les pauvres » comme un grand filet qui persiste à travers le temps. Il faut déconstruire tous ces mots et voir qu'il y a plein de synonymes et que la même personne un jour pourra se définir comme pauvre et un autre considérer que c'est une insulte qu'on lui fait parce que c'est l'autre qui la définit comme pauvre.

Xavier Godinot : On va s'arrêter là en vous remerciant pour votre attention, vos questions et en vous souhaitant bon appétit.

FIN DE LA MATINEE

ATELIERS

Atelier n° 1 « Quelles sont les conditions éthiques, méthodologiques et épistémologiques des recherches participatives en croisement des savoirs entre les différents savoirs ? »

Animation : Marianne de Laat, conseillère pédagogique en croisement des savoirs

Introduction : Marion Carrel, maîtresse de conférence en sociologie, Lille 3

Conclusion : Didier Torny, directeur adjoint scientifique de l'InSHS

Secrétariat : Semyon Tanguy

Rapporteur : Patrick Brun

Marianne de Laat : Bienvenue dans cet atelier. Alors on a avec nous M. Didier Torny,

directeur adjoint scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales du CNRS. A la fin on lui demandera de faire un petit écho de ce qu'il a entendu et retenu, merci d'être avec nous. Merci à vos tous d'être avec nous cet après-midi pour ce temps d'atelier qui sera animé par Marion Carrel, à ma gauche, Maîtresse de conférence en sociologie à Lille 3, et moi-même Marianne de Laat, conseillère pédagogique en croisement des savoirs ATD Quart Monde. Quelques consignes pratiques d'abord.

On vient d'horizons très différents, avec des expertises très différentes. Il y a des chercheurs de différentes disciplines, des doctorants, des praticiens de différents domaines. Il y a des personnes qui ont le vécu de la pauvreté, qui sont militantes d'associations et donc il est important de faire attention à nos jargons, on a tous nos mots qui veulent dire quelque chose pour nous mais pas forcément pour d'autres; on utilise aussi beaucoup de sigles, comme ce matin par exemple, et certains se disaient « *qu'est-ce que c'est que ça* », alors si vous en utilisez, précisez ce que ça veut dire.

L'objectif de cet après-midi, c'est vraiment d'avoir un échange entre nous à partir de nos expériences, sur les conditions d'une participation, d'un croisement des savoirs, on veut réfléchir ensemble et la première étape est toujours de bien se comprendre.

On va essayer et si c'est difficile on va peut-être devoir se réexpliquer et se redire les choses autrement. Une fois qu'on a compris on peut aussi réagir et compléter avec ses propres expériences ses propres idées. On peut aussi exprimer son désaccord, pas de souci, mais on ne juge pas la personne, et on ne se moque pas non plus. C'est important quand on a un vécu difficile où on s'est beaucoup moqué de soi après pour prendre la parole, il faut être sûr qu'on ne se moque pas les uns des autres et qu'on ne se juge pas, c'est une question de respect et pour bien dialoguer.

Marion Carrel va faire une petite introduction à partir de son expérience de croisement des savoirs et elle va nous faire part de quelques conditions pour bien faire du croisement des savoirs. A partir de là on vous proposera de vous mettre en petits groupes par 3-4 personnes pour réagir et réfléchir à partir de ce que Marion nous aura dit. Je vous dirai après les questions sur lesquelles on va réfléchir, puis enfin on reviendra en plénière. Je donne la parole à Marion.

Marion Carrel : Je vais vous parler à partir de l'expérience que j'ai vécue. Je n'ai pas participé à une recherche en croisement des savoirs mais par contre j'ai participé à une évaluation en croisement d'une recherche en croisement. Déjà ça commence mal [rires]. J'ai participé avec des personnes en situation de pauvreté à Montréal de l'association ATD Quart Monde, des chercheurs en santé, des professionnels, donc médecins et infirmiers, qui avaient travaillé ensemble pendant trois ans. C'est la recherche que Marianne a présenté ce matin et qui s'appelle EQUISANTE. Elle a eu lieu, a donné lieu à des publications scientifiques sur les barrières et les leviers à l'accès aux soins des personnes en situation de pauvreté.

Ça a aussi donné lieu à des changements de pratiques individuelles de certains professionnels et certains chercheurs et moi je suis arrivée, et ça les intéressait aussi de revenir sur la méthode et la manière dont ça s'était passé pour en tirer certaines conditions du croisement des savoirs.

Peut-être dire un mot sur le fait que dans cette évaluation en croisement, c'est quelque chose qui a été préparé avec les volontaires d'ATD, donc avec Marianne notamment. Il y a eu un travail de préparation où ce que j'imaginai faire a été déconstruit et reconstruit autrement, c'est-à-dire moi chercheuse j'arrivais, et je voulais évaluer et on m'a dit « *on ne va pas faire comme ça* ». J'ai écouté et j'ai beaucoup appris, à la fois en termes de méthode et d'éthique et sur la manière de s'y prendre. Bon cette

méthodologie, je ne vais pas tout développer mais c'était de travailler d'abord en groupes de pairs : ce qu'on appelle des groupes de pairs c'est les membres de chaque groupe, les personnes en situation de pauvreté d'un côté, les volontaires donc ceux qui les accompagnent d'un autre, les chercheurs encore d'un autre, les médecins, les praticiens...

Marianne de Laat : Peut-être est-ce intéressant de dire ce qu'était ta première idée ?

Marion Carrel : Ma première idée c'était de faire des entretiens avec chacun, de lire leurs travaux et d'aller les interroger. Moi toute seule. Donc là on m'a expliqué que ça n'était pas intéressant. Je plaisante mais en même temps, il fallait faire autrement si on voulait faire en croisement. Donc travailler en groupe de pairs d'abord, où chaque groupe s'est posé des questions entre eux, avec moi. On faisait un entretien collectif avec chaque groupe, on revenait sur la méthode, quels sont les freins et les leviers au croisement des savoirs, qu'est-ce qui a posé débat, qu'est-ce qui a occasionné des conflits au sein de chaque groupe d'acteurs dans la recherche. Ensuite on se remettait en plénière. Ensuite, je retranscrivais ces discussions collectives en groupes de pairs, je leur envoyais pour qu'ils puissent les relire et les valider. Je précise que pour les personnes en situation de pauvreté, il y avait dans leur groupe une volontaire d'ATD à Montréal qui était avec eux.

Ce qu'il en ressortait, pour vous montrer quelques anecdotes, et pour vous montrer à quel point moi ça m'a fait réfléchir à ma pratique. Quand je renvoyais les comptes-rendus à chaque groupe, au début j'avais souligné les endroits qui me paraissaient importants pour l'analyse. Je me disais : *« ça ira plus vite et ce sera plus facile pour eux parce que j'ai déjà pointé ce qui était intéressant »*. Là-dessus Marianne m'appelle et me dit *« tu ne peux pas faire comme ça »*. Enfin oui, elle a raison, même si on procède comme on a l'habitude de faire, j'ai enlevé les soulignés, et dans les groupes eux-mêmes, la consigne était : *« Repérez dans le texte ce qui vous va, ce qui vous va pas, et sur quoi vous voudriez discuter »*. On m'a aussi expliqué qu'il serait bien de numéroter toutes les lignes des comptes-rendus pour que les gens puissent ensuite, quand on discute, dire *« je parle de la ligne 12 à tel endroit et je voudrais discuter là-dessus »*. Il y a aussi le fait que dans les groupes par endroits ils ont enlevé des choses qui étaient dans la retranscription, ou voulu rajouter d'autres, mais surtout enlever certaines choses.

Et pour le chercheur, c'est dur parce qu'il perd des données quand on enlève des choses, sachant que c'est des moments aussi où j'ai compris que c'était une manière, d'abord pour les personnes, dans leur groupe, de faire que leur savoir évolue : quand on relit, ce qu'on a dit, peut-être qu'on a envie de le dire autrement, et c'est aussi – et ça chez ATD vous êtes très attentifs à ça – le respect de la vie privée, le respect de la liberté de chacun à pouvoir apparaître ou pas, et il y a des choses qu'on n'a pas envie de fournir aux autres.

Je ne voudrais pas être trop longue mais dire quand même qu'après, dans la méthode, il y avait un travail de plénière où chacun dans les groupes s'était mis d'accord, ils avaient lu les comptes-rendus des autres et ils devaient dire deux passages avec lesquels ils étaient d'accord chez les autres et deux passages avec lesquels ils étaient en désaccord chez les autres. Et donc, du coup, les personnes en situation de pauvreté disaient : *« je suis d'accord, j'ai bien aimé tel passage, chez les chercheurs par exemple, par contre tel autre passage ça m'a questionné »*. Ça a amené en plénière des débats sur les tensions, les conflits, et aussi les conditions du croisement des savoirs. Donc j'en arrive à quelques conditions, qu'on m'a demandé de présenter selon ce que

j'avais vécu. Je n'en présenterai que trois qui me paraissent les plus importantes. Les conditions éthiques, méthodologiques, pour le croisement des savoirs.

La première, c'est de travailler avec des associations. Je me suis aperçue que ce n'était pas possible d'organiser cela (des chercheurs avec des personnes en situation de pauvreté) tout seul. Alors il s'agit d'associations qui réunissent des personnes en situation de pauvreté, qui connaissent bien le monde de la pauvreté, et qui travaillent aussi sur la reconnaissance des savoirs issus de ce milieu et qui ne sont pas, comme on l'a dit ce matin, condescendantes, donc dans une relation asymétrique avec les personnes. Pourquoi ça m'est apparu fortement ? Parce qu'à plusieurs moments je me suis dit « *mais quel travail énorme pour les volontaires d'ATD à Montréal* » qui prenaient un temps incroyable pour discuter, travailler et préparer les rencontres avec les personnes en situation de pauvreté. D'une part, tout ça, le chercheur ne peut pas le faire, et surtout il y a des moments qui sont beaucoup sortis dans les publications : il y a des moments clé où il y a des expressions de colère, d'émotions très fortes, quelque chose qui devient incompréhensible pour les uns et les autres, c'est parfois le professionnel qui se met en colère parce qu'on lui renvoie une image de lui-même insupportable, et donc il y a des moments très durs sur lesquels il y a le savoir-faire des volontaires de repérer les moments où il faut arrêter, prendre un temps et revenir en groupes de pairs. Et puis il faut des années... Chez ATD on passe par les Universités Populaires, ça passe par plein d'étapes avant d'être porteur de ce savoir situé de la pauvreté.

Travailler en alternance entre des groupes de pairs et des moments de croisement. Alors voilà, il se trouve que dans les travaux et les recherches des féministes, dans les recherches post-colonialistes, enfin, il y a d'autres courants qui ne portent pas sur la pauvreté mais sur d'autres milieux, les femmes, les pays ex-colonisés, où on insiste beaucoup sur ça : la non-mixité, et on insiste sur le fait qu'il faut être entre soi pour passer du témoignage au savoir pour construire collectivement un espace de confiance où on peut livrer des choses et que ça puisse produire un savoir. Ce qui est difficile à comprendre pour nous chercheurs, c'est qu'on n'a pas accès à ça. C'était une des sources de conflits dans EQUISanTE entre les chercheurs et les volontaires, où les chercheurs vivaient très mal de ne pas avoir accès à ce qui se disait dans ces groupes non mixtes, ils n'avaient pas accès aux enregistrements. Il y avait un respect de ce travail fait en groupes. Ça me paraît très important de réfléchir à ça au terme de méthodologie. Alors c'est de la non-mixité partielle, parce qu'il y a des volontaires ATD dans les groupes : est-ce qu'ils connaissent la pauvreté comme les autres, est-ce qu'ils ont un rôle pédagogique, c'est toute une question, mais en tout cas chaque groupe de pairs offre des temps de retour sur ce qui s'est dit en croisement et c'est là que la pensée avance, et aussi pour les chercheurs et les professionnels et c'est pas une habitude. Nous chercheurs, on n'a pas été formés à travailler collectivement. Quand on veut transformer un peu notre mode de production de savoirs, on doit se questionner aussi : « *est-ce que je parle toute seule ou est-ce que je parle au nom de la recherche sur ce sujet et qu'est-ce qu'on dit sur ce sujet en tant que chercheur ?* »

Un comité de pilotage tripartite, avec l'histoire de suivre de A à Z la recherche, qui permette de réfléchir à quelles questions de recherche on se pose, comment on va s'y prendre méthodologiquement, comment on va analyser, comment on recueille les données, comment on écrit ensemble ? Alors on n'écrit pas tout, la totalité des rapports d'EQUISanTE n'a pas été écrite en croisement, mais deux chapitres par exemple. C'est un lieu de conflit, un lieu où ça se bataille et où on se met d'accord sur les méthodes. Ça paraît important parce que comme on l'a dit ce matin, les chercheurs, avec leur

légitimité et leurs méthodes, écrasent assez vite les recherches coopératives parce qu'ils ont un savoir-faire de méthode. Or là dans ces espaces le chercheur est forcé à lâcher prise et à ne pas tout maîtriser. Je pense qu'on a besoin d'être dans des structures où collectivement on doit se mettre d'accord sur des démarches et des méthodes. Il y a rien d'habituel dans tout ça, c'est comme des élus dans la démocratie participative. Les élus si on les laisse faire tout seuls ils vont reproduire des formes de domination, eh bien, nous chercheurs c'est pareil, si on nous laisse faire tout seuls on va tout écraser.

Marianne de Laet : Merci Marion, à vous maintenant. Elle n'a pas tout dit, Il y a sûrement d'autres conditions pour faire des recherches ensemble et je vous propose maintenant de vous mettre par 3 ou 4 et de répondre à deux questions :

- *Dans ce qu'a dit Marion, avec quoi êtes-vous d'accord ou pas d'accord et sur quelle expérience(s) vous vous appuyez pour dire ça ?*
- *Est-ce que je pense à une autre condition qui n'aurait pas été nommée mais qui me semble importante aussi ?*

Questions de compréhension

Louis Bourgois : Bonjour, c'est simplement une petite question de compréhension pour le cadre de cette évaluation. C'était une évaluation externe, financée ou décidée en interne par les personnes qui avaient fait le projet ?

Marion Carrel : Non ce n'était pas financé, c'était une volonté de chacun de prendre ce temps. Les volontaires et les personnes en situation de pauvreté m'ont dit à la fin que cela leur a été utile de faire ce temps de retour qui n'avait pas été prévu

Marianne de Laet : Tout au long du processus on s'est dit qu'à la fin il faudrait vraiment qu'on évalue et qu'on en tire des choses mais on était au bout de l'argent et peut-être aussi de notre énergie et c'est après avoir arrêté un an, que Marion m'a proposé ça et on a sauté dessus et c'est pour ça que je lui ai dit que ça n'allait pas si elle ne faisait que des interviews et qu'elle seule allait en tirer des choses parce qu'on avait cette volonté-là de faire progresser tout le monde, surtout si on le faisait en croisement des savoirs. Ça a été proposé et finalement tout le monde s'est retrouvé sur cet objectif-là d'évaluer. Il y a peut-être d'autres questions de compréhension ?

X : Quand tu parles de comité de pilotage tu parles de qui ?

Marion Carrel : Deux personnes en situation de pauvreté, deux volontaires d'ATD, deux chercheurs en santé et il y avait des professionnels aussi. Ils se voyaient régulièrement pour essayer de décider comment ils allaient s'y prendre.

X : Mais ce ne sont que des gens de la recherche, il n'y a pas de gens extérieurs alors ?

Mélanie Duclos : A quoi est-ce que vous êtes arrivés lors de cette évaluation ? Est-ce que ces trois conditions sont ce qui émergeait ou est-ce qu'il y a eu d'autres résultats ?

Marianne de Laet : On ne va pas reparler de cette recherche-là plus en détails, vous pouvez trouver le rapport en ligne, vous tapez « EQUISanTE » et sur le site d'ATD Canada vous trouverez le rapport avec les résultats au niveau des barrières entre les personnes en situation de pauvreté et les services de soin

Mélanie Duclos : J'insiste un tout petit peu, je ne veux pas la réponse, mais pour réfléchir à ces questions, j'ai besoin de savoir, et ça m'a aussi interrogé ce matin, j'ai besoin de savoir plus concrètement à quelles connaissances on arrive, à quel savoir ?

X: Les gens en situation de pauvreté, j'aimerais savoir comment ils ont été choisis, est-ce que c'était des gens qui avaient déjà participé avec l'association à des séances « *d'empowerment* », de renforcement de capacités ou bien c'était des gens qui venaient de débarquer, pour une première séance de participation avec un chercheur en croisement ?

Marianne de Laet : Non, toutes les recherches faites en croisement des savoirs ont été faites avec des personnes en situation de pauvreté membres de l'association et qui donc ont déjà parcouru un chemin avec nous et souvent été des membres des Universités populaires Quart Monde depuis des années, jamais avec des gens qu'on trouvait dans la rue auxquels on aurait proposé de venir faire une recherche avec nous. C'est un public compétent, ils sont tous compétents. On a beaucoup parlé ce matin de l'importance de l'association et de prendre du recul sur sa vie et sur la vie des autres aussi. Oui, ils sont dans ce chemin-là.

D'autres questions de compréhensions ? On ne va pas encore rentrer dans le débat, ça viendra après. Est-ce que dans ce qu'a dit Marion il y a des choses qui n'ont pas été comprises ? Bon alors on va se mettre en petits groupes de 3 ou 4 pour un quart d'heure.

Retour en grand groupe après le temps d'échange par 3-4

Marianne de Laet : Peut-être juste pour commencer, dire que la démarche du croisement des savoirs n'est pas quelque chose de figé, c'est vraiment une recherche continue, c'est pour ça que c'est intéressant pour tout le monde d'y réfléchir ensemble, parce qu'on peut apprendre les uns des autres et on est avec chaque recherche devant des nouvelles situations, et donc il faut être créatif, il faut chercher comment faire au mieux ce croisement des savoirs, comment on permet au mieux que ce savoir des uns et des autres puisse se construire et ensuite se croiser. Donc on est vraiment sur ces questions-là : « *c'est quoi les conditions que vous avez expérimentées et qui rendent le croisement possible ?* ». On a hâte de vous entendre. Je propose qu'un groupe commence à parler d'une condition.

Doris Mary : Nous on a parlé du **temps** pour travailler au croisement des savoirs, pour rencontrer des professionnels, ça ne se fait pas du jour au lendemain, Il y a une préparation, et entre militants on se soutient, on se met d'accord. Ça ne se fait pas en un jour, on le prépare bien avant, et il faut du temps. C'est pour ça c'est long.

Marianne de Laet : Vous insistez surtout sur le temps de préparation de la rencontre, du croisement entre les différents savoirs ?

Doris Mary : oui.

Marianne de Laet : Est-ce que Il y a d'autres groupes qui ont parlé de la notion du temps ?

X : Oui, ça fait écho, parce que nous on parlait beaucoup de la notion de processus qui n'a pas été beaucoup évoquée mais on se rend compte qu'il s'agit vraiment de démarches de long terme, de temps, et si vraiment il y a croisement des savoirs il faut qu'il y ait des étapes pour la préparation de ces savoirs pour les partager. Et, notamment, on faisait référence aux démarches de retranscription qui peuvent paraître rébarbatives lorsqu'on retranscrit mot par mot ce qui a été dit, mais qu'au final c'était quelque chose qui permettait dans une des multiples étapes de ce processus de croisement, de fournir de la matière pour que toutes les personnes puissent s'approprier réellement et prendre le temps de s'approprier la nature des échanges.

Marianne de Laat : Cela permet aussi de revenir sur des choses qu'on n'a pas comprises, de revenir et de re-réfléchir là-dessus par exemple.

X : On a aussi parlé du rythme de chacun dans le processus et de cette espèce d'équilibre entre la souplesse et la fermeté sur les horaires. C'est-à-dire que si on voit qu'il y a besoin de plus de temps, eh bien on ajuste au fur et à mesure.

Chercheuse à Créteil : Nous on n'en a pas parlé beaucoup mais on a dit, par exemple, quand on est chercheur, et c'est mon cas, quand on finit une recherche, on passe à la suivante, alors que là, quand on a fait une recherche avec des pairs, comme dit un des pairs : « *on est devenus des amis* ». On a enclenché une autre recherche mais les pairs ont fondé une association, et on fait partie de l'association et on a l'impression que ça a enclenché beaucoup plus loin que le temps d'un contrat de recherche. On l'avait pas prévu au départ mais on sait que là on ne peut pas reculer, c'est comme une longue durée qui s'est enclenchée.

Marianne de Laat : Vous parlez du temps après. Je me rappelle avec EQUISanTE ou d'autres recherches, le temps avant de réellement commencer la recherche, pour trouver les accords entre les associations et les chercheurs, trouver un financement et tout ça... le temps avant peut être très long, mais ce n'est pas pour ça qu'il faut se décourager !

Marie-Ange Billerot : On avait parlé du temps de préparation. Avant de venir voir un professionnel on se prépare. Ce n'est pas pour se mettre au niveau de chez vous, mais c'est pour essayer de comprendre certains mots qui sont difficiles. Ne pas se mettre à niveau, mais essayer.

Marianne de Laat : Une autre condition ?

X : Nous on avait souligné en particulier : qui fait **l'intermédiation** dans le croisement ?

Marianne de Laat : Qu'est-ce que vous voulez dire avec « intermédiation ? »

X : Marion, si j'ai bien compris, ça sous-tend que c'est l'association ATD Quart Monde qui fait l'intermédiation, et je pense qu'il faut le souligner. Dans d'autres cas est-ce qu'un bureau d'études, un universitaire, un passeur, un leader... parce qu'en Amérique Latine on sait que la recherche participative elle est là depuis des années, mais ce n'est pas des associations seulement, pas des ONG seulement... donc qui fait l'intermédiation, qu'est-ce que ça donne quand c'est une association qui fait l'intermédiation et pourquoi ça doit être l'association ?

Marianne de Laat : Donc c'est une question, ce n'est pas une condition, vous re-questionnez ce qu'a dit Marion, c'est ça ?

X : L'intermédiation, pour moi, à mon avis, de par mes expériences dans les ONG internationales, je pense qu'elles ont un potentiel, de par l'expérience de praticiens du développement, elles ont un potentiel et c'est elles qui doivent faire cette intermédiation, mais il faut le dire, il faut le justifier, ça ne doit pas être comme une donnée. J'ai compris avec votre intervention, Marion, « *c'est comme ça, on m'a invité, Il y avait une commande, j'y suis allée, on m'a dit* »... d'ailleurs avant, je termine par là, on a dans la tête une frilosité de l'université, de l'académique par rapport aux savoirs ordinaires, aux associations. Et là ce que j'ai compris, ce sont les associations qui ont une certaine frilosité par rapport aux savoirs scientifiques.

Marion Carrel : En tout cas, ce que je peux dire, quand vous dites intermédiation, ça me fait penser au fait que ça doit être construit, pensé, entre chercheurs, associations et

professionnels et donc c'est pas confié, tout ce processus, à une association, en disant le chercheur du coup il fait ce que l'association lui dit de faire. Ce n'est pas ça l'idée. Je ne sais pas si c'était ce que vous disiez. Je pense que c'est une condition, pour moi, de travailler avec des associations qui sont en contact proche avec des personnes en situation de pauvreté parce que les chercheurs tout seuls avec ces personnes-là vont pas arriver à produire... enfin il faudrait voir ce que ça peut produire en termes de connaissances, il faudrait prendre ce temps-là mais enfin Il y a trop de moments d'incompréhension et de choses qui empêchent le développement de la pensée sans ce savoir-faire associatif.

Marianne de Laet : Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre sur ce point-là pour rebondir dessus ?

Louis Bourgois : Moi, c'était plus pour répondre à la première question : « d'accord/pas d'accord », par rapport à ce rôle de l'association, juste pour dire je parle d'un projet en croisement qui n'est pas un projet ATD, porté par le collectif « Soif de connaissances ».

C'est un module de formation qu'on co-construit avec des chercheurs, des formateurs professionnels, des personnes accompagnées qu'on appelle « personnes ressources » au sein du groupe et des professionnels du travail social. Ce sont des gens qui viennent d'un peu partout. L'animation se fait par le collectif et donc pas par des représentants d'une structure associative. Ce qui fait que ce qui a été présenté ce matin, était un peu comme une pré condition, qui était que les personnes devaient être, en fait, accompagnées depuis un moment, préparées etc. En fait ce que vous avez décrit, qu'il y avait des personnes qui étaient suivies depuis 15 ans.

Et je me pose donc plusieurs questions là-dessus notamment en termes de biais dans la recherche parce qu'ATD défend un message, défend une certaine vision, etc. et donc là vous n'avez que des personnes qui font partie de ça depuis longtemps, qui sont un peu acculturées, donc je me pose un peu la question... et donc finalement dans une autre forme de processus, d'avoir des personnes pas du tout accompagnées depuis des années par une association mais qui ont quand même des compétences pour s'exprimer etc. ne peuvent pas intégrer ce type de démarche... parce que c'est très présent depuis ce matin, de dire « il faut... ». Enfin c'est la pré condition, ça me pose beaucoup de questions.

Marianne de Laet : Est-ce qu'il y a d'autres remarques par rapport à ça ?

Nelly Deverchère : Je vais un peu répéter ce qui s'est dit juste avant parce qu'on s'est en effet questionnés sur cette condition de l'association des personnes. Notamment, ça me paraît restrictif dans le sens où je pense que ça doit irriguer de multiples lieux. Je suis assistante sociale au sein d'un conseil départemental, donc en polyvalence de secteurs, on est un service public de proximité et je pense qu'autant des deux côtés, des personnes qu'on reçoit ou des travailleurs sociaux, on a des constats d'échec, d'impuissance, et je pense que ce croisement des savoirs est primordial. J'imagine, on en parlait ensemble, qu'ATD Quart Monde ne peut pas être sur tous les fronts. Et puis, de toute façon, est-ce que les institutions elles-mêmes solliciteraient ATD Quart Monde... Je me pose la question parce que j'ai deux casquettes : j'ai été étudiante au Cnam et j'ai fait une recherche sur la participation et le développement du pouvoir d'agir et aujourd'hui je suis revenue sur le terrain et je me pose la question de comment essayer de faire que ce croisement des savoirs existe aussi, enfin concrètement et vraiment, pour bouleverser nos pratiques et aussi transformer le regard des personnes qu'on accompagne sur nos services pour qu'on puisse mieux dialoguer ensemble.

Patricia Chvedco : Je n'ai pas préparé ça mais je vais réagir à ce que vous venez juste de dire. Pour faire du croisement des savoirs, une des conditions c'est qu'il n'y ait pas de dépendance avec les acteurs. Donc si vous envisagez une démarche de croisement des savoirs avec une personne qui émerge directement dans vos services, ça ne sera pas du croisement des savoirs, parce que les personnes elles vont vous dire ce que vous aurez envie d'entendre, elles ne seront pas libres de pouvoir s'exprimer. Voilà, c'était juste une parenthèse, mais pour moi c'est important.

Roland Hairion : Je reviens sur ce que Patricia disait : effectivement on est sur ce problème-là, on va prononcer ce que les gens ont envie d'entendre, mais on ne va pas forcément aller dans le croisement des savoirs. Ce qu'il faut comprendre c'est que depuis ce matin on entend beaucoup ce que vous disiez justement tout à l'heure : l'accompagnement. Mais pourquoi l'accompagnement ? Ben justement pour protéger, parce que nous en tant que militants, on ne va pas forcément avoir envie de se livrer à une personne... si on n'a pas... comment expliquer... Si on n'a pas une personne d'une association avec qui on a déjà partagé ces choses-là, on ne sait pas à qui on a affaire, et on ne sait pas comment ça sera utilisé après ces choses-là, Vous voyez ce que je veux dire ? Donc on préfère avoir une certaine sécurité aussi derrière nous, c'est pour ça qu'il y a cette histoire d'accompagnement.

Tom Croft : Je suis Tom Croft, d'Angleterre. En Angleterre, nous sommes en face de ces questions pour un projet de recherche qu'on fait en partenariat avec Oxford University. On l'a déjà dit un peu. Distinguer deux choses : l'importance de cet accompagnement pour soutenir des personnes qui sinon sont très très loin de participer dans quelque chose comme ça, et faire attention si tout le monde vient de la même association, parce qu'on a un vrai défi là, au niveau de la rigueur de recherche. Il y a le danger d'avoir un type de pensée collective qui est un problème si on veut faire une vraie recherche.

Nous essayons de trouver plusieurs associations où on peut donner cet accompagnement nécessaire, surtout, comme j'ai dit, pour assurer que des gens qui peut-être n'auraient jamais pensé à participer. Mais on essaye d'avoir des associations qui ne sont pas toutes ATD Quart Monde, d'avoir une diversité, mais c'est un grand effort pour faire des partenariats. On garde toujours la question de comment trouver des gens qui ne sont pas membres d'une association pour participer dans une recherche qu'on voudrait faire sur le terrain. Si on arrive à recruter des gens pour participer à un vrai croisement qui ne sont pas forcément membres d'une association, mais dans un tel cas quelles conditions on doit inventer aussi ?

Hélène ... : Je voulais parler en tant que formatrice. J'ai vécu ma première co-formation en 2015, et ça ne fait donc pas longtemps que je suis dans ou près d'ATD. Ce sont des réflexions que j'ai souvent. J'ai vraiment compris la méthodologie d'ATD en vivant une co-formation, et avant c'était vraiment pour moi à l'encontre de mes pratiques professionnelles d'éducation populaire, et ça a été un vrai choc de vivre cette formation parce qu'on nous a donné plein de principes méthodologiques qui allaient à l'encontre de mes propres principes. Mais que ce que je ressors de cette co-formation, c'est que ces principes méthodologiques sont la garantie pour que tout le monde puisse participer.

Ce que je trouve compliqué dans cette journée et c'est peut-être ma conviction, c'est que quand on n'a pas vécu de temps comme ça c'est difficile de s'imaginer, parce qu'on ne les a pas vécus dans son corps, dans ses émotions, et j'ai trouvé que peut-être, ce matin ça manquait d'explication de pourquoi on faisait les choses comme ça, d'où ça vient, et je pense que la plupart de vos interrogations sont liées au fait que vous ne

l'avez pas vécu. Je dis pas qu'il faut l'avoir vécu, je ne veux pas être dogmatique, c'est juste pour témoigner de ça.

Doris Mary : Je voudrais réagir par rapport à « *prendre les gens sur le terrain* ». En fait on est tellement fragilisés, du coup peu importe d'où on vient, mais la fragilité quand vous vivez ces moments sans être préparé un temps, quand vous n'êtes pas préparé à être face à un chercheur ce n'est pas évident, parce que vous êtes encore avec toute votre haine et la colère que vous pouvez avoir. D'être au sein d'une association, que ça soit ATD ou comme vous dites, c'est vrai, dans d'autres associations qui peuvent se joindre au croisement de savoirs, je pense qu'il faut avoir déjà un certain recul et entamer un petit deuil de sa vie antérieure, qui demeure toujours, mais de cette colère en fait. D'où l'importance du **groupe de pairs** aussi qui est très important surtout, quand je pense tant au niveau des professionnels que des personnes en milieu précaire, quand les émotions sont très fortes on a besoin de se retrouver entre nous et pas envie de pleurer devant les professionnels parce que ces moments nous appartiennent, d'où l'importance de ces moments-là.

Marianne de Laat : Vous voulez réagir ?

Louis Bourgois : Oui très rapidement, effectivement je pense que ce matin ça aurait mérité... c'est vrai qu'aujourd'hui quand on arrive et qu'on n'est pas à l'intérieur d'ATD Quart Monde, enfin il s'agit beaucoup de la présentation de projets d'ATD, mais quand on a d'autres expériences, qui je pense se relient, je pense que c'est intéressant de les partager. Enfin, pour nous, ça fait deux ans qu'on travaille sur ce projet de formation sur ce groupe-là, on est une vingtaine de personnes... je pense qu'il y a beaucoup d'autres expériences aussi, avec une méthodologie différente, justement, qui n'est pas portée par une association, mais on expérimente des zones de danger aussi, sur la fragilité des personnes ; pas seulement sur la fragilité des personnes accompagnées d'ailleurs. Je peux vous dire, en effet, après une expérience de deux ans, quand on travaille sur la relation professionnels-usagers, pour les professionnels c'est extrêmement déstabilisant de s'entendre dire que les assistants sociaux « *c'est des cons qui comprennent rien* » et tout ça, donc c'est extrêmement fragilisant, et pour les chercheurs aussi ça demande de revoir toute la manière dont ils travaillent. Donc les fragilités, elles sont aussi du côté des professionnels et des chercheurs. Enfin, je trouve que l'attention aux personnes, elle est sur l'entièreté des personnes du groupe et je trouve qu'il y a aussi du croisement de méthodologies là-dessus, d'autres expériences qui peuvent être intéressantes à discuter et à capitaliser.

Marianne de Laat : Je vais juste réagir parce que le but n'était pas de faire une promotion pour ATD Quart Monde, on va en parler tout à l'heure, mais c'était aussi de lancer avec le CNRS et le Cnam un espace collaboratif où on peut se partager justement plus en profondeur nos démarches et les questionner et apprendre les uns des autres, c'est l'objectif de cette journée. Évidemment, dans un colloque comme ça, il faut partir de quelque part, mais j'espère vraiment que vous allez vous mettre ensemble avec nous pour aller plus loin parce que j'ai très envie de savoir comment vous faites et comment vous vous y prenez, et comme je le disais tout à l'heure c'est un chemin qu'on fait, on apprend tous les jours, on n'a pas la science infuse sur ce que c'est le croisement des savoirs, on apprend tous les jours, donc j'ai bien envie aussi d'apprendre avec vous.

Marion Carrel : Je me permets juste un mot parce qu'au début de la discussion, ce qui est important de retenir c'est que vous avez posé la question « *est-ce qu'il faut toujours que les gens soient dans des collectifs associatifs ou est-ce qu'on peut*

imaginer que des personnes en leur nom propre puissent intervenir dans le croisement des savoirs ? ». C'est un des nœuds compliqués de la question : si on pense qu'il faut d'abord que ça passe par du collectif on perd du monde, et en même temps, en tout cas pour les personnes les plus éloignées de la parole publique, on pourrait prendre l'exemple des équipes pluridisciplinaires du revenu de solidarité active où la loi impose qu'il y ait des allocataires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires. Elles viennent souvent seules dans un espace qui est très impressionnant, donc ça redouble les exclusions et les inégalités finalement, ces personnes-là se sentent encore moins légitimes après ou alors prennent des postures de représentants des autres... Donc, c'est quand même la grande question de maintenir ou d'avoir des supports collectifs dans la participation sinon on a un grand risque de reproduire les inégalités sociales

Ayad Zarouli : J'ai travaillé sur ce qui était pilote pour les « *best practices* » au niveau international. A Rabat, la commande de l'État à travers l'Habitat nous a demandé à nous l'ONG (Enda) de créer un intermédiaire, et non une association de développement du bidonville, mais nous nous savions, et ça c'est le jeu d'acteur, qu'il n'avait aucune légitimité vis-à-vis des habitants. C'est très hétérogène le bidonville marocain, il y a des militaires, des femmes veuves, des jeunes, des ethnies. Alors, venir travailler avec une association parce qu'il faut une organisation formelle, quelle légitimité, quel savoir... alors que l'accompagnement social c'est une question épineuse aujourd'hui au Maroc. Comment faire travailler la population avec l'État, surtout dans un contexte d'autoritarisme participatif ? Alors moi, intellectuel, je veux dire que ce sont des questions réelles, qu'est-ce que je veux produire après, avec qui, quelle légitimité, quel ancrage ? Une sociologue, Françoise Navez-Bouchanine, qui a passé 30 ans à écrire là-dessus montre que le problème du bidonville marocain c'est qu'il ne crée pas de structure représentative. A la Médina, on trouve des coopératives, on trouve des amicales, mais au bidonville, en raison de son histoire, toute action collective est tuée, toute représentation et donc c'est une vraie question.

Brigitte Bouquet : C'est une démarche tout à fait identique à celle d'ici, mais je pense à d'autres associations qui sont des associations d'usagers qui ont besoin de professionnels, si on écoute bien, parce qu'il y a tout à fait une complémentarité. Dans cette démarche, les professionnels sont au minimum, ils se rencontrent avec l'association, et ça démarre très lentement et très doucement. Quand ils se sentent compétents pour être en collectif, ils votent et à ce moment-là ils se proposent. Ça vote par région, et nationalement il y a un grand groupe, et ils se réunissent tous les deux mois, et là ils réfléchissent ensemble aux problèmes.

Il y a toujours une trentaine de personnes invitées pour que leurs compétences soient au service des personnes et quand ils se réunissent c'est leur parole qui est première. Ça m'est arrivé plusieurs fois d'y aller parce qu'on me demandait d'aider pour certaines choses mais c'est eux qui décidaient, c'est eux qui parlaient. C'est d'ailleurs très impressionnant – d'origine je suis assistante sociale et après bon j'ai... suivi l'enseignement au Cnam – c'est très impressionnant ! Pour les personnes qui sont là c'est leur réflexion commune, et pour nous les autres qui venons c'est comment on répond au mieux, c'est-à-dire sans prendre un langage universitaire en étant au plus près de leurs demandes etc.

C'est pour en arriver au fait qu'au Haut-Conseil du Travail Social, il y a maintenant justement des personnes qui sont bien sûr partie prenante et notre souci justement c'est que leur parole soit entendue, enfin c'est forcément quelqu'un qui a pris l'habitude de parler et qui sait parler devant d'autres. Là avec d'autres ils préparent avant et espérons, parce qu'on en est qu'au début, espérons que la parole sera aussi bien perçue

que jusqu'à présent et que ça continuera et que ça soit tout à fait dans le travail social une parole très importante pour que justement au niveau national, les réflexions à avoir sur tel problème social prennent en compte leur parole, que ça soit pas seulement la parole du travail social lui-même.

Donc c'était pour dire que tout ce que j'ai entendu aujourd'hui me parle beaucoup, parce que cette parole, cette expression et cette temporalité... nous on fait quand même attention à la temporalité. Si c'est pour intimider les personnes et qu'elles n'osent pas parler, non ! Il faut forcément prendre des personnes qui sont bien sûr d'accord, mais qui ont pris le temps, comme on disait, d'apprendre à parler, enfin pas d'apprendre, enfin si, pour s'exprimer normalement. Mais c'est très important de voir que ces quelques expériences – enfin celle-là elle est toute nouvelle – il faut qu'elles aient un appui pour le coup pour faire une autoévaluation très régulière.

Mélanie Duclos : Je n'étais pas complètement sûre, moi, par rapport à la nécessité du groupe, pas tant parce que je vois en quoi c'est riche, mais pourquoi c'est nécessaire. Et je me pose cette question parce que j'ai fait un travail d'anthropologue classique, j'ai fait du terrain longtemps avec des personnes en situation de précarité.

Quand je dis longtemps c'est sept ans, donc quand je dis longtemps, j'ai eu le temps de rencontrer les personnes et de gagner la confiance nécessaire qui a besoin de se construire mais du coup j'ai fait l'expérience aussi de comment un rapport interindividuel peut amener à faire émerger la connaissance de ces personnes et à la prendre en compte même dans la production de connaissances. Après, pour ce qui est de la connaissance qui est produite, je ne peux pas prétendre avoir fait de la recherche participative, parce que c'est moi qui ai écrit une thèse de doctorat sur le sujet, mais après, en vous écoutant tous, je me disais que peut-être les deux méthodologies pouvaient être complémentaires, la collective et l'individuelle, et notamment dans le cas où on s'inquiéterait de ce que les personnes fassent partie d'un même groupe. Du coup, on pourrait passer par l'interindividuel qui demande énormément de temps mais pour faire intégrer d'autres personnes ça pourrait être un moyen.

X : On va dire dans ce sens si ce n'est pas, même si c'est individuel ou collectif une des conditions que le cadre dans lequel ça se passe soit un **cadre de sécurité**. Après ça peut être individuel ou collectif mais si on veut qu'il y ait une réelle participation, je veux dire sécurité et confiance pour tout le monde, en tenant compte aussi de la fragilité des professionnels et des chercheurs ça serait peut-être justement là la condition pour que tout le monde qui participe se sente au minimum en sécurité, soit dans un cadre minimum de sécurité.

Marianne de Laet : Beaucoup veulent encore prendre la parole, vous faites très court parce qu'on doit finir et j'aimerais quand même donner le dernier mot à Didier Torny.

Elisabeth Bucolo : Je pense que ce qu'on vient de dire ça converge vers quelque chose qui me paraît essentiel, c'est la question de **la méthode**, les règles ou les procédures ; quelque fois ça paraît rebutant, on n'a pas envie et on pense que les bonnes intentions vont régler le fait qu'on s'entend et qu'on puisse parler et finalement on se rend compte que le cadrage, très strict, avec une méthodologie qui est la même pour tout le monde, comme on disait tout à l'heure pour le comité de pilotage. Vous avez insisté sur son rôle qui est capital parce qu'il permet de structurer ces échanges-là de savoirs qui ne vont pas fonctionner d'eux-mêmes en fait, parce qu'on a l'impression que voilà, par les bonnes intentions, par le fait qu'on veut s'entendre ça marche.. Mais, pour avoir connu des associations qui sont très participatives, au départ, j'étais étonnée du nombre très important de règles et de procédures mises en place, et finalement ces règles et ces procédures qui, au départ m'étonnaient, finalement sont celles qui permettent ce

cadre qui fait en sorte que toutes les parties prenantes, qui ont des exigences légitimes les uns et les autres, soient en légitimité et soient en possibilité de parler.

Patricia Chvedco : On voulait un peu rebondir sur ce qu'on a entendu en début de cet atelier, quand une personne a dit que on ne prenait que les compétents. Nous ça nous a heurtés parce que, si aujourd'hui effectivement vous avez comme vous l'avez précisé, des personnes qui savent s'exprimer, c'est parce qu'on a fait tout un bout de chemin.

Mais nous aussi on vient de très bas et grâce à un mouvement associatif on a pu se former à la parole, à la prise de parole en public, à l'analyse, à tout ce que vous voulez. Mais on voulait quand même vous préciser que si on est là aujourd'hui ou dans d'autres rencontres, si vous nous voyez nous, derrière nous il y a énormément de personnes qui vivent en situation de grande pauvreté. Et nous, nous faisons la différence *grande* pauvreté. Parce que ce matin aussi on a entendu « *la pauvreté ça ne dure qu'un moment* », eh bien qu'est-ce qu'il est long ce moment pour nous ! Pour nous la pauvreté, elle est là de génération en génération, on a beau faire tout ce qu'on veut, nos parents l'ont vécue, on la vit, et nos enfants la vivent aussi. Donc c'est aussi ce qui nous motive justement dans ce combat contre le refus de la misère. Je voulais bien préciser qu'il ne faut pas, quand vous faites une recherche avec des personnes en situation de pauvreté, s'il vous plaît, ne prenez pas uniquement ceux qui savent s'exprimer, parce que c'est ceux qui ne savent pas encore s'exprimer qui ont le plus de choses à vous communiquer pour qu'ensemble on réfléchisse à un changement de société.

Doris Mary : On porte juste la parole de ceux... en premier on est tournés vers ceux que l'on ne voit pas, et de ces familles qui sont oubliées. On est juste là pour porter la parole de ces personnes-là, parce qu'eux sont peut-être encore assez timides pour venir eux-mêmes la porter. Mais on la présente.

Raymonde Languet : Je voulais simplement dire : aux UP on avait invité des jeunes. C'est l'Université Populaire, une fois par mois. On avait invité une assistante sociale, elle nous avait ramené des élèves qui travaillaient dans le social et depuis un an ces élèves-là viennent à toutes les réunions, donc on a la preuve qu'ils s'intéressent à nos problèmes. De toute façon ces jeunes-là, ils font un peu partie de nous maintenant parce qu'ils comprennent tout. Enfin tout, non, mais ils savent comment on peut parler, comment on doit faire et tout. Et là comme j'ai expliqué à une personne, on avait une dame qui ne s'était jamais exprimée, et là le 17 octobre elle a lu un témoignage devant le Maire de Reims, on a pleuré de joie après, parce qu'elle se sentait incapable de le faire et quand elle l'a fait, elle était aux anges. On était émus quand même parce qu'elle restait dans son coin, elle disait toujours oui, et c'est pour prouver que petit à petit on leur donne la possibilité de parler. Quand on va aux UP, on reparle de tout ce qu'on a fait, et il y en a qui viennent : « *bah oui pour en faire partie faut faire quoi ?* » et on leur explique. Voilà, ce n'est pas évident, c'est toujours à peu près les mêmes qui viennent, et on voudrait faire changer ça.

Marianne de Laat : Merci Raymonde, alors il faut vraiment qu'on termine, donc Didier Torny le mot de la fin est à vous.

Conclusion de Didier Torny, directeur-adjoint scientifique de l'InSHS

D'abord merci à tous. Je vais d'abord préciser quelle est la position du CNRS. Évidemment on vous accueille, alors ça peut être juste sympathique, mais il faut bien voir qu'on est évidemment très favorable au type de démarche que vous défendez ici parce qu'on pense que la pertinence sociale fait partie des critères d'évaluation d'une

bonne recherche.

Toutes les recherches n'ont pas à être socialement pertinentes, on peut faire de l'érudition, on produit de la connaissance pour la connaissance, mais il n'y a pas de raison 1) de penser que c'est mal si c'est pertinent socialement et 2) nous pensons que c'est bien si c'est pertinent socialement. Et c'est vrai qu'on constate la faiblesse relative en France de ce qu'on appelle en anglais « *community research* » ou « *community-based research* », donc on va dire en français de la recherche qui se fait avec... avec on ne sait pas trop qui, puisqu'on voit que ça a été un des points de discussion : avec des associations, des milieux, des personnes, des lieux, voilà, qu'ils soient de nature publique, associative, privée ou autre.

Deuxième élément, peut-être pour me situer. Donc mon expérience en la matière : j'ai beaucoup travaillé sur des questions de santé depuis 25 ans, la question de la participation de personnes au statut très différent, de patients, de victimes, de familles, etc. s'est posée et on a des formes d'intervention de plus en plus fortes avec des modalités de recherche très différentes. On a la question de la définition même des recherches : qu'est-ce qu'on va chercher, sur quoi exactement ; on a la question de l'évaluation, du suivi, de la réalisation, etc. avec des objectifs de production très divers.

Il s'agit parfois simplement de faire preuve que quelque chose est à l'origine d'un mal par exemple, de soigner, d'avoir une prise en charge médico-sociale bien plus large que simplement la question de la prise en charge du traitement médical. J'ai travaillé récemment par exemple sur le distilbène, médicament qu'on a longtemps donné aux femmes enceintes, pensant empêcher des fausses couches tardives et en fait provoquant sur leur descendance des affections plus ou moins graves mais non négligeables et dans lequel je voyais bien comment les victimes et leurs proches ont tout fait : ce sont elles qui ont produit les connaissances, obtenu des reconnaissances par le biais de procès, qui ont fait du lobbying politique pour une prise en charge sociale, qui ont assuré la visibilité médiatique et qui organisent toutes les formes d'auto-support vis-à-vis de ce collectif invisible de femmes et d'hommes qui sont touchés mais qui d'abord souvent ne le savent pas, ne comprennent pas leur expérience, n'ont pas nécessairement les moyens de comprendre l'épidémiologie ou la pharmacologie impliquées.

Une fois que j'ai dit tout ça et que je ne connais rien, mis à part ce que je lis chez mes collègues, aux questions qui vous intéressent directement, voici quelques questions et éléments qui ressortent de ce que vous avez dit.

D'abord quelque chose qui n'a jamais été discuté et qui me semble important quand même : quels sont les objectifs du croisement de connaissances ? Pourquoi c'est bien, pourquoi c'est mieux de faire de croisement, qu'est-ce que c'est censé apporter, et pour quoi faire ? Et est-ce que les objectifs sont les mêmes que celui de la production de savoir d'un côté ou de l'autre, ou est-ce qu'il y a des objectifs spécifiques et lesquels ?

Deux éléments supplémentaires qui me semblent importants, tirés à la fois de mon expérience que j'ai décrite mais aussi des expériences interdisciplinaires parce que je peux vous assurer que pour un sociologue, plutôt que d'être face à un microbiologiste ou à un physicien, c'est parfois beaucoup plus facile de travailler avec des associations en fait.

Quelles sont les formes d'exigences de part et d'autre ? Vous avez parlé de la durée, du calendrier, de l'organisation, de la définition de ce qui est partagé et de ce qui ne

l'est pas. Mais des choses n'ont pas été évoquées qui me semblent importantes : la forme de rendu par exemple, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on rend public, qui signe, quelles sont les audiences visées, à qui on parle et pour quoi dire ?

Toutes ces formes d'exigence, il me semble, font partie des conditions que vous évoquiez éthiques, mais aussi de succès, et c'est mieux d'en discuter en amont qu'en aval avant de découvrir que des chercheurs ont publié quelque chose qui ne plairait pas par exemple. J'ai des cas très précis en tête, mais c'est l'exigence en face, c'est-à-dire si moi je découvre des choses qui ne correspondent pas à ce que vous attendiez, voilà j'ai mon exigence de chercheur c'est aussi de participer à la production de connaissances donc c'est mieux d'en avoir discuté avant.

Ce qui rejoint une dernière question, le mot n'a pas été évoqué mais vous l'avez décrit au travers des expériences longues, c'est la question des attachements. C'est-à-dire quelles sont les formes de fidélité et de loyauté qui doivent être exigées et qui doivent exister lors de cette rencontre. Quelles formes de contrats ? J'emploie le mot tout à fait volontairement. Et effectivement est-ce que ça veut dire que nous on repart de notre côté et vous du vôtre, et est-ce que ça veut dire que vous allez chercher nos propres concurrents chercheurs parce que vous n'étiez pas contents de nous, ou simplement parce que vous voulez et que nous on ne veut plus et vous vous dites « *alors avec qui on peut travailler ?* » Quelles sont les formes d'attachement ? Il faut toujours concevoir l'idée que cette rencontre a aussi ses limites. C'est-à-dire que l'attachement va produire des choses mais il y aura aussi nécessairement à un moment ou à un autre des formes de détachement, parce que nous n'avons pas les mêmes objectifs totalement, parce qu'à un moment donné vous faites autre chose que la production de connaissances, vous l'avez évoqué à plusieurs reprises, et vous n'êtes pas nécessairement disponibles, vous ne voulez pas forcément ou vous avez d'autres sujets qui sont plus prioritaires que ceux sur lesquels on travaille. Et donc, il me semble que la question de la nature des attachements, de leur durée et des moyens de se détacher l'un de l'autre font partie des moyens de réussite et plus tôt elles sont discutées en amont, plus tôt il me semble important de faire en sorte que ça soit véritablement inclus dans la relation elle-même.

Dernier point, qui n'a pas été assez souligné à mes yeux, vous avez évoqué la diversité associative, ses limites en termes de représentativité par rapport aux populations visées, on a aussi évoqué la diversité des recherches ou des modalités, n'oubliez pas la diversité des chercheurs. C'est une forme d'encouragement : si vous avez eu des expériences négatives ou des refus, c'est normal d'abord, mais ça ne peut que vous encourager, et nous en tant qu'institution à rendre visible le plus possible tous les points d'entrée possibles, parce que je ne dirais pas qu'il y a autant de méthodes objectives que de chercheurs mais il y a des options qui sont très différentes, des formes d'intérêt, des formes de collaboration, et donc c'est mon rôle aussi et je vous le dis ici ou je vous le redis parce que vous l'entendez ailleurs, mais continuez à essayer, à stimuler les communautés de recherche et à être exigeants vis-à-vis d'eux. Merci.

Marion Carrel : Il y a quelqu'un qui demandait par rapport aux conditions qui ont été travaillées en sous-groupes mais qui n'ont pas pu être mentionnées, on me demandait comment est-ce qu'on fait pour ce travail-là ? Si certains veulent les mettre au propre et nous les donner ? Si certains veulent rédiger ce que vous avez fait en petits groupes, et nous les donner...

Marianne de Laet : Très bien, ça va nourrir cet espace collaboratif qu'on veut créer. Donc merci beaucoup pour votre participation. Vous avez bien vu, il y avait beaucoup

de questions au départ, il y en a encore beaucoup à la fin, ça ne fait rien, on est sur un chemin et voilà, il est long mais on y va. On se retrouve à 16h30 dans la grande salle.

Atelier n° 2 : « Quelles sont les conditions éthiques, méthodologiques et épistémologiques des recherches participatives en croisement des savoirs entre les différents savoirs ? »

Animation : **Françoise Ferrand**, conseillère pédagogique des programmes Quart Monde - Université et Quart Monde Partenaire

Introduction : **Hugues Bazin**, chercheur en sciences sociales, LISRA

Intervenant : **Pascal Marty**, directeur adjoint scientifique de l'InSHS

Secrétariat : **Alex Roy**, doctorant

Rapporteur : **Ides Nicaise**, chercheur en économie à l'Université de Leuven (Belgique)

Hugues Bazin : Je suis chercheur en sciences sociales, travailleur indépendant, et animateur d'un réseau qui s'appelle le laboratoire d'innovation sociale par la recherche action.

Françoise Ferrand : Nous accueillons aussi dans le groupe M. Pascal Marty qui est du CNRS

Pascal Marty : Je suis un des membres de la direction. Je suis un des adjoints de Patrice Bourdelais en charge dans l'équipe de ce qui relève des relations internationales et européennes. Je m'occupe aussi de la supervision des laboratoires de géographie donc je suis particulièrement heureux d'être là sur cette thématique comme cela était dit ce matin que j'ai beaucoup soutenu et que je souhaite encore très fortement soutenir.

Introduction

Hugues Bazin : Je vais vous présenter une expérience et à travers cette expérience réinterroger l'intitulé de cet atelier : les conditions méthodologiques, épistémologiques, éthiques dans un travail en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté.

Mon école de formation c'est la recherche action, ça a été évoqué ce matin. Je ne vais pas faire un long développé sur la recherche action, ça nous prendrait beaucoup trop de temps et surtout il y a beaucoup de définitions parce que, comme on a dit ce matin, la distinction entre recherches participatives, collaboratives, recherches-actions, peut-être (on va peut-être en discuter tout à l'heure), ça mériterait des explications plus importantes puisque dans chaque branche, il y a plusieurs démarches, parfois même contradictoires, méthodologiques, épistémologiques qui se revendiquent de la recherche action.

Donc, ce que je vais présenter, ce n'est pas la recherche action, mais une démarche en recherche action qui est porteur d'une marque de fabrique qu'on appelle le labo social. Donc je vais expliquer en quoi ça consiste.

Le labo social

On essaie de le faire avec des récupérateurs, vendeurs de rue, c'est un peu les descendants des chiffonniers pour vous donner une image, même si cette image est évidemment historiquement datée et ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui des années 2000.

Ce sont donc des gens qui créent une économie en récupérant des objets au rebut. Des objets qu'on n'utilise pas, des déchets, pour ensuite les revendre en direction de gens qui sont aussi en situation de pauvreté. Donc il y a un double effet économique à la fois de pouvoir créer une économie dont on bénéficie mais aussi que d'autres en bénéficient. C'est ce que nous appelons, nous, une économie populaire.

L'idée, ce n'est pas de vous exposer cette expérience, on n'a pas le temps, mais de vous donner peut-être quelques éléments de réflexion que vous pourriez reprendre ensuite dans la discussion en groupes et ensuite dans le partage.

Comme il a été dit ce matin, on a créé un collectif, labo social, en fait c'est de dire on ne fait pas une étude sur un objet « les récupérateurs vendeurs », c'est la situation sociale de ces récupérateurs vendeurs, l'écosystème qu'ils développent, l'économie qu'ils développent, qui nous convoque. C'est finalement eux qui créent la situation sociale, c'est ça le laboratoire social.

Le chercheur n'est pas là en train de poser une grille analytique sur un objet, c'est l'objet qui, en situation, nous convoque, nous missionne quelque part.

Après ça pose d'autres engagements qui sont discutés plutôt dans l'atelier 4, évidemment on n'est pas missionnés par l'institution, comment on trouve l'argent et les moyens de travailler, c'est une autre question très compliquée... C'est le principe du labo social.

Ce labo social, qu'on a appelé en l'occurrence pour les récupérateurs vendeurs « Rues marchandes », ce qui est une manière de dire que c'est un écosystème, c'est aussi une manière de pas stigmatiser les gens en situation de pauvreté, mais que bien effectivement ils créent une économie et ces acteurs sont appelés eux-mêmes « biffins » dans les luttes de reconnaissance de leur marché dans l'espace public. On parlait de la question : est-ce qu'il faut s'appeler « pauvres », « pas pauvres », là c'est eux qui ont repris un énoncé, ils ne se sont pas appelés chiffonniers parce que c'était marqué historiquement pour inscrire leur lutte d'un point de vue politique. Ce labo social, Rues marchandes, il naît du constat des difficultés et échecs à la fois des études classiques. Moi j'ai répondu avant à une étude très classique, anthropologique (Je suis de formation socio-anthropologue), une étude sur les biffins à partir des récits de vie, étude que j'ai rendue à la région Île-de-France. Et cette étude a été ensuite enfermée dans un placard et même si elle a servi à produire de la connaissance, on n'a pas atteint notre but qui était à un moment donné de faire reconnaître, légitimer justement les compétences de ces acteurs.

Donc d'un côté les études classiques n'ont pas abouti à des transformations sociales bien que légitimées par l'institution, et de l'autre côté la lutte des biffins qui développent une compétence, se heurte aussi à des politiques qui n'arrivent pas à prendre en compte cette dimension de l'économie populaire dans l'espace public. C'est dire qu'il n'y a pas de transversalité politique, il y a une sectorisation politique, alors soit ce sont des pauvres donc il faut les insérer, soit ce sont des délinquants donc on envoie la police, ça fonctionne comme ça dans des dispositifs techniciens.

Les seules réponses qu'on leur a apportées, ce sont les entreprises d'insertion, d'accompagnement social de type Emmaüs qui font un boulot intéressant mais qui ne sont pas obligatoirement la réponse adaptée à ce phénomène économique.

Trois types de savoirs

D'un côté on constate des savoirs dont on parlait ce matin qui sont des savoirs pragmatiques c'est-à-dire des savoirs issus de l'expérience, de la recherche intuitive c'est le cas des biffins : dans ce cas on teste, on voit ce qui marche ou qui marche pas, on construit une connaissance à partir de cela sans obligatoirement chercher à généraliser pour répondre à un besoin pratique. Ce savoir-là, cette compétence-là n'est

pas validée.

Mais d'un autre côté, on s'aperçoit aussi que le savoir scientifique bien que se parant effectivement de la méthodologie de la recherche par exemple anthropologique, n'est pas obligatoirement non plus validé par le politique.

Et quant au troisième savoir qui est le savoir professionnel que moi j'appelle aussi le savoir technicien, par exemple le savoir des travailleurs sociaux, des gens d'accompagnement de l'insertion sociale, on constate que lui-même se heurte à une logique institutionnelle et professionnelle selon laquelle on leur demande d'insérer des gens qui n'ont pas obligatoirement envie de rentrer dans cette case d'insertion puisque eux-mêmes créent les propres réponses économiques à leurs problèmes. Le problème n'est donc pas obligatoirement de les insérer mais de prendre en compte une dynamique collective.

Vous voyez que les types de savoir pris séparément c'est-à-dire le savoir pragmatique, le savoir technicien et le savoir scientifique sont un moment donné invalidés même s'ils produisent un savoir et des compétences.

L'hybridation

Donc notre logique du labo social c'est de dire justement et cela a été énoncé ce matin, c'est comment un moment donné ces savoirs non seulement peuvent se rencontrer parce qu'ils se croisent, c'est l'hybridation, mais peuvent ne pas se reconnaître ou être en conflit de légitimité. Le savoir technicien va dire bon moi je sais faire de l'insertion, alors je fais ça. Le savoir scientifique va dire : je produis de la connaissance, des constats, des généralisations je fais ça et va même peut-être voir un savoir d'expérience un savoir d'expertise, un savoir pragmatique né de l'expérience de la rue, comme une forme d'atteinte à sa légitimité par exemple etc. ATD Quart Monde le fait depuis plus de 50 ans. C'est un responsable de Médecins du Monde qui travaille tant dans les squats que dans les foyers d'urgence qui a la meilleure connaissance des problèmes de santé de la rue parce qu'effectivement les gens qui vivent dans la rue ce sont eux qui sont détenteurs de ce savoir là. Donc on voit que ces savoirs là se croisent mais ne s'hybrident pas obligatoirement.

Les questions posées par les conditions de l'hybridation, représentent des enjeux à la fois épistémologiques, méthodologiques et éthiques. Quelle est la posture dans laquelle se tient l'individu, une posture individuelle existentielle impliquée ou professionnelle, c'est une question qui se pose au quotidien.

Par exemple aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, il y a une mobilisation internationale avec les récupérateurs vendeurs, ils sont en train de manifester devant la mairie de Paris, je pourrais aussi y être. Pourquoi je fais ce choix d'être là et pas avec les récupérateurs vendeurs qui revendiquent devant la mairie de Paris ? Là aussi il y a des choix qui se posent en termes d'éthique et d'implication. Est-ce qu'on privilégie la posture du chercheur impliqué, est-ce qu'on privilégie une posture existentielle, est-ce qu'on privilégie une posture professionnelle ou est-ce qu'on cherche une hybridation ? C'est la question que je pose à propos de ces différentes postures. Et quand je dis par rapport aux chercheurs professionnels, je renvoie aussi aux biffins. Les biffins ne sont pas uniquement des gens qui sont en train de revendiquer devant la mairie de Paris, ce sont aussi des gens qui produisent une capacité d'analyse. Quel espace on leur offre pour privilégier une autre posture qu'uniquement la posture revendicative ? C'est pareil dans les mouvements sociaux comment sont-ils capables de poser des connaissances sur l'économie populaire ?

Françoise Ferrand : Dans la salle, on vient d'horizons très divers et il y a des mots

qui sont un peu des mots-clés et qui risquent de ne pas être compris et c'est dommage après pour la suite des débats. Est-ce que tu peux expliquer le mot hybridation des savoirs ?

Hugues Bazin : C'est un peu compliqué parce que c'est justement le but de ce que j'essaie de développer. Par exemple on pourrait dire « il y a une couleur noire et blanche et hybridation ce serait une couleur entre noir et blanc avec des nuances de gris, une posture ni formelle noire, ni formelle blanche, et qui à un moment donné est une posture médiane » et c'est là où les choses se compliquent parce qu'à partir du moment où on est médian et qu'on est dans cette interstice, on n'est reconnu ni par le blanc, ni par le noir et donc comment on fait justement pour valider cette posture hybride ?

C'est tout le problème et j'ai envie de dire cela s'appelle passeur de frontière et en sociologie on parle de marginale séquence. ATD Quart Monde en est un exemple entre des formes différentes qui sont justement entre la recherche, l'implication militante, le savoir pragmatique, etc. Comment valide t-on ces formes hybrides ? En tout cas, moi ma position que je mets au débat est qu'il n'y a pas une posture formelle, elle change en fonction des situations. A un moment donné on est plus chercheur, à un moment donné on est plus acteur, il n'y a pas une posture qui pourrait se fixer de manière formelle mais c'est en fonction des situations. Parfois je me retrouve impliqué dans une forme militante, ce qui d'un point de vue académique peut être une hérésie car le chercheur ne devrait pas s'impliquer, et d'un autre côté je me retrouve dans une posture réflexive c'est-à-dire que j'essaie de comprendre ce qui se trame dans ce travail-là avec les acteurs, etc.

Et c'est ça la recherche action, on invite les acteurs à ne pas être dans la même posture, non pas seulement des acteurs mais les inviter aussi à cette hybridation c'est-à-dire pas uniquement dans une posture militante, et pareil pour les travailleurs sociaux ne pas être pas uniquement dans une posture efficiente et c'est le problème des techniciens qui vont chercher l'efficacité au niveau de dire tout de suite : à quoi ça sert et comment produire de l'insertion ?

Donc on le voit, ce travail d'hybridation c'est un travail au quotidien, ce n'est pas quelque chose qui est acquis mais qui est remis sur l'établi chaque jour et c'est en fonction des situations concrètes effectivement qu'on interroge cette forme hybride et c'est pareil pour les fonctions de ce que nous on appelle ce labo social, en gros c'est bien de produire de la connaissance, du savoir mais à quoi cela va-t-il servir ?

Les fonctions de la production de connaissances

C'est une autre question à la fois éthique, méthodologique et épistémologique : j'ai essayé de décrire les conditions de la production de connaissances et après, à quoi va servir cette connaissance. C'est toute la question des fonctions qui, à mon avis, ne sont pas séparables :

- Il y a une fonction descriptive c'est-à-dire qui consiste à décrire des situations sociales qu'on rencontre. Par exemple, nous, nous avons créé un pôle de ressources, un site internet pour décrire la situation des biffins, leur lutte etc. et donc c'est important de faire ce travail descriptif qu'on ne retrouve pas seulement dans les sciences sociales, c'est aussi le boulot de journaliste de journal quotidien. La culture numérique d'ailleurs permet aussi un moment donné de capter et de faire ce travail de retranscription du quotidien d'une manière beaucoup plus intéressante, efficace, de travailler en réseau.
- Il y a une fonction qu'on pourrait appeler performative, il y a bien le mot

performance dedans, c'est-à-dire cette connaissance qui doit directement contribuer à provoquer une transformation sociale, mais attention, chaque fonction a sa dérive. Attention à la logique technicienne qui voudrait uniquement résoudre les problèmes sans que les acteurs à un moment donné maîtrisent le processus. Mais qu'est-ce que c'est une recherche qui à un moment donné n'a pas un impact ? Je parlais de ce rapport de recherche qu'on avait enterré politiquement. A un moment donné, comment donner des outils, co-construire des outils qui amènent les acteurs à être eux-mêmes agents de cette transformation ?

- Et puis il y a une fonction qu'on appelle en sciences sociales « cognitive » qui veut dire en fait comment cette connaissance permet de dégager à un moment donné une compréhension de ce qui se passe dans la société ? C'est-à-dire qu'à un moment donné il faut qu'il y ait une réponse politique au sens large du terme.

Il faut qu'à un moment donné, ces luttes, cette connaissance soient intégrées aussi dans des dispositifs et pour cela il faut amener les décideurs, les opérateurs à changer leur grille d'analyse.

Et ça c'est peut-être le travail le plus compliqué quand on travaille avec des acteurs en situation de pauvreté parce qu'on a à faire à des préjugés, des parcours de professionnels qui vous formatent et qui amènent, on le voit au niveau des politiques publiques, par exemple la politique de la ville, ce qui se passe dans les quartiers populaires depuis 40 ans en France, lon peut s'interroger effectivement sur comment d'autres grilles peuvent être mises en place pour comprendre comment relever ce défi du développement des territoires ?

C'est pour cela qu'on a amené la notion d'économie populaire. C'est une dimension qui est très développée en Amérique du Sud notamment en Argentine, qui est très peu développée en France. On va parler en France d'économie sociale et solidaire, c'est déjà rentrer dans le champ institutionnel. On est dans le champ des réponses qui viennent du haut, tandis que l'économie populaire c'est une réponse qui vient du bas. Et comment à un moment donné on va valider, c'est là tout le travail.

La dimension instituante

Et je termine, désolé d'être un peu long, sur une troisième dimension, qui à mon avis doit être un des enjeux forts de cette forme hybride que moi j'appelle instituant. Instituant cela a rapport avec l'institué, c'est-à-dire à un moment donné comment ce groupe de travail, qu'ils soient acteurs, chercheurs, techniciens créent leurs propres références de travail, leurs propres références de production de connaissances de manière autonome, indépendamment des formes normatives qu'on leur impose, pour répondre à telle question sociale, à tel problème ou à telle forme de connaissance ?

Si je prends l'expérience du travail social qui est dès le départ très sectorisé, mais la recherche universitaire elle aussi est disciplinaire, la sociologie, la psychologie, l'économie, etc., on sait très bien, pour les gens qui travaillent sur les situations sociales qui par définition sont complexes, qu'on ne peut pas découper les individus de façon soit sectorielle, soit disciplinaire.

Cette forme instituante qui est un des enjeux je pense aussi de cette rencontre aujourd'hui va interroger, et là ça devient très compliqué, va interroger nos appartenances.

Quand on devient chercheur acteur, je l'ai vécu quand j'étais travailleur social, à un moment donné on te dit que tu n'es plus un bon technicien. Toi, tu es là pour insérer les gens, tu n'es pas là pour produire des connaissances sur ta pratique. Donc quand tu

commences à devenir chercheur dans ta propre profession et qu'on est dans une forme hybride et donc instituante, ce n'est pas une mission qui vient de l'institution, vous rentrez en conflit à un moment donné avec l'institution. Il y a une forme conflictuelle dans la forme hybride.

Je vais m'arrêter là peut-être.

Françoise Ferrand : Il y a déjà de ce qu'on a entendu ce matin, il y a l'introduction que vient de faire Hugues, maintenant il vous est demandé à chacun d'essayer de dégager des conditions qui vous semblent absolument prioritaires pour réaliser des recherches participatives en croisement des savoirs. À quelle condition, d'après vous, on peut entreprendre, on peut essayer d'entreprendre une recherche participative en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté ? Avec d'autres aussi évidemment. Mais où il y a effectivement des personnes en situation de pauvreté. À quelles conditions ? C'est notre travail de cet après-midi.

Et en même temps, cette deuxième question, suite à ce colloque, comment vous voyez ce qui pourrait se passer pour encourager ce démarrage réellement de recherches participatives en croisement des savoirs, comment on pourrait continuer après ce colloque ?

Hugues Bazin : Comment imaginer un espace collaboratif instituant ?

Françoise Ferrand : Pour qu'on puisse ouvrir les débats, il faut prendre un temps où on peut se parler entre pairs pour que chacun puisse rentrer dans le débat après. On va revenir en plénière après et on pourra débattre.

X : Vous dites : quelles sont les conditions éthiques et méthodologiques, c'est quoi l'éthique ? Qu'est-ce qu'on veut dire par conditions éthiques. Moi je dirais simplement que dans la tradition anglo-saxonne, l'éthique ça contient des valeurs, des principes.

Françoise Ferrand : Oui, conditions éthiques et méthodologiques.

(Petits groupes)

Retour des petits groupes en plénière

Pascal Marty (CNRS): Juste quelques mots. Je trouve très stimulante l'introduction et comme je disais à mes camarades ici tout à l'heure, cela me rappelle beaucoup un vieil article en 1969 qui posait la question de la participation comme étant aussi une question de répartition du pouvoir ou d'asymétrie du pouvoir entre des personnes qui sont chargées de faire la recherche pour une autorité et des personnes qui sont les objets de cette recherche. Et l'une des conclusions que moi je tire de ce très bel article qui est toujours valide aujourd'hui à une cinquantaine d'années, c'est qu'il est nécessaire pour que ces recherches participatives soient valides et riches, de pouvoir rétablir une asymétrie entre des gens dont la recherche est le métier et des gens dont la vie produit de très très bonnes connaissances. Donc comment le faire ? Peut-être d'abord pour certains chercheurs en acceptant de négocier son agenda de recherche ou son programme de recherche avec des gens qu'on estime pertinents pour mener un travail avec. Donc, ne pas oublier que dans les rapports de sens il y a aussi des rapports de pouvoir qui se jouent. Et si on espère aller vers l'utilisation de la recherche scientifique pour la médiation de certaines situations sociales difficiles, il est important aussi que les personnes auprès desquelles on prend l'information, on puisse aussi leur conférer le pouvoir de mettre en œuvre certaines solutions.

Blandine Destremau : Je suis sociologue au CNRS et je suis dans un laboratoire qui s'appelle IRIS. Je vais juste dire quelques éléments qu'on a discutés avec ma voisine de gauche. On n'a pas essayé de recenser toutes les conditions mais déjà, les conditions qu'on estime devoir exister pour une recherche participative, ça dépend ce qu'on

appelle participation. Parce que tout et n'importe quoi se qualifie de participation. Moi je suis dans le champ qu'on qualifie du développement et dans le développement il y a de la participation partout sauf qu'il n'y en a pas beaucoup quand même. Il y a la participation assignée, la participation asymétrique, il y a des participations symboliques... au point où il y a même de l'ambiguïté sur le terme de participation que les gens comprennent qu'il faut qu'ils payent, donc la participation ça veut dire : tu dois payer. Donc il y a beaucoup d'us et d'abus du terme participation et les conditions dépendent de ce qu'on met comme objectifs et comme formalités.

Une autre condition, parce que j'ai eu des discussions avec Xavier et aussi avec des collègues, il faut peut-être aussi réfléchir : existe-t-il différents types de savoir ? C'est quelque chose qui ne va pas du tout de soi. Donc participer pourquoi et à partir d'où si on ne pense pas qu'il existe différents types de savoir ? On peut encore participer mais on participe en tant que sujet donc cela a un sens politique de participer parce que les gens devraient être inclus ou avoir un rôle. Là on parle de relations de pouvoir mais pas forcément de participer à partir d'un porteur de savoir. C'est ce qu'on discutait aussi ce matin. On peut participer parce qu'il faut qu'il y ait des femmes donc on va participer. Mais on ne suppose pas forcément qu'en tant que femme je sois porteuse d'un certain type de savoir donc c'est un peu différent de participer pour contribuer à un savoir et être citoyen.

Ensuite, moi dans ma carrière je ne pense pas que je fasse de la recherche participative, je ne sais pas très bien si la participation que je mets en œuvre moi-même et que je fais mettre en œuvre, produit la recherche ou si je fais la recherche..., je ne sais pas où est la frontière, quelle est l'articulation ?

En tout cas ce que je sais c'est qu'au sein du CNRS, les sciences sociales, il y a un prix très très très fort à payer pour faire ce type de recherches. C'est-à-dire qu'il y a une lutte de pouvoir, de disqualification. Mon précédent laboratoire, c'était une lutte à mort en terme de mort symbolique, de mort de reconnaissance, de disqualification de l'autre, pour dévaloriser tout ce qui pouvait ressembler à de la recherche-action et le summum et le top du top en sociologie étant la philosophie la plus pure. La sociologie étant enfant de la philosophie dans les cursus français, plus on est dans l'abstraction et la philosophie et plus on fait de la bonne sociologie. Le mieux c'est le normalien en philo, il sera le meilleur sociologue du monde, c'est aussi la grande ancestralité de Bourdieu et Cie...

Du coup, la recherche action c'est vraiment la fange de la sociologie. Au mieux on vous considère comme des conseillers du prince, en payant on ne sait de quelle façon la place auprès du prince et au pire vous pouvez traîner avec les pauvres peut-être...

Maintenant je suis à HESS, c'est beaucoup plus admis, beaucoup plus valorisé, et je suis bien dans un espace comme ça mais c'est un prix lourd à payer.

Une autre chose que je discutais avec Xavier Godinot parce que je me suis rendu compte ce matin qu'en fait mon réflexe, ce qui me venait à l'esprit en écoutant ce qui était dit, c'était sur la lenteur. Alors ce n'est pas le temps comme durée mais le temps comme rythme parce que je travaille pas mal avec les communautés d'Emmaüs et ça prend du temps. Par exemple j'ai organisé des tables rondes pour l'anniversaire des 10 ans de la mort d'Abbé Pierre, c'est vrai qu'il faut accepter cette lenteur. C'est pas seulement la durée parce que c'est compliqué, il faut se mettre d'accord, c'est hétérogène... c'est juste parce que ça va pas forcément très vite, les gens viennent, viennent pas, on n'a pas les mêmes cultures, ça aussi c'est vraiment une condition.

Jean Maurice Verdier : J'ai participé à la recherche Quart Monde-Université, juriste, ancien président de l'Université de Nanterre : un ancien président d'université c'est forcément un handicapé... Je n'ai pas grand-chose à vous dire, simplement quelque

chose de très banal et ordinaire que j'ai tiré de ma participation pendant deux ans à la recherche Quart Monde - Université.

La condition de base, c'est de partir avec l'idée que les pauvres ont un savoir sinon ce n'est pas la peine, je n'insiste pas. Reconnaître le savoir des pauvres.

Admettre qu'on va les rencontrer dans une situation qu'on essaye égalitaire. Ce n'est pas tellement simple au départ. Je vous donne un exemple : probablement que nous avons peur nous les universitaires qui participions à la recherche, de dominer les représentants des pauvres, à tel point qu'à un moment ils nous ont dit : « faites des propositions, vous ne proposez rien ». On n'osait pas intervenir, on avait peur de les dominer. Il faut se mettre effectivement dans une situation d'égalité, je crois que l'idée fondamentale est l'idée de partenariat et cela tout au long de la recherche qu'on va faire.

Le choix du sujet. Nous, universitaires, avons formulé des sujets. Finalement, on a adopté un sujet de recherche proposé par les représentants des pauvres, « les savoir-faire des pauvres », c'est ce qu'on avait retenu dans mon groupe. Dans l'information qu'on va rechercher, par exemple dans les interviews auxquelles nous procédions, je ne prends qu'un exemple, très souvent les représentants des pauvres qui étaient là nous disaient « *tel que vous formulez votre question, le très pauvre il ne la comprend pas* ». Donc ils nous ont aidé à les formuler autrement, et, inversement, quant à nous, assez souvent les réponses dans les interviews des très pauvres, c'était les très pauvres qui nous éclairaient en disant : « *voilà ce qu'ils ont voulu dire* ».

Évidemment, dans la construction des mémoires de recherche, dans l'expression, là aussi on se partageait le travail et moi on m'a fait revoir plusieurs fois ma copie parce que je croyais bien exprimer ce que nous voulions exprimer et en fait j'exprimais ce que, en tant qu'universitaire, je tirais de nos discussions, de nos rencontres. Donc, on m'a fait revoir ma copie plusieurs fois. Mais, d'un autre côté aussi quand même, il faut que les universitaires maintiennent leurs exigences de chercheurs, la rigueur, ne pas affirmer quelque chose comme certain alors que ça n'est pas prouvé, ce que parfois les représentants des pauvres faisaient. Ce sont quelques conditions, c'est très banal...

Christian Barot : Bonjour, je suis militant ATD Quart Monde. Je vais repartir sur ce que disait Madame sur le temps. Le temps est très important. Moi j'ai participé à plusieurs co-formations, on a toujours été pris par le temps. Je vais reprendre un petit peu ce qui s'est passé ce matin avec le coup du sablier (*pendant la table ronde*). On a tant de temps pour parler et quand on a tant de temps pour parler, c'est très compliqué de dire ce qu'on envie de dire parce que des fois on a envie de dire beaucoup de choses et c'est très peu pour nous et on a tellement de choses à dire et à vous faire comprendre que le temps c'est de l'argent si je peux dire. Les co-formations sont toujours trop courtes il y a toujours trop de choses qui sont enlevées parce qu'on n'a pas le temps, on perd du temps dans des discussions, et du coup, au lieu de durer trois jours, ça devrait durer trois semaines. Je sais que c'est énorme, ça a un coût pour l'argent, pour pas mal de choses. Mais il y a un manque de temps en beaucoup de choses.

Marc Couillard : J'ai participé avec Jean-Maurice Verdier et Ides Nicaise à Quart Monde-Université. Je voudrais simplement montrer le document qu'on a écrit en final avec d'autres militants et des chercheurs universitaires (*Le livre « Le croisement des savoirs »*) et par rapport à ce que disait Mr Hugues Bazin, il y a tout un chapitre sur les biffins, les récupérateurs parce qu'on a été interviewer des personnes de chez nous, des personnes très pauvres qui faisaient de la récupération, avec aussi toute une analyse : ça voulait dire quoi ? Quand on fait de la récupération maintenant en Belgique, vous pouvez avoir une amende et c'est interdit de récupérer la ferraille. Donc on leur a volé

leur métier, leur savoir-faire. Je conseille ce livre, j'en suis très fier, on en est très fiers. Et par rapport au temps, je voulais quand même dire que Quart Monde - Université ça nous a pris deux ans. Deux ans de travail et sans compter le temps qu'il y a eu avant pour préparer. Mais pour nous, ça nous a pris deux ans et on travaillait trois jours par semaine, plus les jours de séminaire. On a vraiment pris le temps pour cette recherche et on a pris le temps aussi de permettre aux gens de s'exprimer parce que nous, pour dire ce qu'on veut dire, ça prend toujours du temps.

Alors pour moi quelque chose qui est essentiel si on veut réussir un travail comme ça, c'est au niveau de l'animation. On ne peut pas nous laisser seuls avec des chercheurs, on l'a bien vu ce matin. Nous on n'a pas les mots, donc on ne comprend pas tout ce qui se dit et les universitaires et chercheurs ils ont les mots et donc ils se comprennent. Mais nous, bien souvent, on ne comprend pas. Et donc, il nous faut quelqu'un qui nous soutient, qui nous connaît, en qui on a confiance, qui sait de quoi on parle quand on parle de pauvreté. Pas quelqu'un qui va dire : il faut dire ça et ça, mais quelqu'un qui va nous aider à dire ce qu'on a envie de dire. Les universitaires ils sont là (*en hauteur*) et nous on est là (*en bas*). Quel chemin on va faire pour essayer de se comprendre de se parler ? Et ça c'est le rôle de l'animateur. Si on n'a pas un animateur qui nous aide, on ne peut jamais faire un travail comme ça. Le rôle de l'animateur est essentiel. C'est pas quelqu'un de neutre, on ne peut pas dire c'est quelqu'un de neutre. Il nous soutient vraiment pour qu'on arrive à se parler et ce n'est pas évident. Avec Jean Maurice des fois ou avec Ides des fois, c'était très tendu. Et si l'animateur n'était pas là...

Françoise Ferrand : C'est une co-animation, comme on l'a présenté ce matin. Je me permets de le préciser. Ce n'est pas la même personne qui peut à la fois animer, c'est notre expérience, vous avez peut-être d'autres expériences, ce n'est pas la même personne qui peut à la fois animer le groupe de personnes en situation de pauvreté pour qu'ils puissent vraiment exprimer ce qu'ils portent en eux et le groupe de chercheurs pour qu'ils puissent vraiment jouer leur rôle de scientifiques. Il faut que chacun joue son rôle, c'est vraiment une co-animation avec des référents de différents milieux qui s'investissent en croisement des savoirs.

Marc Couillard : Je me souviens, au début les militants, ils avaient un animateur qui était avec nous et les universitaires, ils étaient tout seuls et ils ont dit : « *ce n'est pas normal, nous on est un peu seuls* » et c'est là qu'ils ont commencé à avoir un animateur.

Françoise Ferrand : Parce que ce n'était pas plus facile pour les universitaires entre eux venant de différentes disciplines.

Cathy Bousquet : Je suis responsable de formation en travail social et chercheur en travail social. Je voudrais parler de la question de recherche que, à d'autres moments, on a nommé la question du sujet. Moi je le mets comme préalable, comme point de départ, plutôt que la question de la participation. Parce que c'est parce que la question de recherche, elle va être co-portée qu'on va se mettre autour de cette question et du coup pour moi une condition, c'est la taille de cette question et de se réapproprier ce qui peut paraître un petit sujet ou quelque chose entre guillemets de pas très grande importance, c'est ça qui va permettre qu'on va voir d'emblée la dimension politique de la recherche, et du coup je suis persuadée, on va pouvoir associer à la question l'idée de sa transformation. Sinon, si on prend des sujets vastes, ça nous échappe et ça peut paraître d'autant plus inaccessible.

Régis Maubrey (de Greenway international) : Je voudrais réagir à ce que tu disais Françoise. Si j'ai bien compris ce que vous disiez, c'est que chaque groupe de chercheurs, les universitaires, les biffins par exemple, avait besoin chacun de leur

animateur pour traduire leur langage.

Françoise Ferrand : Non, non, je n'ai jamais rien traduit.

Régis Maubrey : C'est ce que j'avais compris de ce que Marc disait

Françoise Ferrand : Marc tu as parlé que je traduais ton langage ?

Marc Couillard : Non

Régis Maubrey : Que chaque groupe soit représenté par un animateur

Françoise Ferrand : Non, pas représenté !

Régis Maubrey : Pardon ! Animation, animé pas représenté. L'animateur ne représente pas, il anime, pardon ! Pour chacun de ces binômes, l'animateur et leur groupe, on peut dire ça, l'animateur et le groupe de biffins, l'animateur et le groupe de chercheurs, on peut dire comme ça ? J'essaie d'être très pratique, moi je suis praticien, j'essaie de comprendre ce que vous dites.

Maria Théron : En fait il est important que dans un groupe de travail comme ça, il y ait un animateur. Un animateur spécifique pour les militants, quelqu'un qui vient du Mouvement. Mais on ne peut pas avoir le même animateur à la fois pour les militants et pour épauler les professionnels. Et pour le coup, on se dit que c'est important aussi qu'on travaille séparément.

Régis Maubrey : D'accord. Est-ce qu'à un moment, ces deux groupes et leurs animateurs respectifs se rencontrent ?

Françoise Ferrand : La première rencontre c'est d'abord au sein de l'équipe de co-animation, c'est un lieu de croisement extraordinaire. Dans les différentes recherches qu'on a menées et dans celles qui sont en train de se mener, l'équipe de coordination est composée d'un référent universitaire, d'un référent professionnel et d'un référent du milieu de la pauvreté. C'est un premier lieu de croisement.

Régis Maubrey : Quand tu dis référents, ce sont les animateurs ?

Françoise Ferrand : Oui. Moi je ne pourrais jamais m'improviser référente pour les universitaires, je ne suis pas universitaire. C'est pareil pour les professionnels, il faut un référent professionnel. Cette équipe qu'on appelle équipe de coordination, équipe de co-animation ou équipe pédagogique pour la recherche, c'est un lieu de croisement essentiel qui va faire que les groupes vont pouvoir travailler. J'étais avec le groupe des militants qui continuaient à avoir des vies très compliquées, très dures, mais ils étaient sûrs que j'allais préserver leur jardin secret. Que j'allais préserver leur vie. Que ça resterait entre nous. Ça ne regardait pas la recherche, vous comprenez ? Donc il y a ce lieu de croisement qui est l'équipe de co-animation, qui est le pilier de tout le reste.

Régis Maubrey : D'accord, donc il n'y a pas vraiment besoin d'avoir des rencontres de ces groupes respectifs avec leurs animateurs ensemble ?

Françoise Ferrand : Si ! Après, ce sont les temps de plénière où les acteurs croisent leurs données et analyses concernant la recherche qu'ils mènent.

Régis Maubrey : D'accord. Ma dernière question et après je passerai la parole à mon collègue. Hugues, qu'est-ce que tu penses de cette idée : est ce que l'hybridation est toujours possible ?

Hugues Bazin : On a eu une discussion parce que Françoise m'interpellait et on s'est aperçu qu'on ne mettait pas du tout la même définition derrière le mot hybridation,

comme quoi les mots, quel que soit le milieu d'ailleurs, il faut les travailler, c'est des outils. Pour nous il n'y a pas de mots profanes ou de mots savants, il y a des mots qui servent à comprendre ce qu'on vit, qui nous aident à s'émanciper, à se libérer. Après, nous on lâche des mots, s'ils ne sont pas utilisés, on en trouve d'autres.

Alors, sur l'hybridation, pour que les choses soient plus claires, parce que Françoise me disait mais si le travailleur social devient acteur social ou veut se faire copain avec les gens qu'il rencontre, il perd son identité. Alors pour moi, ce n'est pas du tout ça. Un chercheur dans une position de recherche-action reste toujours un chercheur, mais le fait qu'il se confronte à une situation collective l'amène à faire un travail réflexif sur sa propre pratique, donc il s'interroge en tant que chercheur et du coup il est autre chose que simplement chercheur, il est aussi acteur par exemple dans sa structure universitaire s'il est universitaire. Et pareil pour l'acteur, il n'est pas uniquement cantonné à l'acteur social.

Après il y a des dispositifs différents, ce qu'on développe avec les biffins, ce n'est pas tout à fait le même dispositif que ATD Quart Monde, ça n'est pas très éloigné non plus. Il y a par exemple des ateliers d'écriture. Les mots sont vraiment un pouvoir, surtout en France où l'utilisation de l'écrit, donc les formes de validation des savoirs passe aussi par l'écrit, mais il y a des tas de validations qui ne sont pas forcément des diplômes. Par exemple, nous, on a appelé ça : « *le guide des indigènes de la ville* », c'est un peu une référence subversive avec l'époque néocoloniale, de dire que ceux qui connaissent la ville, ce sont ceux qui la vivent, les biffins, etc. On fait un contre guide culturel, comme il y a un guide touristique pour visiter Paris. On peut faire un contre guide pour visiter des espaces que justement les gens ne connaissent pas. C'est une prise de pouvoir à partir des mots, donc c'est un travail d'écriture en atelier à partir de ce que chaque personne amène comme matériau. Ça peut être des entretiens enregistrés, ça peut être des images, ça peut être des objets et on construit quelque chose à partir de ça. Et à côté de ça, on a un partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord où on invite les biffins. On a fait un forum en novembre dernier à partir de la parole des biffins où on invitait les chercheurs à venir en posture d'écoute, donc là on renversait la proposition et de dire : « *vous chercheurs comment vous pouvez mettre votre compétence disponible auprès de cette parole pour trouver des réponses ? On vous apporte des matériaux* ». Là ce n'est pas les chercheurs qui apportent des matériaux et des réponses par rapport à la situation des biffins, ils sont convoqués pour dire voilà comment ils ont envie de travailler à partir de ces matériaux. Donc il y a une forme de co-construction avec une forme de métissage, d'hybridation, ce qui est du point de vue académique complètement hérétique. Je veux bien le concevoir comme une forme d'hybridation de connaissances parce qu'on ne sait plus très bien si c'est une écriture de recherche ou pas, c'est une écriture mixte qui se construit à travers ça. Mais c'est ça de notre avis qui est porteur vraiment d'un enjeu politique.

Benoît Guillou : Docteur en sociologie (EHESS), ancien rédacteur en chef de la publication mensuelle d'Amnesty France, à présent responsable de la formation des bénévoles au Secours catholique – Caritas France. Personnellement, cette question me renvoie aux réflexions d'Hannah Arendt qui distingue la posture d'acteur et celle de narrateur. Cette distinction me paraît importante, par conséquent, la notion d'hybridité est-elle possible ? Que veut-on dire précisément ? L'acteur engagé dans une association est souvent dans le « faire », dans l'œil du cyclone face aux nombreuses sollicitations quotidiennes. Personnellement, je préfère l'idée de glissement d'une posture à l'autre, on peut prendre le temps de l'engagement puis chercher les conditions pour amorcer une analyse. Je n'oppose pas le travail empirique et le travail théorique, mais un des traits caractéristiques de l'ethnographie est de faire apparaître

du terrain des réflexions sur la base d'une démarche inductive.

Par rapport aux conditions de cette démarche, il me semble important de mettre « cartes sur table » et de convoquer au préalable la notion d'intérêt de part et d'autre. Je ne réduis pas la vie sociale à des questions d'intérêt et aux rapports de force, mais une posture angélique ou irénique serait préjudiciable. Soyons cash : quels sont mes objectifs, mes contraintes, mes méthodes, mon rapport au temps et à la sphère politique ? Dans le cadre de mon enquête sur la vie après le génocide au Rwanda, j'ai mis en place un dispositif d'enquête qui consistait notamment à présenter auprès de mes principaux interlocuteurs mes postulats de départ. L'idée étant qu'un compromis est possible entre ma démarche et l'engagement des personnes impliquées sur le terrain.

Françoise Ferrand : Par exemple ? Postulat de départ ça veut dire quoi ?

Benoît Guillou : Au Rwanda, j'ai pris appui sur les méthodes de la sociologie pragmatique. Je me suis intéressé à la façon dont des acteurs, qu'il s'agisse des victimes ou des auteurs d'un massacre, s'emparent localement de la notion de pardon. J'ai pris le parti méthodologique de « suivre les acteurs » dans leur travail, de « prendre au sérieux » leur discours, et de suspendre provisoirement la critique. Si la sociologie pragmatique part d'un rejet de la position de surplomb qui pose une asymétrie entre un sociologue et les acteurs, mon travail a également consisté à distinguer et analyser différents dispositifs de pardon, reprenant alors une perspective critique. Je souhaitais adopter une démarche empirico - conceptuelle.

Jacqueline Steg : En parlant comme ça aux personnes, vous arrivez à être clair ??

Benoît Guillou : Vous avez parfaitement raison, pour engager cette démarche il faut du temps et effectuer un travail de « traduction ». En 2mn 30, mon jargon, y compris ici est laborieux ! Lorsque je parle d'une démarche empirico - conceptuelle, je veux dire que j'adopte en quelque sorte la démarche empirique du journaliste et la démarche conceptuelle du philosophe. Il s'agit d'assurer les deux. Au Rwanda, pour m'aider je parle de l'intelligence du cœur, de l'intelligence de la tête, mais aussi du ventre où se concentrent les peurs. J'utilise aussi un jeu de cartes postales pour initier les conversations...

Le croisement des savoirs est une aventure délicate mais potentiellement riche. A l'occasion de la publication de mon ouvrage, j'ai assuré de nombreuses conférences et interviews aussi bien dans le milieu académique, associatif ou religieux (j'ai consacré un blog à cette démarche, blogbenoitguillou.net/). C'est un peu de l'équilibrisme, mais l'idée d'une certaine manière était de sortir de l'entre soi et de confronter mes questions, ma méthode et les hypothèses que j'avance en présence de différents acteurs. En aucun cas je ne souhaitais rester dans l'enceinte d'un laboratoire. Développons les recherches participatives, la démarche de croisement des savoirs peut conduire à des transformations fécondes sur des sujets aussi importants que la pauvreté ou les conditions d'une cohabitation pacifique.

Ides Nicaise : Tout à l'heure quelqu'un a posé la question « *qu'est-ce qu'on entend par éthique ?* » et je pense qu'on parle de questions éthiques ici. J'aime bien l'expression « *mettre les cartes sur table* » et cette expression, tout le monde la comprend. Je travaille à l'université de Leuven, je suis économiste de formation, je travaille dans la recherche depuis bientôt 40 ans. J'ai aussi participé au projet Quart Monde - Université dont plusieurs autres participants ont déjà parlé tout à l'heure.

Ce qui m'a un peu interpellé ce matin pour ne pas dire dérangé, c'est qu'on parle tous de recherches participatives et qu'on a tous des idées différentes de ce que cela veut

dire.

Je viens de terminer un papier encore dans le train, j'ai relu les conclusions où il est clair qu'il y a différents degrés de participation. Il y a la participation pour donner des informations, par exemple les chercheurs ont toujours besoin de données, d'informations, ils vont rencontrer les gens sur le terrain pour demander des informations, donc on essaye de plaire à ces gens, d'établir une relation de confiance pour que les informations soient fiables. C'est déjà une forme de participation.

Il y a la participation dans la négociation du thème comment on l'a exprimé pour le projet Quart Monde – Université. Nous avons vraiment passé six mois à négocier le thème pour arriver à un accord qui satisfasse chacun. Je pense que c'est très très important. Il y a la participation dans l'analyse et il y a finalement la participation dans les conclusions et dans la diffusion etc., donc la participation de A à Z. Et c'est ça que le croisement des savoirs vise à établir vraiment, à garantir en plus du croisement des savoirs en tant que tel.

Maintenant, je trouve très important qu'un chercheur réalise à chaque moment jusqu'où va son idée de participation. Et qu'on mette ça clairement sur la table dès le départ. Je pense que c'est un principe éthique.

Je voulais rebondir aussi sur la question du temps parce qu'elle a été mentionnée par plusieurs d'entre nous et ce matin on est passé un peu rapidement sur cette question.

Ce qui est clair c'est qu'il y a une exigence de temps en durée et comme le dit très bien Madame en lenteur, et il ne faut pas se faire d'illusions. Ce matin on a aussi interpellé les acteurs de Quart Monde - Université : « *Est-ce que vous avez vraiment travaillé avec les plus pauvres ?* » Moi en connaissant ou en me rappelant les militants qui ont participé au projet, beaucoup d'entre eux avait connu la pauvreté extrême. Je me souviens très bien du témoignage d'une des participantes, je pense qu'elle est décédée entre-temps, qui a connu la faim dans son jeune âge et qui pouvait décrire très en détails comment la faim lui faisait mal au corps, c'était une expérience très très physique de la faim. Donc pour dire que c'étaient des gens qui avaient connu la très grande pauvreté. D'ailleurs en termes d'espérance de vie on se rend compte déjà maintenant que beaucoup de ces militants sont déjà décédés, leur espérance de vie est bien plus courte que celle des académiques, ce qui montre les inégalités. Mais ces militants avaient eu la chance d'avoir un parcours assez long déjà dans le Mouvement (*ATD Quart Monde*). Et c'est ce parcours parfois commencé dès leur plus jeune âge qui leur a permis vraiment de participer pleinement à ce projet Quart Monde - Université.

Je ne pense pas que ce soit vraiment possible en partant de zéro avec des gens très très défavorisés. Il faut déjà avoir une certaine culture, une capacité de parole, une maîtrise de la lecture, etc. enfin il faut avoir des capacités pour participer à ça. Mais ce n'est pas ça qui invalide le processus ou la méthode, l'approche du croisement des savoirs. Les militants avaient constamment la préoccupation des plus pauvres derrière et allaient régulièrement rencontrer les plus pauvres dans leur quartier.

Pourquoi est-ce que c'est important ? Parce qu'il ne faut pas se leurrer qu'on peut transposer la méthodologie dans un contexte tout à fait nouveau. En tant que chercheur, on est tenté de refaire, de copier la méthode. Je suis actuellement dans un projet de recherche dans 13 lieux en Europe avec des équipes qui sont très expérimentées et d'autres équipes qui sont très jeunes et on voit très bien les énormes difficultés qu'ont les équipes jeunes parce qu'elles n'ont pas de partenariat avec des associations ou des partenariats encore très précoces, parce que les gens qu'elles vont rencontrer sur le terrain n'ont pas l'habitude de s'écouter, de rester calmes dans une réunion, parfois les jeunes sont violents etc. Il faut tout un parcours de préparation pour s'accoutumer à cette prise de parole.

La dimension temps est extrêmement importante. Il ne s'agit pas d'années, il s'agit de dizaines d'années. Cela ne veut pas dire qu'il faut se décourager, ne pas essayer. Il faut commencer quelque part avec les contraintes du moment. Quand on a des moyens pour faire une recherche de deux ans, on fait comme on peut, ce ne sera pas idéal mais on aura déjà au moins appris des deux côtés ou de trois côtés en restant fidèle à cette approche.

Je pense qu'après quelques dizaines d'années, on peut vraiment innover.

Dominique Patu : Je suis chercheur à l'INRA dans un labo qui s'appelle Innovation. Je travaille sur l'accès à l'alimentation des familles à petit budget.

Ce que je voudrais dire, pour moi la question de la posture épistémologique des chercheurs est extrêmement importante et je suis d'accord que c'est cartes sur table qu'il faut la jouer, notamment pour un certain nombre de chercheurs qui sont sur les parcours hybrides pour reprendre la thématique de l'hybridation, c'est-à-dire qui ne sont pas forcément complètement issus de formation disciplinaire pure, qui ne sont pas forcément dans des rapports quotidiens avec la sociologie - parce que ça c'est aussi un vrai problème de choisir la sociologie comme unique discipline avec laquelle on travaille, dans la mesure où en plus la sociologie en France a une posture quand même de domination extrêmement puissante sur la question de la production des connaissances en sciences sociales. Ça c'est déjà un premier point.

Dans la façon dont moi je pose les questions, je ne fais pas de séparation entre la situation dans laquelle je suis pour travailler, ce pourquoi je suis payé, à savoir faire de la recherche sur ces questions d'accès à l'alimentation et ce que je vois. Il n'y a pas de séparation entre les deux. Et ça en termes d'épistémologie ça me donne une posture de recherche complètement différente.

La deuxième chose, c'est qu'on peut peut-être parler d'hybridation des savoirs, je trouve que c'est une piste que je comprends bien. Moi je suis dans un labo qui parle de coexistence. La piste de la coexistence des savoirs elle est peut-être plus pratique à prendre parce que du coup elle ne va pas obliger forcément à ce que ces savoirs se croisent, ils peuvent très bien être les uns à côté des autres.

Ce qu'on produit permet parfois de faire des choses ensemble, des fois ça ne permet pas de faire des choses ensemble, des fois c'est même mieux de ne pas faire des choses ensemble et du coup ça a un côté pratique de cet ordre là qui, en même temps, permet de respecter la place des différents acteurs là où ils sont.

Je pense que l'enjeu de la question des mots qu'on va utiliser est effectivement extrêmement important, ça prend sens et valeur pour chacun des groupes d'acteurs mais ça prend aussi sens finalement dans des postures politiques qu'on va pouvoir avoir ensemble à partir de ces questions.

Du côté des associations avec lesquelles on peut travailler sur ces questions, d'abord la première chose c'est que dans tout ce qui est dit depuis ce matin apparaît quand même une posture qui est extrêmement importante qui est celle de facilitateur, quelle que soit la façon dont on va l'appeler qui va permettre finalement des phénomènes de traduction entre la recherche et les différents groupes d'acteurs. Ces postures de facilitateur sont des postures aussi extrêmement importantes à comprendre et à voir parce que c'est aussi lié à la question du pouvoir, elles ne sont pas « piquées des hannetons » quand on les regarde de plus près. Pour travailler avec beaucoup d'associations de lutte contre la pauvreté, moi je vois bien aussi comment ces associations aujourd'hui ont intérêt à exister dans les arènes publiques sur ces questions de recherches participatives pour pouvoir continuer à exister.

On ne serait pas des méchants chercheurs d'un côté qui garderaient leur savoir pour eux et de l'autre côté des associations angéliques qui sauraient tout sur la question de la

pauvreté. On voit bien que les questions sont plus compliquées que ça, que ce n'est pas aussi radical et qu'en tout cas à chaque fois qu'on se retrouve dans des postures binaires on peut se dire que la participation n'est pas au rendez-vous. Ça fait partie pour moi des indicateurs en tout cas.

Françoise Ferrand : Postures binaires, ça veut dire ?

Dominique Paturel : Postures binaires, ça veut dire que dès qu'on se retrouve dans une situation où il n'y a que des noirs et que des blancs on a un problème et la participation à mon avis elle n'est pas au rendez-vous à ce moment-là.

Après, ce que je voudrais dire aussi, c'est que, en permanence - c'est vrai que c'est ATD qui propose cette journée - on prend comme point de référence la question de la grande pauvreté. Bien sûr qu'il y a à travailler de ce côté-là, des choses à faire, c'est certain. Mais ce que je veux dire, c'est qu'aujourd'hui on est dans une situation sociale où la précarité est extrêmement grande et du côté de la recherche, des chercheurs précaires il y en a plein. Il ne faut pas enlever aussi cette situation dans laquelle on est aujourd'hui. Moi je travaille par exemple sur les dispositifs d'aide alimentaire où on travaille avec des agriculteurs en situation de précarité forte qui vont aussi aux restos du cœur pour pouvoir manger et des gens qui vont dans les dispositifs d'aide alimentaire. Ce qui résonne dans ces groupes là, c'est le fait d'être dans la précarité et de façon commune. Il faut aussi se dire que dans ces enjeux de recherches participatives, on est sur des choses qui sont avec plus de couleurs que ce qu'on annonce depuis ce matin.

Et la dernière chose, moi je fais partie d'une association de recherche européenne qui travaille depuis plus de 10 ans sur la recherche participative, donc on a plus de 10 ans de publications sur ce sujet et ce que je constate encore une fois c'est que finalement des possibilités de croisement entre ces différents réseaux qui travaillent sur ces questions là depuis un certain moment, ça aussi ça n'est pas au rendez-vous.

Nina Dray : Je suis chercheuse à l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement et je suis historienne des sciences et des techniques. Je travaille au Mexique sur les populations autochtones et paysannes et sur leur relation avec ??? En continuant sur ce qui vient d'être dit, je suis assez d'accord sur la diversité des personnes qui s'engagent, aussi bien les chercheurs, que les militants, dans cette préoccupation sur la participation de l'autre, celui qui n'a pas voix au chapitre, l'exclu dans la construction des savoirs. Si aujourd'hui on pose la question – Monsieur vient de dire que dans le monde de la recherche il y a des chercheurs qui sont marginalisés ou dans la précarité - il y a quand même une asymétrie parce que longtemps effectivement, la science a été considérée comme un savoir libérateur, et on a pointé les insuffisances de la science et de la technologie pour pouvoir répondre aux plus démunis peut-être.

Moi je veux bien travailler sur « les pays en voie de développement » mais je crois qu'on ne peut pas quand même nier que, dans la recherche coproduite ou participative, on met d'un côté des scientifiques qui viennent avec un savoir normé, codifié, un savoir fort et de l'autre des personnes dont le savoir repose sur l'expérience vécue, et que le savoir est l'expérience vécue. Donc il y a une asymétrie et il y a effectivement des questions qui se posent parce qu'il y a une asymétrie de fait.

Comment faire en sorte qu'on puisse travailler ensemble ? La mise en relation, je reprendrai le vocabulaire d'Édouard Glissant qui parle de mise en relation, de créolisation des savoirs et non pas d'hybridation qui naturalise un peu, qui oppose. D'un point de vue méthodologique, il y a effectivement des savoirs vécus, des savoirs codifiés et normés, et il y a des préliminaires à poser, cartes sur table. C'est la première fois qu'en France j'assiste à une réunion avec à la fois des associations et des

chercheurs, c'est des choses que je fais plutôt en Amérique Latine. N'empêche que Madame (*Jacqueline Steg*) a réagi. Un scientifique est capable de faire un discours, d'écrire des articles dans des revues académiques, et aussi de dire : « je fais de la vulgarisation scientifique, je fais des restitutions », c'est ce que je fais avec les populations autochtones. Mais si on veut une symétrie complète, est-ce que les militants peuvent dans un congrès participer et proposer et que leur format de participation soit accepté ? Parce que se pose la question de la standardisation et des formats des discours avec lesquels on exprime les savoirs qui sont construits. On exprime souvent l'analyse des vies quotidiennes par les absences et les manques, pas par les propositions que peuvent faire les gens les plus vulnérables. Et moi je renvoie à l'excellent ouvrage de Richard Hoggart, aussi bien son autobiographie que son livre d'analyse à partir de sa propre expérience de « *La culture du pauvre* » qui a été traduite dans les années 70 par Jean-Claude Passeron. Il y a eu des travaux merveilleux je crois, il y a eu des expériences en Amérique Latine, Monsieur a cité l'économie populaire, je crois qu'on a beaucoup à apprendre des choses qui existent et quand je viens ici, j'ai l'impression que peut-être on ne s'appuie pas sur des expériences qui existent déjà, des choses qui sont bien avancées.

Françoise Ferrand : Il est déjà 4h et on doit bientôt terminer, je suis désolée. Ce colloque n'est pas une fin, c'est le début de quelque chose, donc toutes vos interventions comptent. Cet espace, ce groupe permanent, ce lieu qui peut permettre justement de tenir compte de ce qui se fait par les uns et les autres et de ce qui va se tenter de nouveau, c'est ça l'avenir. Ce colloque est une amorce de cet espace qui, à notre connaissance, n'existait pas. C'est ATD Quart Monde qui a initié cette démarche, mais il y a d'autres associations. Il n'y a pas de monopole. Pour ce colloque, on a invité très large au niveau associatif, certaines associations sont là. Au niveau des chercheurs, pareil, aussi bien au niveau du CNRS, du Cnam, des différents réseaux et labos. Ce colloque est une étape car comme vous le dites, le savoir vécu par les personnes en situation de pauvreté a encore peu de poids.

X : Il y a des étudiants qui sont en situation de pauvreté et leur savoir peut être plus reconnu que celui des agriculteurs. Ça se croise avec l'origine de classes, avec être un homme ou une femme, être d'une autre origine raciale ou pas, ça se croise avec d'autres choses. Du coup, si on se prive de cette hétérogénéité, moi je travaille avec Emmaüs même si j'ai travaillé avec ATD pendant plusieurs années, si on ne prend que le pauvre essentialisé ou la personne en situation de pauvreté typique qui sort de la rue, on la maintient là dedans alors que la pauvreté elle est beaucoup plus hétérogène finalement et il y a beaucoup de parcours différents dans la pauvreté aussi.

Lucienne Soulier : Je suis militante depuis un moment. Je voudrais surtout réagir à ce que j'ai entendu. C'est cette notion que la précarité elle touche tous les domaines. Je voudrais réagir à la chance que certains ont de pouvoir faire des études, de pouvoir suivre une scolarité alors que pour beaucoup d'entre nous ce n'est pas le cas. Je ne voudrais pas qu'on mette « précarité » parce que c'est généraliser. Non. Par contre l'extrême pauvreté, la grande pauvreté, oui.

Françoise Ferrand : Ce n'est pas exclusif, mais c'est notre point de départ.

Atelier n° 3 : « Comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser les conditions de recherches participatives en croisement des savoirs et favoriser l'application des résultats dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des actions publiques ? Les conditions de faisabilité et de financement »

Animateur : **Cyril Florini**, doctorant

Introduction : **Laurent Sochard**, psycho-sociologue, praticien chercheur

Secrétariat : **Isabelle Bouyer**, responsable action sociale Mutualité Sociale Agricole Marne – Ardennes - Meuse

Rapporteur : **Frédéric Penaud**, conseiller départemental Côte d'Or, Centre National Fonction Publique territoriale

Cyril Fiorini : On va vous proposer différents temps. Un premier temps de présentation très court. Puis un tour de table pour repérer les catégories de personnes présentes : chercheurs, associations, ATD Quart Monde, formateurs et institutions publiques. Puis Laurent Sochard proposera une présentation sur la thématique de l'atelier. Nous vous proposerons ensuite de travailler en petits groupes pendant 10 minutes et c'est pour ça que nous avons distribué des post-its, l'idée étant de créer un premier échange de manière à faire émerger quelques idées qui seront une base d'échange. L'idée étant de proposer sur les post-its quelques éléments liés à la thématique de l'atelier, les problèmes, les causes, les pistes, les expériences; Et ensuite nous nous retrouverons en plénière. Donc Laurent tu veux rappeler la thématique.

Laurent Sochard: Bonjour à tous. Je suis psychosociologue. J'ai travaillé avec le Mouvement ATD Quart Monde depuis l'année 2000 dans le programme Quart Monde Partenaire. Je faisais partie du conseil d'orientation et j'avais engagé mon institution et les praticiens de mon institution qui était le CNPFT à l'époque, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, et ensuite on a été la première institution à développer des co-formations de manière très régulière et très nourrie avec le Mouvement ATD Quart Monde. J'en ai animé beaucoup pendant de longues années et ensuite j'ai commencé à former des formateurs, des animateurs, des professionnels qui souhaitaient s'engager dans ce travail-là. J'ai aussi une pratique de praticien-chercheur, j'aime bien passer de l'un à l'autre en permanence. Aussi tout le travail épistémologique me tenait beaucoup à cœur dans ce qu'on faisait pour que ces co-formations ne soient pas simplement une espèce de comète dans l'univers de la formation mais s'inscrivent bien dans des filiations théoriques épistémologiques et des filiations aussi de pratiques sociales.

J'étais du CNPFT jusqu'à hier soir pendant 16 ans. Aujourd'hui je suis praticien chercheur indépendant.

D'abord on va juste voir d'où on vient, sans faire un tour de table systématique.

Cyril : Les membres d'ATD Quart Monde peuvent lever la main, les chercheurs, les associations autres qu'ATD Quart Monde, les intervenants de formation, Les institutions publiques. Il y a une journaliste.

Introduction

Laurent Sochard : Notre problématique va porter moins sur les questions épistémologiques et beaucoup plus sur des questions de type institutionnel, des questions pragmatiques et elles ont aussi leur noblesse parce que c'est bien dans cette réalité pragmatique qu'on pourra faire avancer les choses.

On va juste commencer par donner deux ou trois exemples pour se mettre en route et vous pourrez apporter vos idées ou vos interrogations et c'est ça qu'on partage après. Notre thème s'intitule : *Comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser les conditions de recherches participatives en croisement des savoirs et favoriser l'application des résultats dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des actions publiques ?* On aborde aussi les conditions de faisabilité et financement. On est bien sur le comment.

Politique publique, on peut penser évidemment aux politiques de la recherche mais on peut penser aussi aux politiques européennes en matière d'action sociale, de défense des droits fondamentaux. On peut penser aussi aux politiques sociales au niveau national mais dans un État comme le nôtre qui est largement décentralisé sur les politiques locales, on peut s'interroger sur comment les régions, les villes et les CCAS pour l'action de proximité s'inscrivent dans ce mouvement-là ou pas. Donc par politique publique on va entendre tout ça. Comment peuvent-elles favoriser les conditions de recherche et l'application des résultats et quelles sont les conditions ?

En fait il nous semble qu'on est le seul atelier qui s'attelle à voir la science dans ses dimensions pragmatiques, institutionnelles, donc il faut qu'on ait un regard sur les dimensions de type sociopolitique, évidemment de type financier, c'est le nerf de la guerre, de type politique publique, de type idéologique. On voit bien aujourd'hui comment dans les politiques sociales locales, la question par exemple de la participation, il y a des exécutifs qui ont changé, et remplacé ce terme par la question de la responsabilité. Tous les collègues que j'accompagnais sur les questions de participation, d'émancipation, d'empowerment, sont en train de gommer ces mots-là et ils font la rhétorique des droits et des devoirs. Donc les questions idéologiques sont en permanence présentes, les projets qui sortent du coup n'ont plus tout à fait la même coloration. On ne peut pas tout à fait afficher la même chose donc ce sont des dimensions qui seront évidemment à prendre en compte. Les dimensions pragmatiques, avec les effets et les applications, c'était très présent ce matin, ce sont au fond des questions démocratiques. La question qu'on peut se poser c'est : *est-ce que ça valait le coût au sens du fric qu'on y a mis et est-ce que ça valait le coup de le faire ? Est-ce que ça fait avancer les choses et pour qui ?*

Donc ce sont des questions comme ça qu'on a à se poser, la science plus comme construction humaine, comme fait social qu'on a tous à bâtir dans une logique de responsabilité citoyenne, même si les questions épistémologiques sont évidemment présentes.

Juste un exemple et après c'est à vous de travailler. On s'est dit avec Cyril qu'on prendrait cet exemple parce que l'argent c'est un vrai analyseur évidemment.

Nous, on parlait d'indemnisation, de contribution citoyenne, ce matin c'est le mot rétribution qui était sur un power-point.

Moi j'ai travaillé avec les ministères et beaucoup d'institutions depuis longtemps sur ces questions-là, c'est toujours très compliqué d'aborder la question de l'indemnisation alors que c'est présent pour les élus, c'est présent pour les jurés d'assises, pour un certain nombre de contributions citoyennes et ça ne pose pas de questions. Puis là soudain il y a quelque chose qui réapparaît : il ne faudrait pas qu'on fasse ça pour l'argent, alors que quand on engage un travail véritable comme on a pu le faire à propos des co-formations ou d'autres dispositifs avec des gens pendant une année, comme le faisait Suzanne Rosenberg avec la qualification mutuelle par exemple, on va passer un vrai contrat avec les gens au sens d'un engagement et on a des exigences. Si ce n'est pas sous forme de salariat quelle forme ça peut prendre ? Ce sont des

questions tout à fait concrètes sur lesquelles on patauge, je le dis comme ça, je trouve qu'on patauge ; moi, ça fait 15 ans que je suis dans ces groupes-là, ce serait intéressant qu'on arrive à un moment donné à se mettre dans ces choses tout à fait concrètes. C'est un exemple qui me tient à cœur, mais vous en avez certainement d'autres qui permettront de signer dans le concret des choses, des intentions, des valeurs etc. qui sont toujours bien affichées, mais qui se mesurent au pied du mur.

Un autre exemple qui a été dit ce matin par M. Fourniau avec le Groupement d'Intérêt Scientifique. Il y avait un colloque très récemment du 25 au 27 janvier qui était un peu atypique où là, dans ce Groupement d'Intérêt Scientifique, on avait un joyeux mélange citoyens et démocratie de toutes les composantes de la société civile pour essayer de penser à ces questions. Donc la question qu'on a posé c'est : quels outils, quels mécanismes ? Est-ce que c'est dans les appels d'offres ? Je vois arriver des appels d'offres aujourd'hui où un CCAS par exemple dit qu'il faudra que la démarche soit en croisement des savoirs et des pratiques. Qu'est-ce que ça recouvre d'abord pour le décideur qui a inscrit ça et comment on va le faire ? Qui va répondre ? Si ce sont tous les cabinets de consultants, est-ce qu'ils sont formés et de quelle façon ? Quelles clauses on met, sur quel levier on agit pour qu'à la fois ça se développe et pas n'importe comment ? Ce sont des questions qu'on peut avoir à se poser. Voilà, je n'en dis pas plus parce que l'intérêt c'est qu'on en débattenne surtout.

Vous vous mettez par groupe de trois. Vous élaboriez sur les post-it une question ou une proposition. Quel est le problème qu'on a posé aujourd'hui, comment vous le voyez, les conditions de faisabilité, etc. Nommer le problème, une idée de débat, une condition de faisabilité de financement ou proposition pragmatique, vous en discutez d'abord entre vous pour élaborer quelque chose qui rassemble plusieurs idées. Donc par petits groupes de trois, du coup vous expérimentez ce qu'on fait en croisement des savoirs en permanence, on appelle ça « la tortue ». On ne répond jamais individuellement quand on est interpellé, sinon on risque d'être justement sur une parole non-collective. C'est l'autonomie en groupes de pairs, donc on se réunit d'abord en groupes de pairs pour penser la réponse qu'on va donner qui est toujours plus élaborée, on est plus intelligent à deux ou trois. Vous écrivez, vous venez le lire sans commentaire et comme ça on a la photo. Qu'est-ce que vous avez envie de mettre au débat ? Quel est le problème ? Et quelle serait une piste ?

Temps en groupe

Retour des petits groupes

1^{er} groupe : Nous avons dégagé trois problèmes.

- 1) Le problème du temps, le rythme de la vie politique ne correspond pas à la longue durée qui prépare à la participation des personnes accompagnées. Donc le temps.
- 2) Le croisement des savoirs est pour le moment spécialisé dans les politiques publiques en lien avec la pauvreté ; il faudrait élargir aux politiques publiques plus larges que la pauvreté : santé, consommation...
- 3) L'investissement nécessaire pour former les personnes accompagnées n'est pas actuellement reconnu dans les processus de formation professionnelle permanente

2^{ème} groupe : Nous aussi, on a la contrainte du temps dans la recherche, donc il faut exiger un étalement du temps.

- Il faut organiser un système efficient et légal de rétribution
- Influencer en amont sur les appels d'offres
- Susciter des questions plutôt que de répondre à des questions

- Ce serait bien d'avoir un système de labellisation de certification de la démarche du croisement des savoirs : si ça s'étend il ne faudrait pas que cela devienne n'importe quoi.
- Enfin bien distinguer les intervenants, ceux qui sont dans les associations d'aides qui interviennent auprès des personnes en situation de pauvreté et les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes ; ce n'est pas la même parole.

3^{ème} groupe : La première question ou la première piste qu'on a décelée, c'est celle de l'importance de la médiation, des acteurs intermédiaires pour faire le lien entre les différents groupes en présence. C'est vraiment fondamental dans ce croisement des savoirs.

Ce qui amène à une autre question, c'est comment lier parfois l'indétermination de la recherche scientifique dans ses objectifs et l'attente de changement social de la part des participants ?

Et le dernier élément qu'on a mis en avant, c'était une question sur comment prouver l'efficacité du croisement des savoirs, on pense que c'est dans sa capacité émancipatoire et sa capacité d'accès aux droits.

4^{ème} groupe : Le conflit de légitimité entre une démocratie représentative et une démocratie participative. La question c'est donc d'abord comment on dépasse ce conflit de légitimité, comment on permet que cette voix soit entendue à l'échelle institutionnelle ? On a vu que dans bon nombre de projets, il y avait un certain nombre de blocages qui étaient liés au manque de volonté des élus et donc des techniciens en application sur les territoires.

La question qu'on s'est posée, c'était aussi celle de la reconnaissance qui nous amène de la légitimité. Il faut d'abord que ces catégories de personnes qui ont travaillé dans les recherches participatives, il faut qu'elles soient reconnues sur le plan citoyen. Cette question est en relation avec la question de l'invisibilité sociale pour certaines catégories de population, ce qui nous amène aussi à réfléchir à la question de la catégorisation dans les politiques publiques. Il faut dépasser les catégorisations notamment dans la politique de la ville, avec les usagers des services sociaux....

5^{ème} groupe : L'action publique peut-elle garantir un statut aux personnes qui sont impliquées dans ce type de recherche, en passant par un statut qui inclurait une rétribution de l'investissement que ce soit en temps passé ou en réflexion, en expertise ?

Et aussi la reconnaissance des connaissances et compétences des personnes impliquées, notamment par des dispositifs tels que les certifications, le compte personnel d'activité, la validation des compétences...

La deuxième question qu'on a soulevée, c'est comment la société civile pourrait imposer sa vision aussi ? Voilà on a reparlé du temps des élus avec les exemples cités ce matin.

6^{ème} groupe : Nous, on est un groupe un peu paradoxal parce qu'on est trois praticiens de la recherche dans des institutions qui pèsent sur les politiques publiques d'une manière ou d'une autre.

On a donc discuté des contraintes et des difficultés qu'on rencontrait et donc on est retombé sur des questions de légitimité, de catégories, de professionnalisation.

On a résumé en une seule question, peut-être un peu compliquée : Jusqu'où les citoyens sont-ils vraiment légitimes à participer à l'élaboration, à la décision et à

l'évaluation des politiques publiques en France aujourd'hui ? D'où viennent ces politiques, leur caractère démocratique... ?

7^{ème} groupe : Les règles budgétaires comptables ne permettent pas de mettre en œuvre de telles recherches, par exemple il n'y a aucune ligne budgétaire pour rémunérer les participants, donc il y a des contraintes techniques comptables qui empêchent de mettre en œuvre ce genre de démarches.

Il y a un collectif qui s'appelle « *Pas sans nous* » qui propose un fonds d'initiatives citoyennes qui permet de financer des équipes qui peuvent conseiller des habitants pour avoir tous le même niveau d'information ou de financer des animateurs.

Troisième idée qu'on a eue en termes de propositions, solutions : c'est un système qui puisse garantir une coprésence, à la fois des institutionnels et des acteurs, à toutes les étapes, c'est-à-dire déjà la présence des acteurs dans la construction de la commande, parce que souvent dans les appels d'offres, on a un cadre de pensée dans lequel il faut entrer et qui ne correspond pas forcément à comment on envisage le problème, mais on est obligé de bidouiller pour rentrer dedans.

Deuxième étape, c'est déjà dans la démarche d'expérience parce que souvent les politiques sont au départ, au démarrage, en amont, et toute la partie expérience, toute la démarche qui prend un peu de temps sur le terrain, ils sont complètement absents et ils ratent une énorme étape importante, dans le chemin, dans le parcours.

Et puis la troisième étape, c'est dans l'évaluation critique et globale de ce qui a été fait, des dispositifs. Parce qu'il y a rarement une évaluation critique globale des dispositifs qui sont mis en place en vue d'améliorer pour de vrai dans le fond.

Débat

Laurent Sochard : Voilà on a tous entendu, merci d'avoir été concis.

Maintenant il faut qu'on reprenne les thématiques, qu'est-ce qui vous paraît sortir, qu'est-ce que vous avez envie d'approfondir ? Il nous reste environ 45 minutes.

Une femme: Moi je voudrais juste faire un témoignage d'une expérience un peu particulière. Je suis responsable de l'Observatoire social de la Ville de Paris. On fait des études sur les publics, on fait de l'évaluation de politiques d'accompagnement social, on fait l'évaluation des dispositifs sociaux, en collaboration avec la recherche, on a des jeunes chercheurs. Nous sommes cet espace de médiation entre l'univers de la recherche et les praticiens professionnels. Donc, il y a des expériences et ces expériences ont été voulues par les élus.

Ma mission a été demandée par les élus du secteur social de la Ville de Paris qui souhaitait se doter de ce qu'ils appellent le pilotage de l'action publique et qui, ensuite, dans l'administration, était approprié comme un lieu à la fois d'amélioration des pratiques professionnelles et en même temps un lieu de vulgarisation des savoirs savants auprès des praticiens.

C'est juste pour dire que des expériences de ce type-là, il en existe sur le plan des municipalités, et s'il y a un acteur des politiques publiques qui fait ça c'est bien le local. En effet comme il est confronté à la transformation du social et en même temps à la diminution des ressources du social dans les villes, ils ont de plus en plus de choses à faire et de moins en moins de moyens pour le faire, et ça produit des travailleurs sociaux, des acteurs et des praticiens du social qui se trouvent dans une injonction paradoxale.

Frédéric Penaud : Je voulais juste prolonger ou rebondir sur ce que vous dites, que certains institutionnels ou élus prennent ces initiatives tant mieux et merci de votre

intervention. Je suis d'accord qu'on prenne acte que c'est possible.

Faire participer des personnes, c'est une chose, mais ça me renvoie immédiatement à la question, quid de la rétribution ?

D'autre part, quand vous dites que c'est pour aider à construire de la politique d'action sociale, de l'améliorer, du coup dans ces processus-là,, au début, pendant, après, où sont les personnes à qui on a fait appel ?

Je vois que dans notre réflexion, forts des expériences qui existent déjà, comment se dire qu'il y a des points d'amélioration à avoir, parce qu'il y a des zones qui restent effectivement à améliorer et c'est là-dessus qu'on bute encore.

Catherine Neveu : C'est juste un point de vigilance par rapport à une des propositions qui été faite sur l'expérience longue de la démocratie participative, l'idée d'une certification, une labellisation des démarches de co-construction des savoirs. Cette idée est à la fois intéressante pour pas que n'importe quoi se fasse, mais le risque c'est une sorte de dépôt de brevet et de professionnalisation à l'extrême. Et là il faut être attentif que c'est à la fois une nécessité de ne pas laisser faire n'importe quoi avec l'étiquette de co-construction des savoirs, et en même temps il y a un vrai risque de figer des techniques, et de privilégier l'outil par rapport au fond. Ça a été un risque constant de toutes les techniques d'éducation populaire quelles qu'elles soient où on fétichise l'outil et n'importe qui peut utiliser n'importe quel outil, dans des projets complètement différents voire réactionnaires, contre démocratiques.

Laurent Sochard: Pour avoir observé ce qui se passe dans l'action sociale, sur les questions aussi de parentalité, avec le croisement, pour être mis dans la sacralisation du dépôt de brevet et pas dans n'importe quoi, un des moyens qu'on essaie d'avoir c'est la charte. Avec ATD Quart Monde il y a eu cette création de la charte du croisement des savoirs et des pratiques et pour faire vivre la charte, un réseau a été créé, c'est extrêmement important pour nous, d'expériences locales, où il y a toujours un risque de récupération, d'instrumentalisation, de déviation, de perte de sens, etc. Le fait de se référer à une charte du point de vue des valeurs et des pratiques permet de tenir la route et sert de garde-fous

Une femme : Sur la question de la certification il y a une question qui est proche, c'est la question du statut des personnes qui participent aux recherches et c'est vrai qu'on n'a même pas de mots en fait. Le mot « usager », les gens n'en veulent pas, ils sont dans un collectif, co-chercheurs... Il y a un mot à trouver.

Bruno Tardieu: J'ai une question sur le contrôle démocratique, sur un dispositif qui permette aux personnes en situation de pauvreté d'être représentatives.

Il y a un flou considérable là-dessus. J'ai remarqué que dans la politique d'ATD Quart Monde dans le domaine de la santé, grâce aux luttes, il y a une distinction entre les soignants dont la parole est respectée et les patients dont la parole n'est pas respectée. Dans le domaine de la pauvreté, il y a un flou artistique entre ceux qui hébergent et ceux qui sont hébergés et je pense que c'est très dommageable pour la clarté des points de vue et je me demande s'il n'y a pas moyen de discuter pour que ce ne soit pas des personnes isolées qui soient dans des situations de participation dans un très grand déracinement, mais que ce soit des groupes de base qualifiés et légitimes.

Si vous voulez, on est un peu dans la situation où un patron généreux ferait venir à sa table un ouvrier sans les syndicats.

Des collectifs doivent se créer qui sont légitimes, qui sont reconnus comme des espaces où les personnes en situation de pauvreté prennent librement la parole sans situation de dépendance.

Chez ATD Quart Monde il y a un endroit où on héberge les gens dans un CHRS, à Noisy-le-Grand. Dans cet endroit-là, il est clair que les personnes n'ont pas la parole complètement libre, même s'il se passe des choses très intéressantes, mais ce n'est pas là qu'ils peuvent librement prendre la parole et chercher la parole des plus pauvres. D'où le problème de créer un lieu démocratique légitime pour aller chercher la parole des très pauvres.

Une femme, assistante sociale polyvalente de secteur, en charge de la coordination d'un dispositif RSA au niveau local : Pour apporter une petite réponse par rapport à la question de la dénomination, j'utilise le mot « *experts d'usage* » parce que nous sommes expérimentés dans l'usage de dispositifs. Dans un groupe de travail composé de bénéficiaires et aussi de partenaires de tous les champs professionnels et culturels, on peut en parler, on peut vous dire ce qui bloque, ce qui pourrait faciliter et vous, vous pouvez nous dire ce qui est possible et pas possible.

Camille Arnodin: Par rapport à ce que vous disiez sur l'absence de collectif qui permette aux gens dans des situations de précarité notamment de prendre la parole, en fait je trouve que ça pose une question importante sur les espaces et les lieux. On n'a pas de lieux dédiés à cette prise de parole des personnes et d'autres personnes. Moi j'ai beaucoup participé à une commission de « Nuit debout » qui s'appelle l'éducation populaire où on fait du partage de savoirs sur la Place de la République. C'est un lieu où tout le monde peut se rendre, peut rester, partir. Et c'est une des grandes forces de ce qui a été mis en place et qui continue d'exister tous les week-ends. On s'installe sur la place et les gens viennent parler, prendre la parole et il y a beaucoup de gens en situation de précarité qui viennent, mais pas qu'eux, il y a beaucoup de mixité. On sent bien une certaine souffrance de gens qui ne peuvent pas s'exprimer sur le politique, sur la société dans laquelle on vit, sur l'avenir de notre société, de la planète etc. Les gens ont besoin de parler de ça, d'échanger avec d'autres qu'ils ne connaissent pas. Et on n'a pas de lieu.

Je fais partie aussi d'un conseil de quartier, les habitants voulaient une salle polyvalente, une salle des fêtes pour parler, comme on peut en avoir en province ; à Paris il n'y en a pas. En fait on n'a aucun espace pour pouvoir rencontrer d'autres citoyens.

Il y a des rencontres et des conseils de quartier, ça ne fonctionne pas, parce que les gens ne s'y rendent pas. Il y a une vraie problématique d'espaces de rencontres de prise de parole.

Un homme : J'aimerais revenir rapidement sur la disponibilité des élus à intégrer la reconnaissance de l'expertise des usagers dans les politiques publiques.

Je suis doctorant en sociologie, je travaille dans les territoires de la politique de la ville, sur les communautés subsahariennes dans six pays et sur la problématique du travail social, les pratiques communautaires d'action sociale.

Et le sentiment que j'ai en interrogeant les quelques travailleurs et travailleuses sociales que j'ai eues, c'est une grosse réticence à intégrer les savoirs des communautés, de leurs pratiques, la prise en charge solidaire dans leur pratique à eux. La réticence est d'ordre professionnel, institutionnel, politique, idéologique. Il y a une non reconnaissance des communautés et de ce qu'elles peuvent apporter aux métiers du travailleur social et de manière générale, on en est loin.

Mon travail je le fais de manière comparative avec le Québec qui est un lieu où le travail social intègre les communautés. Effectivement quand on sort de France, on se rend compte à quel point il y a un gouffre entre le discours, les postures, et les

pratiques.

Évidemment les élus sont favorables sur le papier à ce que le travail social collectif soit promu mais dans les pratiques il n'y a pas d'appui réel pour les travailleuses sociales. En revanche, les élus se servent de ce que les travailleuses sociales font sur le terrain pour de l'affichage politique. Voilà la réalité ! Donc je suis loin de penser qu'il y a une réelle volonté de la part des élus, de la part de l'institutionnel, à écouter les savoirs des petites gens.

Un homme : Je pense qu'on sous-estime le temps d'incubation avant que la recherche s'engage. Je pense que c'est un temps extrêmement important avant que la question soit posée et qu'on arrive à une problématique plus ou moins formulée.

Je parlerai des patients dans la santé. La loi de santé a été à la fois la conséquence d'une mobilisation des forces associatives comme partenaires de la recherche sur les maladies rares, mais aussi une socialisation politique des associations. Conséquence de quoi, dans la loi de 2002, la place des associations et des patients eux-mêmes a été reconnue à tous les étages. La politique de santé, la place des patients, des usagers a été le fruit de 20 ans de travail, de lutte, de coopération plus ou moins facile et aussi un second souffle pour que toute une série d'autres institutions s'approprient la plus-value scientifique et sociale que cela pouvait apporter.

Il y a d'autres catégories de politiques publiques qui ont pris ce même engagement de la participation dans les politiques de recherche de façon tout aussi efficace. Je pense aux questions environnementales des accords de Grenelle. La place des tiers acteurs non-académiques dans toute une série de recherches a été incorporée sur la biodiversité etc.

Là où ça bloque, c'est au Ministère de la Recherche. Ce n'est pas par hasard que ça se passe dans la politique de santé, dans les politiques environnementales et très difficilement dans les équipes de recherches. C'est le Ministère qui a le moins de culture de la société au sens où on l'entend ici. Donc le Ministère de la recherche est en tant que tel un élément du problème et la solution.

Deuxième élément d'analyse du problème par rapport aux habitants et aux syndicats, je vous renvoie à une étude très intéressante qui est celle de Jacques Tess qu'il a faite au début des années 2000 quand il était au Ministère de l'Équipement. Il a clairement vu que la demande sociale de recherche était extrêmement différente selon qu'on s'adressait à des corps intermédiaires, associations ou syndicats qui parlaient le même langage que les institutions ou que l'on s'adressait aux habitants. Il y a une association qui travaille sur le diabète, la Fédération Française des Diabétiques, qui a essayé de réfléchir à cette question-là. Elle a vu qu'ils ne peuvent pas parler tout le langage des habitants et qu'eux-mêmes mettaient une sorte de voile sur les demandes des habitants, qu'eux-mêmes pervertissaient les demandes des habitants parce qu'eux-mêmes avaient une digestion collective de ce qu'était la demande ou les problématiques digérées par l'organisation. Ils ont donc créé ce qu'ils appellent là-bas le Laving lab qui permet aux gens d'exprimer leurs propositions, leurs sollicitations, leurs demandes. Et donc ils ont complété leur dispositif à la fois de corps intermédiaire et d'habitants. On voit qu'il y a deux trajectoires tout à fait différentes. Les habitants ne disent pas du tout le réel de la même manière que le monde associatif, donc il y a besoin d'un travail syndical de la société civile de se faire valoir comme un partenaire de l'aventure de la recherche. Cela c'est tout à fait légitime avec précaution, mais sans occulter le fait que par exemple le Conseil économique et social ce n'est pas la société.

Il faut bien distinguer les trajectoires des habitants, des populations, des personnes, de celles des corps intermédiaires qui parlent beaucoup plus le langage des institutions. Je pense qu'il faut bien les distinguer et croire que les organisations très liées à des

terrains de lutte sont tout à fait aptes à avoir des trajectoires politiques qui s'adressent autant aux habitants qu'à une direction politique comme partenaires de recherche. Ces deux trajectoires ne sont pas les mêmes et ce ne sont pas les mêmes lieux, ni les mêmes problématiques. Elles n'interviennent pas au même niveau dans les processus de recherche et, à mon avis, il faut distinguer la demande sociale des habitants de celle d'un corps intermédiaire, syndical ou autre.

Claire Hédon : Juste pour vous préciser. Je suis présidente du Mouvement ATD Quart Monde et dans la vie de tous les jours je suis journaliste à RFI et je fais une émission quotidienne sur la santé.

Je voulais vous parler de la question de la parole des plus pauvres. Je trouve très intéressante la comparaison avec le domaine de la santé et, entre autres, du sida, mais pour moi, il y a une énorme différence, c'est que ces personnes qui sont touchées par le VIH sida ne sont pas du tout issues du même milieu avec les codes sociaux et les codes de la parole et c'est là-dessus que je veux venir, la question de la parole des personnes en situation de grande précarité.

Pour qu'une Doris s'exprime comme ça tout à l'heure, je ne la connais pas bien, je ne connais pas son parcours, combien d'années faut-il au sein du Mouvement ATD Quart Monde, combien d'années faut-il à l'université populaire, pour prendre un jour la parole, en public, dans un colloque au CNRS ?

Je trouve très intéressante la remarque que vous avez faite sur la Place de la République où il y a eu certainement des personnes en situation de précarité, mais probablement pas les plus pauvres et les plus exclues que nous voyons débarquer en Université populaire qui sont dans l'incapacité totale au début de prendre la parole en public.

Camille Arnodin : Il y a des personnes SDF qui viennent et qui ne prennent pas la parole.

Claire Hédon : Dans les personnes en situation sans-domicile-fixe il y a des gens qui sont dans la grande précarité, pas forcément depuis des années ou des générations dans la grande pauvreté. Je voudrais juste vous donner un exemple sur ce qui se passe aujourd'hui. Il y a une militante dans la salle qui dit : « *C'est quand même compliqué tout ce qu'on dit. J'ai du mal à tout suivre* ». Et en fait, elle est en train de bloquer sur une phrase qui a été dite, et c'est ce qui se passe quand on a des dialogues comme ça avec des militants Quart Monde. Il y a une phrase qui a été dite : « *La pauvreté ça peut être un passage* » et elle a entendu « *la pauvreté c'est un passage* » et elle dit « *moi, la pauvreté ça n'est pas un passage, j'y suis depuis des années* ». Je vous donne juste cet exemple pour vous dire comment toute la question des conditions pour que ces personnes puissent prendre la parole et que nous, Mouvement ATD Quart Monde, on se trouve finalement très souvent en situation où on n'a pas tant de personnes capables de participer à des recherches et je peux vous dire que le monde associatif est dans la même situation quand on discute avec lui.

Il faut être capable de prendre la parole et il faut aussi être capable d'encaisser ce qui peut être dit. C'est pour ça que je racontais l'histoire de cette militante qui est en train de bloquer sur quelque chose qui empêche d'écouter la suite.

Bruno Tardieu : Je comprends, je voulais juste réagir à ce que vous avez dit. Je pense que les lieux existent, mais ils manquent de reconnaissance. Des lieux où les gens s'expriment, j'ai connu plein de centres sociaux dans des quartiers très pauvres où des petites associations s'installent, où les gens s'expriment, mais ils sont complètement écrasés par des dispositifs de consultation. Il n'y a pas de recherche des lieux qui

seraient légitimes pour les renforcer, les faire connaître. Il n'y a pas assez de lieux et en même temps il n'y a pas de reconnaissance des lieux qui existent.

Claire Hédon : On est dans une société qui est scindée. Moi, avant de rentrer à ATD Quart Monde je ne connaissais pas la pauvreté et la vision qu'on a de la pauvreté ce sont les personnes sans domicile fixe dans la rue et c'est tout. Et en fait, on n'a pas de lieu de rencontre.

Catherine Neveu : Oui, j'aurais plein de choses à ajouter au pot commun.

Une question sur la faisabilité du financement. Comment est-ce qu'on arrive à réfléchir à la fois la sommation qui est faite à travers un certain nombre de programmes de recherches qui sont financés par des institutions centrales, comme les Agences Nationales ou par des régions, par exemple, qui financent aussi de la recherche, avec cette injonction qu'il faut que les recherches produisent immédiatement des préconisations qu'on puisse transcrire tout de suite dans la mise en œuvre des politiques publiques ?

Du coup, passe à la trappe tout un enjeu de la recherche et des savoirs qui est la fabrication du réarmement d'un esprit critique, la construction commune de recherches démocratiques.

Il me semble que, si on pense la question de la contribution des recherches participatives aux politiques publiques uniquement sous l'aspect de l'opérationnalité immédiate, on se prive d'humanité en tant qu'elles sont aussi une dimension démocratique de nos sociétés, une sorte de substrat qui permet de penser de manière plus démocratique l'élaboration des politiques publiques.

Un homme : (travaille à l'Agence française de développement (AFD), à la division du partenariat avec les O.N.G) : Je pense qu'il y a un travail d'accompagnement pédagogique des élus à faire, parce que les élus sont pris dans un laps de temps et dans un contexte où c'est la gestion du moindre emmerdement, parce que comme la journée est ponctuée d'emmerdements tout le temps, je ne vais pas en plus m'en rajouter avec des questions de recherche ou avec la participation de communautés qui veulent m'imposer leurs codes culturels.

Évidemment, c'est complexe de gérer la question communautaire, la question culturelle.

Il faut expliquer aussi aux élus que la recherche n'est pas là que pour chercher, elle est aussi là pour prouver qu'elle apporte des solutions, des réponses. Donc c'est un travail de pédagogie auprès des élus pour les rassurer et leur dire : oui si vous donnez les moyens, oui si vous donnez les lieux, l'argent et le temps, on va construire des solutions ensemble, y compris avec les plus exclus, avec ceux qui n'ont pas la parole, qui n'ont pas le pouvoir.

De fait, dans ce qui s'est passé en 2002 il y a quand même la prise de parole de gens, de personnes qui ont été touchées par une maladie, le sida, c'est tout le monde, y compris les gens du pouvoir, y compris des gens de l'art, de la presse, de la communication, du monde de la finance, des gens qui avaient accès à la parole et au pouvoir de décision. Le problème c'est que les pauvres n'ont pas la parole, mais n'ont pas la décision non plus. Ce qu'on peut se dire c'est qu'il y a un travail pédagogique d'accompagnement auprès des élus et aussi peut-être en termes de rapports de force avec les élus, en termes de plaidoyer, en termes politiques.

Il faut mettre cette question sur la table, sur l'agenda parce que c'est absolument scandaleux de se dire qu'il y a 50 ans, un prêtre dans un bidonville faisait appel aux chercheurs pour comprendre les causes de la grande pauvreté, et que 50 ans plus tard,

il y a plus de pauvres qu'il y a 50 ans et que la richesse a augmenté et que le monde est plus inégalitaire aujourd'hui qu'il y a 50 ans, alors que cela fait 50 ans qu'on cherche et qu'on travaille sur les causes de la grande pauvreté. Comment se fait-il qu'aujourd'hui il y ait plus d'argent dans le monde et qu'il y ait plus d'inégalité dans le monde et plus de pauvreté dans le monde, alors que cela fait 50 ans qu'on cherche sur cette question et qu'on devrait avoir appris de la recherche. Donc c'est aussi un combat politique qui a été mené sur le sida qui n'est pas suffisamment mené sur la pauvreté.

Laurent Sochard : Il ne nous reste plus que 10mn pour faire des propositions à partir de tout ce que nous avons dit.

Par exemple le collectif « Pas sans nous » discute du rapport Bacqué sur la politique de la ville et interpelle les candidats à la présidentielle sur les questions de comment on peut aider à rétribuer ou à reconnaître la contribution citoyenne des habitants.

La question des financements : on ne trouve pas de lignes budgétaires pour les co-formations. Quand j'étais dans ma boîte de formation, je me suis battu bec et ongles avec mes services financiers pour dire « ce sont des formateurs, ils ont des compétences. Je veux un dossier de formateurs pour eux et ils sont payés comme vacataires ». Il faut chercher à inventer.

Dans notre équipe aujourd'hui, dans les réponses à appel d'offres, on en a fait un avec la ville de Nantes et avec une structure sociale. On est deux consultants, donc 2 journées d'intervention. Et on leur dit : « vous voulez faire du croisement des savoirs, on vous propose une contribution militante qu'on ne facturera pas, on va rechercher ensemble les moyens d'indemniser les gens ». On veut qu'il y ait un comité de pilotage sur cette question-là. On risque de perdre des marchés parce que des élus risquent de nous dire : « on leur demande de faire du croisement, on ne leur demande pas de changer la société ».

Un homme : La question du financement est des deux côtés : on peut imaginer des lignes comptables, sauf qu'un certain nombre de militants, pour ne pas dire la plupart sont bénéficiaires des minima sociaux. Les minima sociaux ça fait l'objet d'une déclaration trimestrielle de ressources et toutes les ressources que vous avez perçues dans le trimestre précédent doivent être défalquées de vos droits potentiels. Donc si vous touchez mettons 400 € sur six jours sur le trimestre, ces 400 € vont être déduits du montant du revenu de solidarité active. Bilan de l'affaire, on tourne en rond sur cette question-là et ça fait partie des améliorations législatives. Pour le coup il faudrait très concrètement qu'il y ait ce qu'on appelle une neutralisation de ressources, prévoir quelque chose qui se rajoute à d'autres prestations, une prestation pour participation à des coûts de co-formation. Donc ça fait partie de propositions législatives.

Claire Hédon : Les minima sociaux sont des maximums sociaux, donc ils n'ont pas le droit d'y toucher.

Daphné Aouizerate : Il y a un rapport de 2012 fait par le ministère qui s'appelle *Participation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active*, relatif au dispositif dit de recommandations et là-dedans vous avez six axes avec à chaque fois cinq ou six recommandations et on retrouve parfaitement tous les discours qu'on entend depuis ce matin, que ce soit sur la question de la place de la concertation, des espaces, de l'accompagnement pratique au changement des travailleurs sociaux, l'accompagnement des élus... Sur la question de la rémunération qui a mis des gens en difficulté sur les déclarations de ressources concernant les représentants des bénéficiaires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires, cela doit être vu comme une indemnisation par rapport aux frais engendrés par leur présence aux participations.

Donc dès l'instant qu'on est sous la forme d'indemnisation, la loi prévoit que ces ressources n'ont pas à être prises en compte dans les revenus et ne doivent pas être déduites du revenu de solidarité active.

Une indemnisation des frais n'a pas du tout la même valeur qu'une rémunération pour l'apport de connaissances et du temps passé.

Pierrine Robin : Dans la suite de cette question, on a parlé de donner un statut à ces personnes. Je travaille sur un projet européen sur 12 pays, il y a des personnes qui contribuent à ce projet que nous avons nommées : chercheurs pairs co-chercheurs. A l'université de Créteil on les appelle : chercheurs pairs en protection l'enfance. Je trouve que c'est très important par rapport aux autres chercheurs d'avoir ce titre pour la production de savoirs. Cette différenciation est intéressante aussi pour la comptabilité. Il y a aussi le titre « experts d'usage », mais ça renvoie à usage.

Bruno Tardieu: L'évaluation du RSA par les pouvoirs publics portait sur toutes les dimensions sauf sur la participation à la gouvernance. Il a fallu qu'on insiste fortement parce qu'on est extrêmement critique à l'égard de la participation d'une seule personne en situation de pauvreté dans ces équipes. Et, autre chose, j'étais très touché que, quand on parle du compte personnel d'activité, comment ce CPA peut devenir un portefeuille de compétences ? Il y a la VAE qui correspond à des compétences bien déterminées... Il y a là un chantier.

Thierry Guérin : Je suis psychosociologue et je travaille au Secours catholique. En ce moment, je suis responsable d'un département qui s'appelle la mobilisation citoyenne. Moi, ce qui m'énerve souvent dans la démarche de croisement avec des chercheurs, des travailleurs sociaux, des personnes en galère, c'est que les politiques ne se mettent pas dedans, ils nous écoutent, ils sont touchés, mais on ne sait pas trop ce qui est repris après. Dans le dispositif du croisement, on se dit : on se revoit dans 3 mois, dans un an pour voir comment on a cheminé. Vous dites qu'on est dans une co-construction, mais en fait, vous nous mettez dans la consultation. Est-ce qu'on ne peut pas construire autre chose ?

Un homme : En termes de propositions, la question que je pose aux amis d'ATD Quart Monde : ce travail-là, ça fait 30 ans que vous le faites, la reconnaissance vis-à-vis des politiques publiques et de la recherche n'existe pas encore ?

Il y a plusieurs hypothèses : il faudrait affirmer un nouveau type de laboratoire. Pourquoi il ne pourrait pas y avoir un laboratoire autonome de citoyens hybrides, ATD Quart Monde et les acteurs de la lutte contre la pauvreté et 3, 4, 5 unités mixtes de recherche intéressées par ces questions ? Créer un nouveau statut de laboratoire hybride de citoyens chercheurs.

Il faut une ligne budgétaire dédiée au niveau de la recherche pour l'émergence de nouvelles communautés de chercheurs pour des recherches collaboratives, participatives, avec des appels à projet annuels ANR.

La troisième chose, c'est en termes de politiques publiques, il va y avoir la reconnaissance des recherches participatives dans une charte qui s'est beaucoup inspirée de la charte du croisement des savoirs - le livre blanc d'ALLISS.

Il existe dans le mouvement d'éducation populaire une politique de soutien à l'emploi associatif qui permet de traiter ces sujets, le Fonjep - recherche dédié à des organisations de la société civile qui ont elles-mêmes dans leur statut la production de connaissances.

Il y a des milliers de lieux qui, eux-mêmes, vont se reconnaître comme participants de la recherche et contributeurs de connaissance. Par le bas, lancer une cartographie

participative des organisations, des centres sociaux, pour savoir quelles sont les associations de terrains qui se reconnaissent comme partenaires de la recherche ou de contributeurs de savoir. Et par le haut, je pense que ce n'est pas scandaleux de proposer au Ministère de la recherche un agrément d'associations complémentaires de la recherche. Il existe un agrément complémentaire des associations de l'éducation qui entrent à l'école qui sont des partenaires éducatifs ou para éducatifs. On peut tout à fait imaginer l'agrément d'associations partenaires de la recherche et de l'enseignement supérieur en France ça ne me paraît pas aberrant.

Un homme : J'aimerais rebondir sur deux interventions qui ont eu lieu, l'idée de susciter, pas toujours de répondre. Si on s'intéresse à la dimension culturelle, on sait que la pauvreté aujourd'hui, elle est marquée par des déterministes culturels et sociaux économiques et on sait aussi que c'est quelque chose qui va certainement s'amplifier dans les années à venir avec les migrations climatiques, donc on est au cœur de problématiques scientifiques.

La piste est de faire un travail d'analyse prospective, c'est-à-dire de ne pas être dans la réactivité uniquement par rapport à la situation mais se projeter dans l'avenir : la pauvreté dans 10 ans dans 15 ans ça sera ça, et nous, associations de la société civile, nous experts, travailleurs sociaux, nous chercheurs on vous propose dès aujourd'hui de travailler sur cette prospective pour éviter de tomber dans une situation où les personnes sont en situation de pauvreté.

Une femme : Un des gros freins a été soulevé à plusieurs reprises c'est la continuité et la sensibilité des décideurs mais aussi de ceux qui mettent en œuvre les politiques publiques. Vous avez parlé de l'influence de ces pratiques au CNFPT, il y a sans doute à faire la diffusion de ces pratiques au sein de la société. Il y a sans doute la diffusion des pratiques dans tout un tas de lieux où on forme les administrateurs des politiques publiques, les fonctionnaires qui mettent en œuvre les politiques publiques. Mais il y a des écoles avec des programmes de formation parce qu'en fait il n'y a pas de rupture. Il ne faut pas penser les politiques publiques avec des professionnels, des élus, des administrateurs, des chercheurs qui seraient stratifiés. C'est beaucoup plus fluide et du coup si on a des fonctionnaires sensibilisés et formés à ces questions-là, je crois même qu'il faut aller très loin et se demander si à l'ENA, à l'INED, à l'INRA on ne pourrait pas faire des formations.

Une femme : Je pense que l'idée d'une ligne budgétaire pour ce type de recherche avec des modalités de financement serait utile mais ça nous renvoie à nos discussions précédentes sur qui évalue et comment les projets sont évalués.

Là, on a beaucoup parlé de la position des personnes en situation de pauvreté mais il y a aussi des vrais enjeux de comment la participation à ce genre de recherche est valorisée et valorisable pour des étudiants et la carrière des chercheurs, parce que quand on fait son bilan de chercheur, son compte rendu d'activité, il y a une ligne si on collabore avec des entreprises mais il n'y a pas de ligne pour la collaboration avec le monde associatif. Et l'extrême pression par rapport à l'excellence individuelle, si on n'a pas d'article dans l'année, on n'est pas bon etc. Donc quand on voit tout le temps que nécessite ce genre de recherche s'il n'y a aucun moyen pour les chercheurs ou les étudiants de les faire valoir comme légitimes dans leur parcours professionnel ou de formation, ça ne va pas changer grand-chose.

Une femme : Je rebondis sur ce qui vient juste d'être dit, sur le lien entre la formation en travail social et les instituts d'études politiques et le croisement des savoirs qui est hyper porteur et qui permet de travailler sur la question de la participation etc. C'est

l'idée de pouvoir essayer ce genre de pratiques dans l'ensemble des instituts de formation qu'ils soient à destination de futurs fonctionnaires ou autres, c'est une piste qui semblerait efficace. J'ai suivi des cours qui étaient animés par des formateurs du travail social dans un master de Sciences Po dans une action collective, ça nous insufflait une réelle culture du collectif et la participation des personnes.

Un homme : Par rapport à Sciences Po, la nouvelle doyenne a ouvert une ligne de formation pour tous les étudiants de première année de Sciences Po Paris. Ils sont 1500 sur les enjeux de la recherche en sciences sociales, à partir de la rentrée 2018, puisqu'on a en charge la définition de ce programme là et on a mis dans les conditions d'enseignement que le dispositif de croisement des savoirs du type d'ATD Quart Monde fasse partie de l'enseignement obligatoire pour la première année de Sciences Po Paris.

Laurent Sochard : Nous avons aussi un chantier pour travailler sur la formation initiale.

Cyril Fiorini: Un mot pour vous remercier pour la richesse des échanges de l'atelier. Malheureusement, dans la session plénière qui va suivre on ne pourra pas reprendre tous les éléments, d'où l'intérêt du travail du secrétariat et de l'enregistrement.

Atelier n° 4 « L'évaluation et la validation des savoirs co-construits sur le plan de la connaissance, de l'action et de la formation. Les modalités de diffusion. »

Animateur : **André Moisan**, sociologue

Introduction : **Philippe Warin**, directeur de recherche ODENORE-CNRS

André Moisan

Il faut peut-être séparer ce qui est de l'ordre de l'évaluation et de l'ordre de la validation. L'évaluation, c'est donner une valeur à ce qui est fait, produit ou construit. Par contre la validation ça suppose qu'il y ait l'attribution d'une valeur de l'extérieur, d'une instance qui affecte cette valeur.

Dans la table ronde, il y a d'abord une première question qui a été posée qui était : quand on parle d'évaluation et de validation, à partir du moment où les recherches en croisement des savoirs se font avec plusieurs acteurs, est-ce qu'il y a une évaluation différenciée ou commune ou même croisée ? Par exemple dans le séminaire épistémologique, on a dit qu'il peut y avoir un croisement des critères d'évaluation comme le veut le croisement des savoirs.

Ce matin, on a parlé de l'évaluation des résultats et de l'évaluation des processus. Évaluation des résultats, quand on parle de critères académiques, il y a le fait de situer ces recherches et aussi les effets transformateurs, que les résultats soient appropriables et puissent donner lieu à des usages différenciés. Évaluation sur les processus qui pose des questions de méthodologie en respect aux pratiques même du croisement des savoirs, de l'éthique.

Philippe Warin

Je suis Philippe Warin, je travaille au CNRS dans un laboratoire qui est à Grenoble et j'ai cofondé en 2002 l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services. J'ai participé depuis le début à cette action d'ATD Quart Monde, du Cnam et d'autres

acteurs du CNRS. J'ai participé en particulier au séminaire préparatoire de novembre 2015.

Je vais essayer d'indiquer de mon point de vue quelques remarques, en France en tous cas, sur l'état de l'évaluation et de la validation des travaux scientifiques et de voir comment cette évaluation et cette validation peuvent accueillir avec facilité ou difficulté ces recherches en croisement des savoirs. Beaucoup de choses ont été dites ce matin, et, en particulier, on peut résumer l'évaluation comme étant quelque chose d'individuel qui concerne un chercheur en particulier et que la validation se fait autour de critères scientifiques définis par divers disciplines.

Au cœur de tout cela, pour les chercheurs en France et c'est vrai également dans la plupart des pays, **l'évaluation et la validation se font au vue des différentes productions** dites scientifiques qui sont à la fois des rapports de recherches ou d'études, également des communications, en particulier dans des colloques scientifiques et également des publications en terme d'ouvrages et surtout, au regard des classements et de nos critères en France, dans des revues scientifiques classées, cotées. C'est vrai que par rapport à cette classification ancienne de l'évaluation et de la validation des travaux de recherche, pour les chercheurs CNRS ou universitaires, nous ne sommes pas dans notre milieu tous à égalité.

Par rapport à l'approche que nous pouvons avoir des recherches participatives ou en croisement des savoirs, il me semble que quelque part l'exercice d'une recherche participative est peut-être plus facile pour des chercheurs qui sont avancés dans leur carrière, qui ont moins de risques à prendre et qui peuvent éventuellement avoir plus de temps. C'est probablement plus simple pour des chercheurs anciens que pour des jeunes chercheurs pour lesquels il existe, mais c'est vrai pour tous, une pression à la publication. Publier au maximum, si possible en anglais, dans des revues internationales cotées, de façon à avancer dans les carrières.

Au vue des conditions que supposent les recherches en croisement des savoirs, en particulier le temps nécessaire qui a été dit ce matin, mais aussi un travail collaboratif à plusieurs auteurs, se pose donc une difficulté qui est celle de la possibilité de reconnaître ces travaux dans ces dispositifs d'évaluation et de validation qui sont scientifiques.

Là-dessus, on peut avoir des points de vue assez tranchés, c'est-à-dire que de participer à ces recherches en croisement des savoirs ne nous pose pas nécessairement beaucoup de problèmes pour des chercheurs universitaires ou CNRS, dès lors que ceux-ci ont la possibilité de pouvoir, à titre individuel notamment, publier les résultats de ces recherches dans des ouvrages ou dans des revues à comité scientifique. Ils peuvent valoriser ces travaux à titre individuel. C'est le passage entre un chercheur contributeur à une recherche collective à celui d'un auteur d'un écrit scientifique entrant dans les critères habituels. Avoir cette possibilité, certes nous l'avons, rien ne nous l'interdit. Ceci dit, lorsque l'on entend ce qui a été dit ce matin et lorsque l'on regarde les attentes sinon les conditions des recherches en croisement des savoirs, on peut considérer que le travail de publication se fait également collectivement à multiples acteurs, sans pour autant que tous ces acteurs soient des chercheurs patentés. Dans des formats de présentation des résultats, ils peuvent éventuellement poser certaines difficultés dans la mesure où il est difficile de se mettre d'accord sur le contenu même de ces publications. Il y a une difficulté réelle qui est celle de se saisir, en tant que chercheurs jeunes ou âgés, des résultats de ces recherches pour pouvoir les valoriser et donc les évaluer au regard de nos standards habituels. On peut le faire à titre individuel, c'est plus difficile de le faire à titre collectif.

Si cette remarque est juste, cela peut nous amener à une réflexion sur les supports de la

valorisation scientifique de ces travaux, en particulier du fonctionnement des revues scientifiques, des fonctionnements des colloques scientifiques, savoir si ces supports ceux-là et d'autres peuvent laisser une part suffisante à la présentation et à la valorisation de ces recherches en croisement des savoirs. Par rapport à cela, il me semble que nous avons une marge de progression importante au vue des fonctionnements habituels des revues académiques. On peut observer en particulier en sociologie, qui est peut-être la discipline qui peut rassembler le plus grand nombre de nos travaux en recherche en croisement des savoirs, il y a une tendance assez forte pour présenter des travaux qui sont lourdement lestés d'approches quantitatives, c'est une observation que je vous fais en prenant en compte différents types de revue, notamment des revues européennes, donc la place plus réduite laissée à des recherches plus qualitatives comme le sont bien souvent ces recherches en croisement des savoirs. Il y a là un enjeu important à l'échelle nationale ou européenne qui est celui de revues qui pourraient en particulier accueillir au mieux les résultats de ces recherches, que ces publications soient à un seul auteur ou à plusieurs.

On peut imaginer, et nous avons eu ce début de discussion lors du séminaire préparatoire de novembre 2015, que des revues existantes puissent ouvrir des espaces à la présentation de ces travaux, on peut aussi imaginer que de nouvelles revues puissent apparaître peut-être avec le soutien d'institutions de la recherche, pourquoi pas le CNRS, sachant que, dans ce cas, il ne faudrait pas que ces revues stationnent dans les hors classement et ne soient pas reconnues dans les critères académiques habituels. Il y a là des questions qui sont probablement à formuler plus fortement, plus précisément, mais qui me semblent importantes dès lors qu'on se pose la question de l'évaluation et de la validation de ces travaux de recherche en croisement des savoirs.

Cela appelle donc des transformations dans l'**appréciation des travaux de recherche** au moment de l'évaluation des chercheurs par ex au CNRS, probablement aussi des évolutions quant aux supports de diffusion des résultats et je pense notamment aux évolutions que pourraient prendre les revues académiques que nous pouvons connaître les uns et les autres.

Ce mouvement ne peut pas avoir lieu sans qu'il y ait des dynamiques au sein même des milieux de la recherche ; dynamique au niveau des laboratoires pour que ces laboratoires soient le plus possible arrimés à leurs environnements sociaux, aux collectivités territoriales, aux mouvements associatifs, là où des acteurs peuvent être préoccupés par des sujets de recherche ou d'études que peuvent partager des chercheurs, mais aussi avec les chercheurs de pouvoir poser les bonnes questions, de pouvoir contribuer à la recherche elle-même, à la production des résultats. Cet arrimage des labos, déjà à l'échelle territoriale là où ils sont déjà situés dans des grandes villes ou métropoles, existe. Ceci dit, il serait intéressant d'inventorier très précisément ces relations-là qui sont indispensables pour amener autour de la fabrication de ces sujets d'étude, les professionnels, des associatifs, des personnes en situation de vulnérabilité et de pauvreté et d'autres personnes encore, puisque la recherche en croisement des savoirs n'a pas évidemment pour seul sujet la pauvreté.

C'est également un mouvement qui doit concerner les associations académiques, comme des associations françaises de science politique, de sociologie. Dans quels réseaux thématiques qui organisent ces associations trouve-t-on une part, sinon une reconnaissance de la recherche en croisement des savoirs ? Il y a là probablement un terrain qu'il faut gagner. Je participe depuis plusieurs années au sein de l'association française de sociologie au réseau thématique de RT6 qui concerne les politiques sociales et la protection sociale. Il est vrai que malgré l'ouverture d'esprit qui règne

dans ce RT6, nous ne sommes pas encore véritablement des promoteurs de ces recherches participatives.

La formation évidemment, à quel moment forme-t-on les futurs chercheurs, voire même les chercheurs patentés à ces recherches participatives ? Il y a là de véritables enjeux et c'est pour ça qu'il est intéressant de remarquer au moment de ce colloque des initiatives qui sont prises entre chercheurs, acteurs de la formation professionnelle, personnes accompagnées, acteurs associatifs à booster, à développer des formations inclusives incluant les différents points de vue autour de celles du non-recours, de la pauvreté ou de la participation.

Mais s'il faut mettre en mouvement les laboratoires, s'il faut mettre en mouvement les associations académiques, il y a avant tout à mettre en mouvement les chercheurs. Nous sommes réunis au CNRS pour ce colloque, un certain nombre de chercheurs de disciplines différentes se sont inscrits. Je ne sais pas quel est votre point de vue en France et en Grande Bretagne notamment sur l'intérêt que suscitent ces recherches aujourd'hui dans nos différents milieux ? Il me semble qu'il y a là aussi un progrès à faire pour que d'autres chercheurs que nous qui sommes engagés dans ces recherches, s'engagent pour mobiliser sur des sujets divers et je répète, pas simplement celui de la pauvreté.

Les engagements, c'est effectivement pouvoir être clair soi-même, mais aussi collectivement au niveau des laboratoires sur nos postures professionnelles et scientifiques, sur notre capacité d'ouverture d'esprit pour accepter que d'autres que nous définissent les sujets, produisent les enquêtes et rédigent les différents résultats. Cette ouverture est importante, mais c'est aussi un type de recherche qu'il faut caractériser. Moi, il me semble bien que ces recherches en croisement des savoirs, elles doivent être solides d'un point de vue scientifique dans la démonstration de ce qu'elles montrent, en plein appui sur des méthodes qui peuvent être discutées sur leur contenu et leur développement, mais en même temps, ce sont des recherches qui sont conclusives, au sens où elles doivent apporter des résultats qui doivent éclairer le point de vue général, le débat public et la décision publique et politique.

Donc, il y a effectivement un engagement dans cette recherche en croisement des savoirs pour des chercheurs patentés qui va au-delà de ce qu'on produit habituellement, qui est de travailler sur des sujets avec cette intention avec les acteurs de pouvoir porter plus loin ces résultats de façon à faire entendre un certain nombre de choses, de participer aussi à ce que produit ces recherches en croisement des savoirs, c'est-à-dire un droit à la parole. Ce n'est pas seulement être chercheur, c'est aussi être acteur dans la cité. C'est une forme d'engagement quelque part. Je pense que véritablement ça mérite des débats dans nos associations académiques, dans nos laboratoires, ici au CNRS pour finalement bien expliquer que ces engagements vont au-delà d'un travail habituel, ils doivent être aussi entendus au moment de l'évaluation par nos pairs, autres scientifiques, en particulier les commissions du CNRS.

Il y a un autre élément, car nous sommes bien dans un système d'acteurs, me semble-t-il, qui est celui du **financement de la recherche**. Il aurait été intéressant d'interroger Nonna Mayer tout à l'heure sur le fait que le projet de recherche très construit qu'elle avait proposé à l'Agence Nationale de la Recherche n'avait pas été reçu. Il me semble bien qu'il y a là aussi, peut-être par l'intermédiaire du CNRS ou d'une autre façon à pouvoir faire entendre à cette agence qui redistribue l'essentiel des moyens financiers de la recherche publique la nécessité de ces recherches en croisement des savoirs. Il ne me semble pas, à lire les différents programmes de l'ANR, mais c'est vrai aussi pour d'autres commanditaires de recherches qu'il y ait un appel clair et net pour développer

aussi des recherches en croisement des savoirs. Ces questions méritent d'être posées et, de la même façon, il faudrait s'interroger sur l'intérêt que peuvent représenter ces recherches en croisement des savoirs pour d'autres acteurs financeurs de la recherche publique et je pense notamment à des organismes sociaux, à des associations de collectivités territoriales, à différents ministères que l'on appelle habituellement la recherche incitative. Il y a là probablement aussi un intéressement à produire de façon que ces acteurs soutiennent le développement de telles recherches.

Mon domaine est celui des politiques sociales, des difficultés d'accès aux droits, mais cette question va au-delà de la question technique du non-recours, c'est celle des rapports de l'offre public et des questions de citoyenneté et du côté de la recherche incitative aujourd'hui qui s'intéresse aux questions des inégalités sociales, au creusement de la pauvreté. Sur ce plan, il me semble, vu depuis ma fenêtre, qu'il y a une véritable attente pour **développer des recherches à caractère qualitatif** où le point de vue des personnes qui vivent les situations en lien avec les acteurs et les chercheurs pourrait être véritablement construit. Une chose est d'avoir de la donnée statistique qui peut permettre de suivre de grandes tendances, une autre est d'avoir des éléments qui authentifient les difficultés et les problèmes, les points durs et c'est cela qui intéresse aujourd'hui fortement ces acteurs sociaux. Je ne veux pas entrer dans cette illustration-là, mais à partir des travaux que nous menons depuis 2002, je suis stupéfait en France par les attentes au niveau local comme national de ces acteurs de la recherche incitative pour des recherches qualitatives qui pourraient associer différents points de vue et qui permettraient aux acteurs de comprendre de l'intérieur les véritables situations pour agir. Je pense qu'il y a une fenêtre d'opportunité dont il faudrait profiter et peut-être même profiter à une échelle plus large européenne en faisant en sorte que la DG Recherche au niveau de la commission européenne soit également attentive à ces préoccupations et à ces possibilités qu'offre cette recherche en croisement des savoirs.

Voilà quelques remarques dont on peut débattre pour essayer de construire un certain nombre de remarques qu'on pourra par la suite faire cheminer dans l'après colloque, c'est ce que souhaite ATD et le CNRS.

Anna Rurka, maîtresse de conférences à l'Université de Nanterre : Je voudrais poser une question. Je connais ATD depuis de nombreuses années. Je suis toujours très fan du croisement des savoirs, moi-même j'essaie de mettre en place des recherches collaboratives et pas forcément participatives parce que je pense que la distinction est nécessaire pour dire que la recherche participative donne davantage de place pour faire participer à différents degrés les différents acteurs concernés, et lorsqu'on collabore, on crée un collectif de recherche, du coup on agit ensemble, on fait de la recherche, on la pratique avec chacun ses compétences et ses spécificités, donc on n'est pas obligé de faire tous la même chose mais on a la même finalité.

J'étais un peu déçue de la table ronde. Déjà si même à l'échelon national ou même international on peut pratiquer les recherches participatives parce que mon expérience montre que ça se fait toujours dans un collectif qui n'est pas forcément très grand, et quelque part je sais que dans le monde académique les deux visions existent, une vision qui dit que la science devrait produire de la connaissance pour la science et d'autres courants qui disent clairement qu'aujourd'hui on ne peut plus le dire et que du coup on doit transformer la réalité sociale. La question, de mon point de vue, n'est pas de dire si la recherche doit transformer, c'est une fausse question, la question c'est qu'est-ce que la recherche doit transformer et pas forcément si elle doit transformer.

Cette question de l'échelle de la pratique de la recherche collaborative et participative,

on sait que c'est très compliqué d'obtenir des financements pour des recherches collaboratives qui justement durent plus longtemps qu'un contrat de recherche spécifique. Mon 2^{ème} chapeau, je suis Présidente de la conférence des OING dans laquelle ATD est très engagé au Conseil de l'Europe, et donc pour moi l'engagement politique et mon engagement académique s'articulent et s'alimentent au titre de l'intérêt général et de la société civile. De ce fait, sur ce croisement des savoirs et la légitimité des différents savoirs, je pense qu'on a besoin d'un engagement politique dans le monde académique. Peut-être avez vous d'autres expériences plus anciennes que mon expérience à moi. Je crois qu'on a tout un passé d'expériences en France de la recherche engagée, et à Nanterre aussi j'hérite un peu de ça qui montre que c'est possible. Qu'est-ce qui s'est passé qui fait que cet engagement dans le monde académique n'y est plus ? Voilà, c'est plus une contribution qu'une question.

Jérôme Delfortrie (master en travail social à Lausanne) : Pour rebondir sur l'intervention précédente, sur ce que devrait transformer ces méthodologies de recherche, je ne suis pas chercheur, je suis travailleur social et j'interviens dans des formations à Genève et en France et je mène une recherche collaborative inspirée du croisement des savoirs où je réunis des parents et des professionnels de la protection de l'enfance. Je suis allé présenter cette recherche aux professionnels qui m'ont dit : « tu es bien gentil, mais si tu veux faire une recherche, tu vas aller toi-même la présenter au niveau des parents », et donc j'ai été invité à aller dans les familles et à présenter ma recherche. La première maman qui m'a accueilli, une fois que je lui ai présenté le projet en lui disant qu'ensemble nous allions définir une thématique et que nous allions y réfléchir ensemble, que la posture était inductive, elle m'a dit : « mais M. Jérôme vous êtes bien gentil, mais avec mon enfant il n'y a pas de thématique, il se lève le matin, je ne sais pas comment faire pour le faire aller à l'école, il se comporte comme un fou à l'école, la maîtresse m'attrape, après je dois l'emmener au foyer, j'ai des problèmes pour gérer mon logement etc. Moi, je n'ai pas de thématique, j'ai un enfant et j'ai une globalité. » Et elle m'avait déjà propulsé dans la recherche action.

Ça amène ma réflexion autour de l'évaluation : là j'ai entendu l'évaluation du point de vue du chercheur, mais est-ce qu'on ne pourrait pas aussi réfléchir, en donnant la parole aux usagers, sur l'évaluation de nos formations et même de nos recherches. Est-ce qu'elles leur servent réellement, est-ce que ça peut changer non pas leur situation personnelle mais quand même leurs conditions de vie et un droit à la parole sur ces actions de recherche, sur, justement ce qu'elles sont censées changer ? On parle de croisement des savoirs et des pratiques, on pourrait aussi parler d'un partage de l'évaluation, qu'elle ne soit pas simplement du point de vue des chercheurs.

Paul Dorman (chercheur Oxford traduit par Geneviève Tardieu) : Une recherche en croisement des savoirs est une recherche extrêmement exigeante et importante qui porte à faire des compromis en matière de temps et de quantité. Dans quelle mesure on peut prendre en compte ces deux dimensions qui sont des critères exigeants de la recherche ?

Eve Gardien : (maîtresse de conférences à Rennes II) : J'ai une série de questions qui portent sur mon expérience. J'ai déjà tenté de faire des recherches participatives, je suis spécialiste sur les questions du handicap, y compris avec des personnes qui ont des incapacités à parler et qui n'ont pas toujours accès au langage. J'ai des méthodologies d'enquête etc. J'ai beaucoup apprécié les propos de Philippe Warin qui permettent de mettre en avant le contexte dans lequel vivent les chercheurs en France. Il faut prendre en compte et en considération l'ensemble des contraintes et des ressources de l'ensemble des acteurs.

Si je cherche à faire des recherches participatives, c'est que j'y vois un intérêt dans le sens de l'utilité sociale, sur le fait aussi que quand on produit de la connaissance qui parle aux personnes directement concernées, elles s'en saisissent, elles en font quelque chose elles-mêmes dans ce monde. Je suis persuadée des conséquences directes des recherches que je peux mener, et, en même temps, au regard de toutes les contraintes qui ont été évoquées par Philippe Warin, c'est très compliqué de chercher des subventions pour pouvoir les mener ou même de monter des dispositifs où les rôles des uns et des autres sont clairs. Pour la recherche de subventions, il m'arrive de monter des dossiers où je ne dis pas tout de ce que je veux faire dans ma méthodologie, parce que si je disais tout, je n'aurais pas la subvention. Donc, comme je tiens à faire une recherche qui respecte les critères scientifiques, je reste stratégique. Je revendique une certaine forme de liberté pour ne pas être assujettie à un système qui ne permet pas à un certain mode de recherche d'exister.

Dans le même temps, j'ai fait des expériences de recherches participatives où je me suis trouvée avec des personnes directement concernées qui estimaient que c'était elles les chercheurs et que moi je n'y connaissais rien. Et je me suis retrouvée aussi à devoir négocier le fait que j'avais quand même une expertise sur les critères scientifiques alors que je reconnaissais par ailleurs leurs compétences, c'est du reste pour cela que je travaillais avec elles et que j'avais répondu à leurs sollicitations positivement, parce qu'elles avaient aussi de vraies compétences et de vrais savoirs utiles. Cela pour dire que les contraintes ne sont pas seulement du côté de l'institution, elles peuvent aussi venir, d'ailleurs ; on a parlé ce matin des conflits qui peuvent être sains et utiles, mais les conflits peuvent même porter sur qui est scientifique finalement. Je pense qu'il y a des choses à réfléchir là-dessus, sur construire des identités qui nous permettent de travailler ensemble et non pas recréer de la confusion. Il y a des enjeux sur qui est compétent et en quoi et comment on s'articule. Il n'y a pas simplement à dire qu'on fait tout ensemble, mais comment, à quel titre, avec quelle légitimité, est-ce que tout le monde a la même légitimité, de quoi on parle ?

Par ailleurs, je travaille actuellement avec des québécois et on monte quelque chose. Chez eux pour que les subventions arrivent il faut que ce soit participatif. En même temps, un des chercheurs nous expliquait qu'il sortait d'une recherche participative qui était portée et qui était travaillée avec des personnes qui étaient SDF de longue durée et qu'une des difficultés c'est qu'une des personnes avait été intégrée au dispositif de recherche pleinement, qu'elle avait fait des enquêtes, ça posait un problème car elle critiquait beaucoup les enquêteurs scientifiques. Du coup on lui avait attribué une autre place qui était dans l'analyse, et là encore ça avait posé des problèmes avec les gens avec qui elle analysait... A chaque fois on a essayé de trouver des solutions pour qu'elle trouve sa place et qu'elle ne soit pas en but aux chercheurs, aux enquêteurs, aux doctorants. Et en bout de course, le chercheur nous apprend, extrêmement dépité et affecté par son expérience que ça s'est terminé par le fait que la personne est retournée à la rue. Aujourd'hui, elle a honte quand elle voit les chercheurs sortir de leur laboratoire parce qu'elle n'a plus de salaire, plus de logement et qu'elle a vécu trois ans avec eux, que ça s'est terminé par un échec pour elle. Elle a participé trois ans, mais derrière elle n'a pas d'emploi, pas de qualification. Elle a été tellement critique qu'elle n'a pas été reconnue dans l'équipe. Je pense qu'il faut qu'on fasse attention à nos positions, de manière à ne pas embarquer des gens parce que ça peut être valorisant pour nous et, en même temps, ne pas leur permettre ensuite d'avoir des compétences qui se vendent sur le marché de l'emploi s'ils le souhaitent.

Philippe Warin : Il me semble qu'il y a la question des échelles qui rejoint la question

du temps et de la quantité du collègue d'Oxford, la question du financement et des ruses avec les financements. A vous écouter sur ces questions des échelles, du temps et des quantités, il y a quelque chose qui est à creuser. Mais ne faut-il pas creuser ces questions au regard aussi de méthodes déjà déposées qui pourraient venir valider des recherches en croisement des savoirs qui, pour être scientifiquement valides, devraient être dans des contours assez restreints. Alors qu'aujourd'hui, on va valoriser des recherches à grosses mailles, à grandes quantités. C'est vrai que le succès des approches quantitatives le permet et l'accueil qui est fait dans un certain nombre de revues le démontre. En tout cas, si on se rappelle un certain nombre de méthodes, il y a eu en France, et c'était vrai dans d'autres pays européens, et en particulier très fortement en Italie dans les années 70-80 –ce n'est pas né en Italie, mais ça a été repris par un certain nombre de collègues, Catani et d'autres - et en France, grâce au soutien du CNRS, un groupement de recherches autour de Daniel Bertaux sur les approches biographiques.

Comment travailler très précisément dans une discussion complètement ouverte entre chercheurs et personnes, sur les études de cas ? Travailler autour de quelques cas, on parlait d'historicité ce matin, historicité qui serait suffisante pour remarquer des tendances, poser des questions plus générales concernant la société dans son ensemble. Si l'on veut rendre compte de l'intérêt des recherches participatives en croisement des savoirs, ne faut-il pas réarmer tout notre background de méthodologies en appelant en appui toutes les plus-values, en étant clair sur les limites d'un certain nombre d'approches qui étaient déjà dans ce croisement-là, très engageantes pour les chercheurs. Qui était le scientifique ? On ne savait plus trop au final, mais ces recherches biographiques en l'occurrence ont pu voir leurs heures de gloire à un moment donné et, semble-t-il, ont été progressivement évacuées. Ne faut-il pas avoir un discours qui vient revendiquer la légitimité de ces recherches en croisement des savoirs en rappelant toute cette histoire de la recherche et des méthodologies ? Il me semble qu'il y a partie liée entre ces différentes approches. C'est juste un point de vue !

La question posée par le collègue d'Oxford me semble être un enjeu absolument central : être clair sur ce que ces recherches peuvent produire dans la durée, quitte à lutter contre les pressions de recherches rapidement bouclées et publiées aussitôt et de lutter aussi sur la nécessité de la démonstration à grands effectifs. Et c'est peut-être aussi l'accumulation des recherches en croisement des savoirs, les présentations précaires des résultats, l'accumulation pour la ré-analyse qui vont permettre de revaloriser ces approches. Donc croiser avec d'autres méthodes qui existent, penser aussi des systèmes de ré-analyse, banques de données, retravailler sur ces données comme ATD a pu le faire avec l'Université populaire Quart Monde où il y a un grand nombre de témoignages et d'histoires de vie qui ont pu être accumulées. Il y a aussi la possibilité de constituer une taskforce qui permettrait de revendiquer ces recherches.

Sur la question des financements, nous allons développer une recherche en croisement des savoirs avec des commanditaires qui n'auront vraisemblablement pas une connaissance de ces possibilités dans le cadre d'un appel à projet mais c'est un véritable risque. C'est pour cela que je signalais les possibilités qui peuvent s'ouvrir du côté d'un certain nombre d'acteurs avec la recherche incitative qui, pour des raisons de compréhension des situations sociales et par le croisement de ces différents points de vue, serait peut-être plus ouverte. (N'est-ce pas l'appel à projet que nous voudrions faire dans le cadre de l'espace collaboratif ?) Je pense qu'en terme de stratégie, avant d'aborder les institutions, les gros financeurs, il y a probablement à faire des

démonstrations pour montrer que les choses sont possibles et intéressantes pour les acteurs de la recherche incitative, et il y en a un certain nombre encore en France sur les questions du social, même si dans les mois qui s'ouvrent on peut aller vers des situations inédites. Une stratégie est de trouver les points d'intéressement.

Juste une illustration, j'ai été très frappé dans les travaux que nous avons menés avec l'assurance maladie sur la question du renoncement aux soins, comment dans la présentation des résultats, l'assurance maladie n'a pas demandé simplement aux chercheurs de présenter les résultats, mais a mis en avant les personnes en difficulté qu'on avait pu interroger, qui ont pu démontrer finalement l'intérêt pour elles de ces entretiens, la prise en compte que ça pouvait représenter de pouvoir discuter des résultats et de pouvoir présenter leur point de vue et de démontrer la confiance qu'elles pouvaient retrouver dans les institutions, voire même puisqu'on m'aide de cette façon-là je serais tout prêt à m'investir davantage au moins pour un temps de façon à pouvoir contribuer à ce travail de production de connaissance pour l'action développé par cette institution. C'est un exemple.

Il semble bien qu'il y ait des entrées possibles autour de ces acteurs-là qui par ailleurs quand on regarde les circuits de financement, l'assurance maladie, d'autres acteurs de ce type-là financent les instituts de recherche en santé publique et d'autres programmes. Il faut comprendre aussi ces circuits de financement pour aller vers ces acteurs qui seraient intéressés par ces recherches de façon à faire levier sur les programmes jusqu'aux institutions phares comme l'ANR et le CNRS.

Catherine Stercq (du Mouvement Lire et Écrire en Belgique) : Vous avez dit que les recherches devaient être robustes et solides, est-ce qu'il y a moyen pour les non initiées aux critères d'évaluation et de validation de recherche de donner quelques éléments qui font que pour vous une recherche est robuste et solide, quels sont les indicateurs ?

X : Il y a le Ministère en Belgique qui vient de lancer un appel d'offre pour l'analyse d'impact des actions d'alphabétisation, sur comment les personnes concernées pouvaient participer à cette analyse, il n'y a eu aucune réponse.

(L'enregistrement de cet atelier s'arrête là !) Les personnes qui sont intervenues ensuite sont : **Magalie Saussey**, (École de service social Paris) ; **Pauline Scherer** (sociologue LERIS-Montpellier du laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale) : Recherche action coopérative avec bénévoles et personnes accueillies du Secours populaire du Languedoc Roussillon ; **Catherine Tourrilhes** (IRTS et PREFAS Champagne Ardenne. Formatrice et sociologue. Laboratoire CIREL Lille 3) ...

Quelques points relevés des échanges des ateliers

Maria Teresa Pontois (CNRS) et Xavier Verzat (ATD Quart Monde)

Maria Teresa Pontois : Il y a tout d'abord le temps individuel de chacun, le rythme de chacun. Trouver son propre temps d'intégration parce que chacun a sa fragilité et il faut retrouver la confiance en soi-même et la confiance dans les autres pour se sentir en sécurité.

Xavier Verzat : Dans plusieurs ateliers je relève un aller-retour entre le domaine de la recherche et de l'élaboration d'une connaissance, d'une part et d'autre part le domaine du politique et de l'espace public en général où beaucoup de démarches sont cadrées, prédéfinies dans des espaces de temps qui ne permettront pas cette liberté d'arriver à

bâtir. Il faut donc beaucoup de génie de la part des acteurs pour détourner, ruser disent certains, pour essayer de faire avec dans des cadres qui ne sont pas conçus pour ça.

Maria Teresa Pontois : Pourquoi passer par une association, pourquoi passer par ATD Quart Monde ? Une question qui est revenue plusieurs fois. On a entendu beaucoup parler les chercheurs et on a beaucoup entendu parler d'ATD. Il faut respecter le rôle individuel, mais l'association aide dans la préparation et offre un cadre sécuritaire.

Xavier Verzat : Cela semblait être un point de consensus : si l'on prend les personnes en situation de précarité et en grande pauvreté isolément ça n'aide en rien et c'est une injustice à leur égard. Dans le dispositif de suivi du revenu de solidarité active RSA, si des allocataires siègent seuls dans une assemblée, s'ils ne sont pas adossés à un groupe, s'il n'y a pas des lieux, des espaces, des collectifs où ils peuvent réfléchir ensemble, ça peut être destructeur pour les personnes.

Maria Teresa Pontois : Un autre point très important était le métissage, l'échange des rôles dans le croisement des savoirs qui implique aussi la création d'un langage commun composé de plusieurs langages, parce que parfois on a des difficultés à se comprendre, et parfois le langage académique est différent et difficile. Si bien qu'il faut construire un langage commun qui est basé aussi sur une forme de clarté et de transparence.

Xavier Verzat : Et dans les différentes expériences, ce travail sur le langage, cette élaboration se font à plusieurs niveaux pour arriver à se rencontrer, au niveau de groupes de travail des personnes en situation de précarité, des chercheurs et des professionnels. Il se fait aussi au sein de l'équipe d'animation, de ceux qui pilotent ce processus dont certains membres vont être plutôt du côté des professionnels et des chercheurs et d'autres plutôt du côté des personnes en situation de précarité, et là aussi il y a quelque chose de neuf, et là aussi le langage bouge. Et sans doute aussi au niveau des instances décisionnelles qui se trouvent exposées aux contradictions, aux questions que soulève ce processus et qui du coup doivent aussi bouger leur langage. Ça bouge à différents niveaux. Et pour autant le langage c'est concret : dans une de ces salles, quelqu'un attribuait cet après-midi le propos qui venait d'être tenu par une personne en situation de pauvreté à un autre acteur dont le statut est bien différent. On est habitué en effet, si quelqu'un dit quelque chose de pertinent, à attribuer en général cette parole à quelqu'un qu'on a l'habitude d'entendre, pas à une personne qui vient du monde de la pauvreté.

Maria Teresa Pontois : Pauvreté et précarité parce que, comme cela a été dit ce matin, on peut se retrouver à un moment donné dans une situation et après être capable d'en sortir. On en sort et parfois on y retombe et il faut aider justement à ne pas revenir dans cette situation de pauvreté.

Xavier Verzat : Et cela touche aussi la question de l'espace où on peut dire la frustration, la colère que l'on sent dans des situations d'inégalité qui existent dans notre société, on a parlé des femmes, des personnes d'origines ethniques différentes, toutes sortes de situations où des personnes ont moins la parole que d'autres et en même temps là où ça peut être violent. Est-ce qu'on se rend compte qu'aujourd'hui dans notre pays, des gens sont depuis l'enfance dans un statut où la question : « suis-je dans un statut de droit ? » reste posée. J'ai entendu cette même question dans plusieurs lieux. Il y a la question de la finalité, d'accord il faut clarifier, mais au fond, on veut quoi, quels que soient le protocole, la méthodologie qu'on utilise, quel est l'objectif ? Qu'est-ce que ça va changer dans la vie de telle personne ?

Maria-Teresa Pontois : Il est important de n'être pas isolé, mais adossé à un collectif,

à un groupe parce que ça donne une possibilité de représentativité et ça aide à multiplier ces lieux de rencontre dont on ne connaît pas toujours les distances d'accès. D'où l'intérêt d'une cartographie des lieux de rencontre pour essayer de donner une multiplicité de possibilités d'expressions et de discussions, d'échanges.

Xavier Verzat : Cela nous amène à la question de comment poursuivre ? Les ateliers avaient des thèmes bien définis. J'ai été frappé par le fait que, par exemple, la question de la méthodologie, quelles questions d'épistémologie soulevaient les recherches en croisement des savoirs, sont arrivées dans tous les ateliers. Ça souligne que l'espace collaboratif, le dispositif qui doit poursuivre ce colloque doit permettre d'accueillir toutes ces questions, aussi bien celles de savoir pourquoi, aujourd'hui encore, présenter un projet de recherche dans les modalités qu'on a évoquées, à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), ce n'est à peu près pas possible ?

Comment les choses peuvent-elles éventuellement bouger ? Ceux qui aujourd'hui sont en train de se lancer, des jeunes chercheurs, des équipes liées à des associations, qui veulent mener des recherches qui font droit à la liberté de penser de chacun des participants, de chaque composante - par exemple sur la protection de l'enfance dans les Yvelines - il faut qu'ils aient un espace ressource, un lieu pour pouvoir à la fois s'appuyer sur la science, c'est-à-dire la capacité de situer ce moment dans l'histoire, dans un savoir cumulatif, dans une tradition de recherche-action.

J'ai compris que dans les années 80, il y a eu pas mal de choses qui allaient dans ce sens qui existaient, et qui se sont un peu évaporées dans les décennies suivantes. Donc, mettre en place un espace collaboratif, ça veut aussi dire créer des liens qui lient la question institutionnelle à la reconnaissance des disciplines au CNRS, d'un financement, d'une interaction avec le politique. C'est aussi réfléchir comment prendre en compte un des obstacles, le temps : le temps du politique est court et là, si on veut être sérieux sur ces questions, on est sur un temps long. Ce n'est pas tout d'un coup qu'on met les choses au point, qu'on avance pour creuser quelque chose qui est valable sur un plan à la fois éthique, méthodologique et épistémologique.

Maria-Teresa Pontois : Donc, il faudrait faire en sorte qu'en travaillant tous ensemble on arrive à faire apparaître comme partenaires des projets qui sont financés, pas seulement issus des collectivités territoriales ou des entreprises ou des organismes de recherche ou des universités, mais aussi des associations - parce que le bénévolat que nos interprètes sont en train de faire aujourd'hui, mérite quand même une très grande reconnaissance.

Co-construisons ensemble ces nouveaux lieux, ces nouveaux moments qui pourront permettre à tous et à toutes d'obtenir aussi des financements pour des projets sur des recherches qui nous sont communes et qui nous intéressent de plus près parce que ça nous touche tous et toutes, individuellement et collectivement.

Perspectives

Sandra Laugier (CNRS)

Claude Ferrand (ATD Quart Monde)

Marcel Jaeger (Cnam),

Sandra Laugier : Comme cela a été dit à de nombreuses reprises, en particulier ce matin par le Ministre, je crois que c'est vraiment un événement tout à fait unique. Je crois que vous avez tous eu cette sensation d'arriver à organiser ces discussions ici avec tous ces partenaires. Et bien entendu maintenant, comme cela a été dit aussi, c'est que ce ne soit pas seulement un événement, c'est déjà magnifique d'avoir travaillé tous

ensemble. Donc la question est de savoir comment nous allons poursuivre cette collaboration qui a été engagée. Je me souviens le jour où nous nous sommes parlés la première fois pour réaliser cet événement, nous n'imaginions même pas que c'était possible à ce moment-là. Nous y sommes arrivés et on ne peut que se féliciter. Maintenant, il va falloir vraiment aller plus loin dans cette collaboration et arriver à ce projet d'espace et voir comment structurer notre action ensemble pour le faire avancer.

Claude Ferrand : Dans « l'Appel pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs » rédigé par les participants du « Séminaire sur l'épistémologie des recherches participatives et en croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté » qui s'est tenu en novembre 2015 au Cnam, il est écrit que les participants du séminaire créent un espace collaboratif pour approfondir et avancer sur les questions du point de vue éthique, méthodologique et épistémologique que pose ce type de recherche et que nous avons abordées aujourd'hui. Cet espace collaboratif s'est constitué aujourd'hui et on veut le formaliser dans les semaines et les mois qui viennent. Il faudra prendre en compte les réflexions du séminaire et de ce colloque pour arriver à mieux cerner cet espace que nous voulons tripartite : avec des équipes de recherche, des professionnels de différentes institutions, des formateurs et aussi des associations dans lesquelles les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et construisent leur savoir.

Marcel Jaeger : D'abord, sur le principe de poursuivre, on est partant, ça tombe sous le sens, y compris sous des formes de conventionnement, de façon à pérenniser cet outil de travail. Les formes, elles peuvent être de deux catégories : il y a l'idée d'une plate-forme collaborative parce qu'une des préoccupations qu'on peut avoir c'est d'arriver à recenser, à identifier tout ce qui se fait, parce qu'il se fait énormément de choses en réalité, on les découvre en échangeant entre nous. C'est un problème assez ancien au sens où nous y avons été confrontés lors des États Généraux du Travail Social, comment peut-on capitaliser des expériences significatives, innovantes, inspirantes ? Il y a véritablement le besoin d'avoir un moyen, y compris technique, parce que ça pose aussi la question des moyens informatiques.

Ensuite, il y a un autre volet qui n'est pas seulement de l'ordre de l'outillage purement technique, qui est celui de la nature des rencontres qui se poursuivent. C'est important, c'était le sens d'ailleurs de l'intervention de Patrick Brun ce matin, d'avoir en tête les difficultés, les obstacles, les points de dissensus, de façon à faire en sorte qu'on ne soit pas seulement dans le recensement de bonnes pratiques, mais qu'on soit aussi dans la capacité d'avoir des moments de débat, des points de désaccord.

Il y a aussi un autre aspect qu'on a évoqué tout à l'heure des collaborations internationales. Il faut savoir qu'actuellement, il y a l'Université de Sherbrooke qui a obtenu de l'argent pour cela, qui se prépare, je pense à Paul Morin qui est le directeur de l'Université de Sherbrooke, mais il y en a d'autres qui travaillent exactement sur les mêmes choses que nous, y compris sur l'élaboration d'un guide.

Donc il y a ces deux aspects, à la fois des éléments pratiques sur lesquels il faut se mettre d'accord et il y a à faire vivre un rassemblement, car la plate-forme collaborative n'a de sens que si elle vit. On peut en discuter.

Je voudrais ajouter un mot à propos des difficultés. Vous l'avez évoqué à de nombreuses reprises, c'est la question du langage, des codes qu'on utilise les uns les autres. Il y a aussi un préalable aux échanges, non seulement notre capacité aux uns et aux autres d'entendre ce qui se dit, mais aussi de se faire comprendre. Nous-mêmes, au Haut Conseil du Travail Social, on est en train de terminer un rapport sur la

participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations des travailleurs sociaux, et là on bute sur le fait que les personnes accompagnées elles-mêmes disent : c'est bien que vous parliez de nous, mais on aurait quand même voulu avoir une compréhension plus aisée de ça. Du coup, on peut se dire que la thématique de la recherche est étroitement liée à la thématique de la formation. La voie de passage est là-dedans, parce que ce n'est pas uniquement le problème que l'on a par rapport à une conception académique de la recherche, d'avoir quelque chose qui soit très sophistiqué etc., mais c'est aussi le problème de la diffusion, de la mise en débat et en amont et en aval de la recherche.

Claude Ferrand : Encore un mot. La question qui nous est posée par rapport à la population au bas de l'échelle sociale, c'est de lui assurer des arrières, des sécurités, afin qu'elle puisse participer au croisement des savoirs. On a tendance souvent à s'appuyer sur les plus dynamiques parce que ça va plus vite, mais notre souci, c'est de retourner toujours vers celles et ceux qui n'ont pas encore voix au chapitre car leur parole et leur questionnement sont indispensables pour la destruction de la misère et donc le progrès de la démocratie.

Aux côtés des organisateurs du colloque, je voudrais nommer le collectif qui a contribué activement à ce colloque : Hugues Bazin, Marion Carrel, Cyril Fiorini, André Moisan, Philippe Warin.

Conférence : Les recherches participatives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - Gaël Giraud

Gaël Giraud, Économiste en chef, Agence française du développement (AFD)

Je voudrais aborder deux points en tant qu'économiste, donc avec un positionnement dans le champ académique extrêmement spécifique, et vous allez sentir certainement à travers les positions que je vais adopter que le positionnement actuel de l'économie dans le champ scientifique n'est pas tout à fait ajusté à ce que devrait être la fonction sociale des économistes dans la société actuelle.

Globalement, du point de vue de la recherche en économie, la question de la recherche participative reste encore aujourd'hui extrêmement minoritaire. Nous avons la chance en France d'avoir un groupe d'économistes qui pratiquent la recherche participative, qui la mettent en œuvre pour l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs alternatifs du PIB.

Le PIB est un très mauvais indicateur, le PIB a été construit dans les années 30 comme une mesure de l'attitude de nos voisins à nous faire la guerre. C'est comme ça que les pays ont construit le PIB du côté français et du côté allemand, pour mesurer la capacité du voisin avant de commencer la boucherie de 14-18. C'est pour ça que le travail des femmes n'est pas inclus dans le PIB. Avec cette clef de lecture vous comprenez pourquoi il y a un certain nombre d'aberrations dans le PIB que nous avons encore du mal à corriger aujourd'hui. Le PIB ne mesure certainement pas bien la prospérité d'une nation et le PIB mesure encore plus mal les dégradations écologiques que nous infligeons dans notre mode de consommation et de production.... Vous savez, par

exemple, que polluer une rivière ça fait augmenter le PIB parce qu'il faut dépolluer la rivière, ça c'est une activité marchande. Il faut soigner ceux qui sont malades à cause de la pollution et c'est encore excellent pour le PIB. De la même manière, si nous tuons la totalité des abeilles, il faudra polliniser probablement à la main, ce sont des femmes pauvres qui le font en Chine et ça c'est excellent pour le PIB.

D'où la question chez beaucoup d'économistes : par quoi peut-on remplacer le PIB ? Il y a le contre exemple qui est la commission Stern et Stiglitz de 2010 qui a été lancée par le Président Sarkozy, qui a été dirigée par deux économistes pour qui j'ai beaucoup d'estime Stern et Stiglitz, mais qui sont encore assez loin dans leur manière de faire et dans leurs pratiques scientifiques d'une démarche comme celle de la recherche participative. Ils ont fait une revue de littérature de la totalité à l'époque des indicateurs alternatifs au PIB et ils ont recensé, commenté, critiqué intelligemment d'ailleurs, mais il n'y avait pas l'once du début d'une recherche participative dans cette démarche-là.

A l'opposé, il y a ce que font Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, deux remarquables économistes français pas suffisamment connus, à Lille, qui co-construisent avec des communautés de citoyens, des indicateurs du bien-vivre, en leur posant la question : « *pour vous qu'est-ce que c'est le bien-vivre ?* » Ça n'a pas du tout l'écho que ça mériterait d'avoir. Pour quelle raison ce type de démarche ne parvient pas à essayer davantage ?

Il y a un obstacle global, majeur, massif qui est la difficulté à changer d'indicateur. Pourquoi avons-nous tant de mal à remplacer le PIB par un autre indicateur, même s'il n'est pas participatif mais plus intelligent que le PIB ? C'est parce qu'il y a une énorme difficulté de coordination entre États. Le Bhoutan a substitué au PIB un bonheur national brut, mais ça ne dérange pas trop la communauté internationale parce que le Bhoutan ne pèse quasiment rien économiquement, mis à part le tourisme. En revanche, si une grande nation qui pèse sur les comparaisons internationales propose de changer de référentiel avec lequel elle mesure sa propre performance économique, alors ça menacerait complètement la comparaison que nous vivons en permanence au plan international. Et c'est là que la communauté internationale serait en difficulté.

Le seul moyen de changer d'indicateur c'est qu'une institution comme le G20 ou une institution onusienne décide collectivement de passer par exemple du PIB à un PIB vert qui tiendrait compte des désastres écologiques que nous connaissons. Vous avez la même difficulté dans le secteur bancaire, les banques utilisent une mesure de risques qui est très défailante qui sous-estime systématiquement les risques extrêmes, en particulier les risques de catastrophe. D'où la cécité d'un certain nombre d'établissements bancaires face à la crise de 2007-2008 qui a été globalement inaperçue par la plupart des banques parce qu'ils utilisent de très mauvais indicateurs de la mesure des risques.

Or, il existe des mesures alternatives construites par des mathématiciens, dont un Français Philippe Douroux et un Belge Freddy Dumortier qui sont beaucoup plus performantes, on le sait depuis plus de 20 ans, à la fin des années 90. Des travaux qu'ils ont menés en collaboration avec des chercheurs de la Société Générale - ils n'ont pas fait ça avec un laboratoire qui serait complètement détaché du secteur bancaire privé – donc la Société Générale est parfaitement informée, connaît ces mesures, mais aucune grande banque ne les adopte, pourquoi ? Parce que si elle devait adopter cette autre mesure alternative du risque, alors elle se retrouverait en porte-à-faux par rapport à ses concurrentes qui valoriseraient leurs portefeuilles avec d'autres prix car la mesure du

risque ne serait pas la même que ses camarades de jeu et du coup elle serait bon marché et aurait moins de profit. Il faudrait que toutes les banques changent leurs indicateurs de risque. C'est la raison massive pour laquelle on a beaucoup de mal à introduire des indicateurs participatifs du type de ceux qui ont été construits par Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice

Il y a une 2^{ème} raison qui est la très grande popularité des méthodes utilisées et développées par le MIT et notre camarade Esther Duflo. Je vais en quelques mots expliquer ce qu'est cette méthode pour que vous preniez la mesure de ce en quoi elle diffère complètement de la démarche de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice et de toute démarche participative.

Du point de vue d'Esther Duflo et d'autres économistes, c'est qu'il faut appliquer à l'économie des méthodes qui sont aussi proches que possible des méthodes appliquées depuis un siècle dans le domaine de la recherche pharmaceutique. Vous sélectionnez des indicateurs pour voir les avantages de la scolarisation, par exemple au Kenya, en distribuant des médicaments vermifuges ou bien en distribuant des manuels scolaires. Vous posez cette question de politique publique : *« est-ce qu'il vaut mieux distribuer des manuels scolaires ou des médicaments vermifuges, sachant que les contraintes budgétaires ne permettent pas de faire les deux ? »* Donc il faut choisir. Que faites-vous ? Dans la méthode RCT², vous ne demandez pas aux gens ce qu'ils en pensent – ce qui serait la démarche participative de demander aux élèves, aux parents, aux profs : *« qu'est-ce que vous en pensez ? »* - vous organisez un protocole expérimental dans lequel vous allez déduire du comportement des personnes ce qui est préférable de faire. Ce protocole est très simple, vous allez tirer au hasard un échantillon pour lequel vous n'allez strictement rien faire, ce sera votre échantillon témoin ; vous allez tirer au hasard un autre échantillon pour lequel vous allez distribuer des manuels scolaires et un autre échantillon au hasard pour lequel vous allez distribuer des médicaments vermifuges. Toute la vertu de l'opération tient au fait que votre tirage est parfaitement aléatoire donc réalisé de façon uniforme sur l'ensemble de la population qui nous intéresse, et la question que vous allez poser au bout d'un temps que vous aurez déterminé à l'avance : quel est l'échantillon qui aura le mieux performé et vous en déduirez qu'il vaut mieux par exemple distribuer des médicaments vermifuges, c'est le résultat de cette enquête. Quand cette enquête a été rendue publique, un certain nombre d'observateurs de terrain ont dit : *« vous savez, c'est un peu du bon sens parce que si les enfants sont malades parce qu'ils ont des vers, même si vous leur donnez des manuels scolaires ils ne peuvent pas étudier, en revanche si vous leur donnez des médicaments vermifuges et même s'ils n'ont pas de manuels ils peuvent quand même aller à l'école et apprendre un minimum »*. Au fond, il n'y a pas besoin de tout ce protocole pour comprendre qu'il vaut mieux distribuer des médicaments vermifuges. Mais, indépendamment du caractère assez trivial des conclusions du RCT, l'enjeu c'est qu'il y a un défi de méthode par rapport à la démarche participative parce que l'ambition des travaux d'Esther Duflo c'est d'élaborer une « méthode scientifique irréfutable, protectrice du comportement des pauvres » - je cite.

Rappelez-vous, il y avait un article d'Esther Duflo dans Le Monde intitulé : *« Comment pensent les pauvres ? »* On ne leur demande pas ce qu'ils pensent, on étudie comment ils pensent à travers des protocoles expérimentaux réputés scientifiques. Et l'ambition, c'est que ce protocole fournisse une vérité objective

2

Un essai randomisé contrôlé (ERC) (randomized controlled trial (RCT) en anglais). Permet la transparence des études en vérifiant que l'auteur a été au maximum exhaustif dans l'explication des **méthodes** qui ont été utilisées ou non.

universellement valable sur un certain nombre de mécanismes que la puissance publique doit pouvoir mettre en œuvre en fonction des questions qu'elle se pose. Vous voyez que c'est une attitude qui n'a rien à voir avec une méthode participative. D'une certaine manière elle est antagoniste puisque dans la méthode participative vous tendez un micro aux plus pauvres et vous leur demandez comment il faudrait faire et on en discute. Donc il y a un lieu de parole et dans cette démarche de RCT, il n'y a pas de lieu de parole, c'est un protocole expérimental du type stimulus-réaction, comme on fait avec des grenouilles, on leur donne des impulsions électriques et on déduit qu'il y a telle ou telle propriété dans la physiologie de la grenouille.....

Il y a un débat épistémologique sur laquelle de ces deux approches est la plus rigoureuse, la plus scientifique, la plus prometteuse, la plus profonde, la plus féconde ? Aujourd'hui dans le champ académique, c'est clair que les méthodes de type RCT d'Esther Duflo MIT emporte la part du lion. Pourquoi ? Parce qu'elles prétendent être plus scientifiques dans la mesure où elles entendent reproduire les méthodes importées des techniques pharmaceutiques. Or le point que je voudrais défendre c'est que je ne suis pas sûr du tout que ce soit plus scientifique que de mettre en œuvre une démarche participative. Pourquoi ?

Premièrement parce qu'il y a toute une série de difficultés intrinsèques à la posture MIT, difficultés que l'on peut retrouver aussi dans la démarche participative et du coup ça ne disqualifie ni l'une ni l'autre dans la comparaison des deux approches.

La première difficulté, c'est que les méthodes dites de RCT ne sont pas généralisables. Si vous étudiez l'impact de la distribution de médicaments vermifuges au Kenya en 2010, ça vous donne des informations sur l'impact de ce type de mesure mais ce ne sera pas généralisable, car il se peut qu'à la même date, si vous faites la même opération en Ouganda, cela vous donne des résultats différents, et il se peut que si vous refaites la même opération au Kenya deux ans plus tard, cela vous donne des résultats différents. Ce n'est pas généralisable. Tout ce que ça vous dit comme information c'est : à telle époque, à tel endroit, telle mesure a marché.

Et donc contrairement à l'ambition dite scientifique, les méthodes RCT ne permettent pas de construire des propositions universellement valables. Ce qu'elles construisent, ce sont des propositions singulières, historiquement et géographiquement situées. Et qui plus est, les résultats que vous obtenez dépendent de la taille des échantillons que vous avez sélectionnés. Si vous sélectionnez un échantillon de taille 10000, vous n'obtiendrez pas forcément les mêmes résultats que si vous sélectionnez un échantillon de taille 5000. C'est extrêmement embêtant car la proposition, la conclusion à laquelle vous parvenez dépendra de l'hypothèse dans le protocole expérimental.

Troisièmement, il y a des problèmes éthiques majeurs qui sont l'une des raisons pour lesquelles toute une série d'entreprises françaises, après avoir manifesté beaucoup d'engouements pour les méthodes de RCT, par exemple Danone, qui avait demandé à Esther Duflo de présider un certain nombre de mises en œuvre de RCT, si je me souviens bien, notamment en Ukraine avant les événements ukrainiens, pour améliorer la manière dont on peut contrôler la production du lait. On a procédé au tirage au sort de fermiers ukrainiens, certains avaient droit à certaines mesures et d'autres non. Et lorsque des universitaires payés par Danone sont arrivés vers les paysans ukrainiens qui n'avaient pas été sélectionnés pour bénéficier de certains traitements, ils ont été accueillis avec des carabines et ont entendu : « *Pourquoi mon voisin a un traitement et pas moi ?* » Cela pose des problèmes majeurs. Si vous avez un traitement médical dont vous voulez tester l'impact sur une population, vous allez tirer au hasard ceux qui en bénéficient et tirer au hasard ceux qui n'en bénéficient pas, il y a une question

d'éthique majeure qui se pose que reconnaît d'ailleurs Esther Duflo, mais pour l'instant je n'ai pas vu de réponses sérieuses apportées à ces questions.

Quatrième enjeu et qui est quand même de taille, les RCT coûtent une fortune à mettre en œuvre. Souvent ça coûte plus cher que la mesure qu'on est en train de tester. C'est une manière d'éliminer un certain nombre de concurrents universitaires qui n'ont pas les moyens d'utiliser ce type d'enquête, mais, j'insiste là-dessus, ça coûte une fortune. J'insiste là-dessus car les critiques qui sont souvent adressées aux démarches participatives par les adversaires de ces démarches vont exactement dans le même sens. Alors on peut dire que les démarches participatives ne permettent pas de construire des propositions scientifiques universelles, parce que, prenons l'exemple de gens à Lille, on réunit des communautés de citoyens, on leur demande : « *aujourd'hui à Lille, comment vous construiriez avec nous un indicateur du bien-vivre ?* » Et c'est vrai que vous ne pourrez pas en déduire ce que devrait être un indicateur du bien-vivre en Amazonie parce qu'il faut réitérer une démarche participative avec les indiens d'Amazonie. Ça ne disqualifie pas la démarche participative.

Dernièrement, on entend dire aussi que la démarche participative c'est très long et très coûteux. Il en va de même pour les RCT qui sont très longs à mettre en œuvre, car il faut un recensement exhaustif de la population concernée pour pouvoir faire un tirage qui soit vraiment aléatoire, sinon votre tirage est biaisé. Dès que vous introduisez un biais dans le tirage vous faites s'effondrer toute la démarche. Donc il n'est pas vrai que la méthode participative coûte en moyenne plus chère et soit plus longue à mettre en œuvre.

Il y a des questions éthiques et là, la démarche participative me semble bien supérieure parce qu'elle fait participer l'acteur de la réforme, s'il y a une réforme à mettre en œuvre, ou de l'indicateur.

Et puis il y a un enjeu de philosophie politique qui est fondamental. D'une certaine manière l'ambition de l'approche de type RCT, c'est non seulement informer la puissance publique sur ce qui marche et ce qui ne marche pas, mais fournir une description anthropologique, prétendument objective sur laquelle on devrait fonder les politiques publiques. Autrement dit la politique, la décision politique n'est plus un acte souverain, espérons-le démocratique politique, mais c'est la conséquence inéluctable d'une observation prétendument objective menée d'après un certain protocole. Rappelez-vous, lorsqu'il y a eu une tentative en France d'introduire des rémunérations monétaires à l'école, on s'est posé la question, est-ce qu'on dit aux enfants : si vous avez des bonnes notes, on vous donne de l'argent, ça fait un peu d'argent de poche. Est-ce que ça permet de favoriser les études et de stimuler les enfants pour qu'ils travaillent mieux ? Si on avait mené jusqu'au bout ce type de protocole, heureusement on ne l'a pas fait, et qu'on soit parvenu à la conclusion de dire : à telle école – à Issy les Moulineaux, peu importe - quand on a testé ce protocole en 2011 les enfants qui étaient soumis à une rémunération monétaire ont eu des résultats scolaires meilleurs à ceux qui n'étaient pas soumis et qu'on en déduise : à l'école, ça marche mieux quand on paie les enfants... Alors après, vous mettez en œuvre une loi qui oblige l'Éducation Nationale à payer les enfants. Supposez que dans telle école ça ne marche pas, les enfants sont rebelles à ça, les parents ne sont pas d'accord, la culture c'est un bien public, tu n'es pas là pour gagner de l'argent en lien avec les bonnes notes. Ce qu'on va leur dire, c'est qu'ils ne sont pas conformes à l'anthropologie scientifique qui a été dégagée d'un protocole RCT mis en œuvre par le MIT à Issy les Moulineaux. Ça veut dire que vous transformez la décision politique en un énoncé anthropologique prétendument scientifique qui fera que ceux qui ne

coïncident pas avec cet énoncé seront considérés comme anormaux. Vous créez une catégorie pathologique par rapport à la décision politique que vous êtes en train de construire. C'est l'autorité de science.

Dans la démarche participative, vous faites tout autre chose. La question n'est pas de savoir si ça marche ou si ça ne marche pas, vous co-construisez l'indicateur, la décision, la réforme avec les acteurs directement concernés. Vous n'êtes pas en train de construire un idéal pour lequel les déviants seront considérés comme pathologiques, mais vous construisez avec les personnes concernées ce qu'il y a à faire, ce qui est une démarche complètement différente. Lorsque vous engagez une démarche participative, vous engagez une vision de la société comme acteur politique souverain qui s'autodétermine, alors que dans une approche de type RCT vous voulez assujettir la décision politique à des descriptions prétendument scientifiques anthropologiques que vous avez dégagées. Il y a deux visions de philosophie politique radicalement différentes.

A l'Agence Française de Développement, il nous semble qu'il y a un enjeu central dans l'identification, la promotion du bien commun, des communs qui ne sont pas des biens publics au sens où leur accès est universel mais dont la consommation est variable, qui ne sont pas non plus des biens purement privés dont l'accès est limité – si je mange une part de pizza, vous ne pouvez pas manger cette part de pizza. Il y a des biens communs(...) qui ne sont ni l'un, ni l'autre qui ont, a priori, une destination universelle, mais dont la consommation peut être rivale. Par exemple tout le monde a le droit de manger du poisson, mais (...) dans les années 2040-50, il n'y aura plus de poissons comestibles en eau profonde dans les océans si nous ne trouvons pas un moyen de réguler la pêche. Donc ce sont des biens communs dont la destination est universelle, tout le monde a le droit de vivre dans une planète où les océans sont peuplés de poissons plutôt que de méduses, mais la privatisation du bien détruit la ressource.

Comment on construit des institutions qui permettent de gérer ces biens communs ? De mon point de vue, c'est la grande question qui est posée aujourd'hui à une institution de développement comme l'AFD, à l'ensemble des gouvernements nationaux et à la communauté internationale. Vous avez peut-être vu passer ce très joli petit livre d'Hubert Védrine « *Le monde au défi* » où Védrine défend la thèse que, au fond, les institutions de 45 ne sont pas parvenues à construire une communauté internationale. La communauté internationale est encore à construire et la thèse de Védrine c'est que l'enjeu, le défi écologique peut être l'occasion de construire cette communauté internationale qui tarde à l'être.

Une manière de reformuler ça, c'est de dire qu'il y a un certain nombre de biens mondiaux qui nous sont chers, qu'on a appelés des biens publics mondiaux au début des années 2000 parce qu'un bien public est un bien qui, par construction, doit être géré par la puissance publique et donc ne peut pas être seulement géré par les états souverains. On voit que les états n'y arrivent pas. Il faut trouver d'autres instances internationales capables de prendre soin de ces biens-là. Le climat est un bien commun mondial, la biodiversité et toutes les ressources naturelles ont vocation d'être traitées comme des biens communs mondiaux, mais aussi le travail. Est-ce qu'il est tout-à-fait évident que le travail doit être traité comme une marchandise privée qui s'échangerait sur un marché ? Ce n'est pas clair. La monnaie, est-ce que la monnaie doit être privatisée ?

C'est la grande thèse de Polanyi : dès lors qu'une société tente de privatiser ces trois

types de biens, les ressources naturelles, le travail et la monnaie, elle s'expose à des troubles majeurs. Et pour Polanyi, économiste hongrois des années 30, les troubles majeurs c'est évidemment une réaction populiste puis totalitaire majeure par rapport à cette tentative de privation du bien social. La sortie entre cette alternative terrible entre le « on privatise tout » ou « on met en place un régime totalitaire » qui va tout réintégrer dans la sphère publique, ce sont les communs. Cela suppose des institutions adéquates pour les gérer. Une équipe à Chicago a étudié ces institutions – ils avaient une communauté locale de pêche dans l'étang en Guinée forestière qui créait des règles du prélèvement de la ressource, de distribution de la ressource. Ces règles sont partagées entre tous les membres de la communauté avec des droits différenciés qui peuvent être remis en cause. D'ailleurs, on inscrit dans ces règles comment on peut changer ces règles du commun. Les travaux montrent qu'il y a une énorme richesse institutionnelle – que ce soit pour la pêche, le système d'irrigation... - de ces communautés qui, depuis des années, gèrent un certain nombre de ressources, les communs. D'une certaine manière le rapport aux biens sous forme de propriété comme les communs est beaucoup plus ancien que la propriété privée.

Quel rapport avec la démarche participative ? C'est que si nous croyons que l'essentiel du développement et de la prospérité passe par la création et la mise en œuvre d'institutions qui permettent de gérer des ressources comme des communs, il faut que nous mettions en œuvre des forums où on puisse se parler pour mettre en œuvre ces institutions, les créer d'abord, en trouver les règles, les appliquer et en vivre. La démarche participative, c'est le volet scientifique de cette vision politique-là, puisque dans la démarche participative, on fait s'asseoir tout le monde autour d'une table et on demande à tout le monde - la communauté est concernée et s'auto-institue elle-même dans le geste de s'asseoir autour de la table - « *Qu'est-ce que nous voulons mesurer et que voulons-nous faire ensemble ?* » Par exemple, « *Qu'est-ce que c'est pour vous un indicateur de prospérité ?* »

Je crois que le pendant scientifique, la démarche scientifique adaptée à la construction des communs, c'est précisément la démarche participative. Ce qui veut dire que, de mon point de vue, comme la construction de l'institution des communs devrait être l'alpha et l'oméga de la pensée du développement, c'est dire que la démarche participative a vocation à devenir la démarche scientifique pour une pensée du développement et de la prospérité.

Questions

Question (inaudible) : la crise de la démocratie...

Gaël Giraud : (...) Les difficultés qu'ont nos démocraties occidentales disent quelque chose par rapport à cet obstacle fondamental qui est : comment est-ce qu'un certain nombre d'élites dans un certain nombre de pays, dont font partie la plupart des chercheurs, consentent à entrer en dialogue avec ceux qui ne font pas partie de leur catégorie sociale ? Au fond, on peut relier le refus de la démarche participative et le refus de certaines catégories sociales favorisées d'entrer en dialogue avec ceux qui sont le moins favorisés. L'argument selon lequel ce ne serait pas scientifique, qu'on ne pourrait pas généraliser des propositions universelles, n'est pas tenable puisque dans la démarche participative tout ce qu'on fait c'est de dire : nous allons ensemble construire des critères sur un certain nombre d'objets sur lesquels nous allons nous mettre d'accord et mettre en œuvre ces critères. Dans la démarche des RCT et dans n'importe quelle autre démarche, ces critères-là sont élaborés en amont par les chercheurs et imposés à la population concernée. En quoi le fait de construire ces critères avec la

population entacherait la démarche globale de toute validité scientifique ? La validité scientifique ne voulant pas dire construction de propositions universelles, mais pour cette population c'est cela qu'il faut faire, propositions singulières.

Dans cette difficulté qu'ont un certain nombre d'élites, que ce soit en Europe ou aux États-Unis à parler avec le reste de la population, il y a une analogie avec la difficulté du monde académique à parler avec ceux qui ne font pas partie du monde académique. C'est la même cécité qui fait que des progressistes qui n'ont pas du tout vu venir la victoire de Trump aujourd'hui sont dans la rue, alors que Trump a été élu démocratiquement. C'est ça la difficulté des élites. De la même manière, ils n'ont pas vu venir le Brexit, de la même manière ils n'ont pas compris le non au référendum sur le traité constitutionnel en 2005. (...)

(Fin de l'enregistrement)

FIN DU COLLOQUE